

Les excès du (néo)libéralisme et ses stratégies de normalisation

Le cas des biocarburants

Patrick M. Pilon

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
et postdoctorales de l'Université d'Ottawa en vue de
l'obtention de la Maîtrise ès arts en criminologie

©Patrick M. Pilon, Ottawa, Canada, 2012

Sommaire

Depuis 2010, le gouvernement canadien a créé une loi qui exige 5% de biocarburant dans l'essence, et ce, dans un contexte d'insécurité alimentaire dont souffrent les plus défavorisés. Cette thèse fait l'analyse critique du discours des organisations privées qui ont promu les biocarburants dans ce contexte. Comment en sont-ils arrivés à fabriquer la normalité de l'usage des biocarburants? Cette dernière se produit par la mise en valeur de nouveaux emplois dans l'industrie, la promotion d'une économie rurale vigoureuse, la présentation de l'État comme facilitateur des marchés ainsi que l'accent mis sur les impacts environnementaux favorables des biocarburants. La normalisation s'explique aussi par la dénaturation des grains et la radicalisation du rôle du fermier afin que ceux-ci concordent avec l'idéologie (néo)libérale. Il importe que la criminologie critique, se positionne au sein d'une zémiologie, dont les objets d'études portent sur les torts sociaux émanant des structures et l'organisation inégalitaire de nos sociétés.

Remerciements

Dans son processus de création, la thèse amène une certaine solitude, une « traversée du désert », l'impression d'être seul face à soi même. Cependant, loin d'être seul, plusieurs personnes ont contribué à ce projet. À leur façon, ils m'ont donné espoir, encadré, diverti, appuyé, écouté et partagé leurs idées d'un monde meilleur – c'est toutes ces personnes que je désire remercier.

Merci d'abord à Dominique Robert, ma directrice, elle a su à la fois me donner une grande indépendance intellectuelle et être la main sur mon épaule. Pour sa patience, sa curiosité et surtout sa grande intelligence, enfin, je lui en serai toujours grandement reconnaissant. Merci Dominique!

À Françoise Vanhamme et Martin Dufresne pour avoir accepté d'être les lecteurs de ce travail, mais aussi pour le temps et l'effort qu'ils ont pris avec moi afin de faire de ce projet, une meilleure thèse.

Une pensée spéciale à Denise pour la correction du français, et d'avoir accepté de le faire dans un si court laps de temps, merci Denise!

Un grand merci à ma famille pour leurs encouragements et appuis – à mon père Michel, à ma cousine Julie, à ma sœur Sarah, à ma grand-mère Marie-Paule et ma tante Line, et ma mère.

À mes amis que j'ai rencontrés sur mon cheminement académique, qui sont pour moi aujourd'hui beaucoup plus que de simples amis d'université. Merci à Lucie T., Jean-François et Rabia, Pascal et Marie-Claude, Marie-Lyne, Roberto et Julia, Mariana, Chris et Sophie, Lucie M, et Karolyne

Également, mes amis d'enfance de Bourget et du secondaire de Casselman qui occupent toujours une place importante dans ma vie. Merci à la famille G. (Marie-France et Ben, Louis et Sylvie), la famille M. (Josée, Amélie, Guy et Louise), la famille L. (Martin, Denise et Mario), Dominic, Ben, Mathieu et Marie-Josée, Nicolas B., Jean-Sébastien (J-F) et Isabelle, Olivier et Patty, Nicolas. T. et Marie-Andrée, Jérôme, Nicolas L., et Brice qui est déjà de l'autre côté.

Et finalement à toi, celle qui occupera toujours une place dans mon cœur, merci d'avoir fait de moi un être d'une plus grande profondeur d'âme.

Merci d'être simplement vous,

Patrick M. Pilon

Table des matières

Introduction.....	1
Chapitre premier – Mise en contexte.....	6
Section I – Le (néo)libéralisme.....	7
1.1.1a) Du libéralisme économique au (néo)libéralisme.....	7
1.1.1b) Libéralisme économique.....	8
1.1.1c) Un contexte politique et économique favorable pour la concrétisation du (néo)libéralisme	9
1.1.1d) L’ère pétrolière, l’un des paramètres essentiels au (néo)libéralisme	10
1.1.1e) Le déclin de l’État-providence, mais est-ce le déclin de l’État pour autant ?	12
1.1.2 (Néo)libéralisme et choix calculés ?	13
1.1.3 Un paradoxe à « l’ère Kyoto » : les figures du sur-consommateur avéré et de l’écologiste avisé	15
1.1.4. Croissance économique : une quête universelle alimentée à l’or noir.....	15
1.1.5 Les promesses ambivalentes d’une technologie « verte » : le cas des biocarburants	17
Section II – Les biocarburants	19
1.2.1 Les technologies en matière de biocarburants.....	19
1.2.2 La production des biocarburants dans le monde	21
1.2.3 Contexte et motivations.....	26
1.2.4 L’envers de la médaille des biocarburants	28
1.2.4.a) L’insécurité alimentaire	28
1.2.4.b) Les problèmes environnementaux	31
Section III – L’objet de recherche	34
1.3 La définition de l’objet de recherche.....	34
Chapitre deux – Cadre théorique	37
2.1 De la <i>Green Criminology</i> à la zémiologie	38
2.2 Transition nécessaire de la criminologie critique vers une zémiologie ?	42
2.2.1 La criminologie, même quand elle est critique, reste timide sur l’étude des <i>corporate crimes</i> et des <i>state crimes</i>	42

2.2.2 La criminologie, même quand elle est critique, s'interroge moins sur les fondements de « ce qui fait norme » que sur les fondements de « ce qui fait déviance »	44
2.2.3 La criminologie, même quand elle est critique, participe – y compris malgré elle – à la légitimité du système pénal mais également au maintien de l'ordre établi	46
2.2.4 Réconciliation ou séparation ?	47
2.3 Énoncé du cadre théorique de la recherche.....	48
Chapitre trois – Cadre méthodologique.....	55
3.1 Les choix méthodologiques et les enjeux épistémologiques	55
3.1.1 La méthode qualitative	56
3.1.2 Enjeux épistémologiques : le paradigme des théories critiques	57
3.2 Constitution de l'assise empirique	58
3.2.1 La recherche sur documents.....	58
3.2.2 La « population » étudiée	59
3.2.3 La « population » ciblée, un choix raisonné.....	59
3.2.4 Construction du corpus empirique – choix des documents à analyser (échantillon).....	59
3.2.5 Localisation des sources des matériaux, conditions d'accès et éthique.....	61
3.3 Méthode d'analyse de l'assise empirique	62
Chapitre quatre – Analyse des données et discussion	68
4.1 Les stratégies discursives explicites : Les arguments mis de l'avant par l'ACCR sur l'usage des biocarburants.....	69
4.1.1 L'argument de la création d'emplois	69
4.1.2 L'argument des bienfaits pour les économies rurales et régionales	75
4.1.3 Le rôle que devrait jouer l'État selon L'ACCR.....	81
4.1.4 L'argument des bienfaits environnementaux	85
4.2 Les stratégies discursives implicites : La dénaturation des grains et du rôle du fermier.....	90
4.2.1 La dénaturation des grains	91
4.2.2 La dénaturation du rôle du fermier.....	98

Conclusion	104
5.1 Synthèse	104
5.2 Réflexion sur la construction de la normalité (néo)libérale.....	107
5.3 Les enseignements de la zémiologie.....	110
Bibliographie.....	113
Annexe 1.....	121

Introduction

*«Nous n'héritons pas de la terre de nos parents,
nous l'empruntons à nos enfants.»*
Antoine de Saint-Exupéry

Vue de l'espace, la Terre nous apparaît comme une planète bleue reflétant la vie. En nous rapprochant de celle-ci, nous nous rendons néanmoins rapidement compte qu'un nuage opalescent semble noircir l'atmosphère par ses excès, qu'ils concernent les surconsommations en tous genres et les inégalités sociales. Le smog au-dessus de nos grandes cités prend un sens réaliste mais aussi très figuratif, car il témoigne de la relation que l'humain entretient avec son environnement, la biosphère.

Postulat alarmiste ou non – nous sommes en droit et même en devoir de nous demander si l'humanité franchira, dans un futur plus ou moins imminent, ce point de non-retour¹. Pour la première fois peut-être (à l'exception du risque nucléaire), l'homme est de plus en plus conscient d'être son principal ennemi, celui à même de le conduire à sa propre perte². Faisons-nous face à des signes précurseurs annonçant le possible « début » d'une profonde remise en question caractérisé par des crises environnementale, énergétique, alimentaire, économique, etc.³ ?

Ces interrogations constituent la toile de fond d'un phénomène plus précis que nous traiterons dans la thèse, celui des biocarburants apparus de façon massive dans les années

¹ Par *point de non-retour*, nous entendons cette possible période au cours de laquelle notre biosphère sera incapable de se renouveler, à court et moyen terme, afin de permettre la continuation (évolution) de l'humanité sur celle-ci.

² « *Lorsque l'effondrement de l'espèce apparaîtra comme une possibilité envisageable, l'urgence n'aura que faire de nos processus, lents et complexes, de délibération. Pris de panique, l'Occident transgressera ses valeurs de liberté et de justice. Pour s'être heurtées aux limites physiques, les sociétés seront livrées à la violence des hommes. Nul ne peut contester a priori le risque que les démocraties cèdent sous de telles menaces.* » Rocard, M., Bourg, D., & Augagneur, F. (2011, 3 avril). *Le genre humain, menacé*. Le Monde. Consulté le 1er mai 2011, de http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/04/02/le-genre-humain-menace_1502134_3232.html

³ Rocard, M., Bourg, D., & Augagneur, F. (2011, 3 avril). *Le genre humain, menacé*. Le Monde. Consulté le 1er mai 2011, de http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/04/02/le-genre-humain-menace_1502134_3232.html

2000. Plus précisément, nous ciblons les discours des organisations privées qui ont non seulement promu et permis la mise en marché de ceux-ci, mais qui ont aussi favorisé, entre autres au Canada, la création de lois exigeant la présence minimale de 5% de biocarburants dans l'essence. Le Canada n'est qu'un exemple parmi divers pays répartis sur l'ensemble du globe qui a adopté des politiques favorisant la production et/ou la consommation de biocarburants. C'est toutefois dans ce contexte de ruée aux biocarburants, ces technologies énergétiques censées régler en partie les problèmes environnementaux et énergétiques du monde, que des voix dissidentes se sont fait entendre sur la question, dont celle de Jean Ziegler (rapporteur spécial auprès des Nations unies). Dans cette solution dite « verte », au motif qu'elle constituerait une alternative partielle aux hydrocarbures (principalement dans le domaine du transport), Ziegler a vu «*un crime contre l'humanité* »⁴. À cet égard, un récent rapport d'*Oxfam International* souligne :

« En 2009, pour la première fois dans l'Histoire, le nombre de personnes souffrant de la faim a dépassé la barre symbolique du milliard. Les gouvernements des pays riches y ont répondu avec hypocrisie, affichant leur inquiétude tout en continuant à consacrer les milliards de dollars de leurs des [sic] contribuables à financer une industrie des agrocarburants [biocarburants] en croissance constante, détournant les ressources agricoles vers les réservoirs de carburant au lieu de répondre aux besoins alimentaires. » (Oxfam International, 2011 ; p.7)

Comme nous le verrons de manière plus détaillée dans le chapitre de mise en contexte, les effets considérables des biocarburants ne s'arrêtent pas là. Certaines études soulignent les effets qu'une monoculture intensive impose à l'environnement : déforestation, diminution de la biodiversité, dégradation des sols et pollutions des eaux (Charles *et al.*, 2007 ; Mol, 2007)

Le gouvernement canadien étant au fait, entre autres, des problèmes d'insécurité alimentaire auxquels sont soumis les plus défavorisés de ce monde, il est étonnant de constater qu'il a encouragé la promotion et l'intégration des biocarburants dans le

⁴ BBC Afrique (2007, 27 novembre). *Les biocarburants, "un crime contre l'humanité"*. Consulté le 10 janvier 2008 de http://www.bbc.co.uk/french/news/story/2007/10/071027_biofuels_food.shtml

quotidien des citoyens. Cette apparente contradiction nous amène à nous intéresser aux discours qui ont contribué à normaliser l'usage des biocarburants.

Si on définit un tort social comme un dommage causé à un groupe, à la société, à la civilisation et même à la biosphère, la question des biocarburants peut être constituée comme un *tort* et, ce faisant, elle mérite qu'on s'y attarde. Certains, on l'a vu, peuvent même l'appeler « crime » mais, selon nous, nul besoin d'une telle qualification pour nous y intéresser dans le cadre d'une thèse en criminologie. L'objet *biocarburant* est aujourd'hui au cœur de discours politiques et économiques qui en normalisent l'usage à un point tel que ce tort social renvoie non pas à la transgression de normes légales, mais bien à leur respect. Promus comme avancée technologique qui ferait figure d'alternative énergétique aux hydrocarbures, les biocarburants sont par ailleurs présentés comme un gage de prospérité économique.

La promotion et l'usage des biocarburants ne sont pas inscrits au rang de déviances. Cependant, nous pensons que s'intéresser à une telle problématique peut conduire à repousser les frontières de la criminologie. Nous soutiendrons, comme nous le verrons dans le chapitre théorique, qu'une transition éventuelle de la criminologie critique vers une zémiologie semble être nécessaire, si elle désire être une réelle critique à l'ordre établi. Il est de notre avis que la criminologie devrait « moins » observer la transgression de la norme, soit la déviance, et « plus » (ou tout autant) la création même de la norme, soit la normalisation. Nombre de politiques et de lois justifiées au nom de la prospérité économique et de la « démocratie moderne » ont constitué et constituent encore aujourd'hui la plus grande source des dommages sociaux et environnementaux de notre ère.

Nous nous demandons : comment un discours qui aggrave les périls auxquels notre civilisation est confrontée parvient à présenter un problème⁵ en « solution »? Comment parvient-on à inscrire dans notre sens commun le fait que les biocarburants sont un

⁵ Cette étiquette est dès lors inévitable lorsqu'on tient compte d'approximativement un milliard d'individus vivant dans une insécurité alimentaire constante.

bienfait pour l'humanité ? Bref, comment les discours fabriquent-ils la normalité de l'usage des biocarburants ? Cette thèse a donc pour objectif l'analyse critique du discours des organisations privées promouvant les biocarburants.

Par conséquent, pour les fins de cette recherche, un échantillon concis du discours des promoteurs privés des biocarburants a été délimité. Nos recherches ont permis de noter une grande similarité des arguments avancés promouvant la question des biocarburants de la part des promoteurs nord-américains. Au final, ce sont les écrits de l'*Association canadienne des carburants renouvelables* (ACCR) qui ont été retenus. L'ACCR est un organisme sans but lucratif qui regroupe des représentants (approximativement une cinquantaine de membres et de supporteurs) de tous les paliers de l'industrie de l'éthanol et du biodiésel (des producteurs d'éthanol à base de grains et d'éthanol cellulosique, des producteurs de biodiésel, des chercheurs en technologie des carburants et des associations agricoles). Sa mission consiste à promouvoir les carburants renouvelables dans le domaine du transport par l'intermédiaire de la sensibilisation du consommateur et de la communication avec le gouvernement⁶. Parmi ses membres et supporteurs on retrouve de grandes multinationales, dont *Monsanto* et *DuPont Company* – l'ACCR représente ainsi des joueurs majeurs du secteur agricole.

Inspiré par l'analyse critique de discours, notre analyse empirique a porté principalement sur un « événement », soit le témoignage de l'ACCR devant le *Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire* (le mardi 6 juin 2006 à la Chambre des communes), et sur une publication expliquant de manière plus détaillée la position de l'ACCR sur la question des biocarburants. Ces deux documents ont été produits dans le contexte de pré-projet de règlement sur les carburants renouvelables au Canada⁷.

⁶ Kory Teneycke, directeur de l'Association canadienne des carburants renouvelables ; TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.1

⁷ « Le règlement sur les carburants renouvelables, publié le 1er septembre 2010, dans la *Gazette du Canada Partie II*, exige que l'essence soit composée en moyenne de 5 % de carburant renouvelable, et ce, à partir du 15 décembre 2010. Le gouvernement du Canada prévoit également de mettre en place une exigence de 2 p. 100 de contenu renouvelable dans le carburant diesel et le mazout d'ici 2011, dans la mesure où l'on pourra démontrer l'efficacité de ces mélanges dans les différentes conditions climatiques qui existent au Canada. » Environnement Canada. (n.d). *Le règlement sur les carburants renouvelables*. Consulté le 7 mars 2011 de <http://www.ec.gc.ca/energie-energy/default.asp?lang=Fr&n=0AA71ED2-1>

D'une part donc, nous avons analysé le témoignage qu'a donné l'ACCR devant le *Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire*. Ce discours a été crucial pour bien cerner et comprendre les stratégies discursives empruntées par l'ACCR afin de normaliser la production de biocarburants au sein du secteur agricole, dans un contexte de pré-projet de règlement sur les carburants renouvelables. D'autre part, nous avons analysé un document produit par l'ACCR qui se décrit comme un guide (Canadian Renewable Fuels Strategy – le 25 juillet 2006) produit à l'intention des décideurs politiques : « *It is designed to act as a guide to policy makers as they implement the government's commitment to: "Require 5 percent average renewable content in Canadian gasoline and diesel fuel, such as ethanol and biodiesel, by 2010."* ». Ce «guide» nous a permis d'avoir une meilleure compréhension du discours employé par l'ACCR, venant en quelque sorte appuyer et prolonger celui qui a été mis de l'avant devant le *Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire*.

Nos résultats montrent que la normalisation de la production et de la consommation de biocarburants se produit, discursivement, par l'usage de stratégies explicites telles la mise en valeur de la production d'emplois dans l'industrie, la promotion d'une économie rurale et régionale vigoureuse, la construction du rôle de l'État comme facilitateur des marchés (plutôt que protecteur des ressources) ainsi que la sélection des impacts environnementaux favorables des biocarburants (passant ainsi sous silence les impacts discutables). Plus subtilement, la normalisation de la production et de la consommation de biocarburants se produit aussi, dans le discours des compagnies privées, par l'usage de stratégies implicites, dont la dénaturation des grains et la transformation (radicalisation) du rôle du fermier. Ces résultats nous mènent à discuter de la prégnance de l'ordre économique (néo)libéral qui sous-tend la production d'une idéologie et d'un sens commun favorable aux biocarburants, une technologie qui peut tout aussi bien être construite comme un tort social.

Chapitre premier

Mise en contexte

« De toutes les sciences que l'homme peut et doit savoir, la principale, c'est la science de vivre de manière à faire le moins de mal et le plus de bien possible. »
Léon Tolstoï

Pour aider le lecteur à bien saisir le contexte dans lequel vient s'ancrer notre question de recherche, nous précisons le contexte économique dans lequel se situe la montée de l'intérêt pour les biocarburants (**Section I**). Les constats dégagés permettront de mieux comprendre pourquoi les biocarburants ont été promus comme une « solution » par des acteurs politiques et économiques.

Ensuite (**Section II**), nous expliquerons ce que sont les biocarburants, ou plus précisément les diverses « technologies » qui les constituent. De plus, nous dresserons un bref portrait de la production mondiale des biocarburants et des motivations gouvernementales dans cette course verte. Pour conclure, nous discuterons de la montée considérable des prix des denrées alimentaires et les impacts néfastes sur l'environnement et sa biodiversité qui résultent de la production des biocarburants.

Nous terminerons avec une conclusion qui définit notre objet de recherche (**Section III**).

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il importe de noter qu'aucune description, histoire, mise en contexte n'est « neutre ». Celle-ci ne fait pas exception. Dans le cadre de cette thèse, nous avons adopté une perspective critique visant à démontrer les limites de l'idéologie dominante. Bien que notre position théorique soit explicitement détaillée au chapitre suivant, la mise en contexte que nous offrons ici est clairement influencée par notre perspective.

Section I – Le (néo)libéralisme

1.1.1a) Introduction

Pour certains, le (néo)libéralisme est une idéologie soutenue par un impérialisme «camouflé» :

« L'impérialisme capitaliste [...] se caractérise] par son accumulation systématique de capital à travers l'exploitation organisée de la main d'œuvre et la pénétration des marchés étrangers. L'impérialisme capitaliste, en investissant dans d'autres pays, domine leur économie, leur culture et leur vie politique tout en intégrant leurs structures productives dans le système international d'accumulation de capital. »
(Parenti, 2004 ; p.7)

Pour d'autres, il a représenté et symbolise encore aujourd'hui la forme ultime de «prospérité» et de «*démocratie moderne*». Un défenseur du (néo)libéralisme explique que le libre marché, l'une des valeurs centrales mises de l'avant par l'idéologie (néo)libérale, est non seulement la meilleure forme d'organisation économique menant à la prospérité, mais le facteur clef ayant favorisé l'accroissement de la démocratie dans le monde :

« Beginning in the last third of the 20th century, the free market came to be regarded virtually everywhere as the best form of economic organization for producing prosperity. All societies want to be prosperous, so almost all of them have established, or tried to establish, free-market economies. Because the first tends to promote the second, the spread of free markets has done more than anything else to make possible the remarkable rise of democracy the world over. »
(Mandelbaum, 2008)

Signe « incontestable » de démocratie et prospérité des civilisations occidentales (Mandelbaum, 2008), nous définissons le (néo)libéralisme comme étant le prolongement en même temps que la radicalisation du libéralisme économique⁸. Aucun changement fondamental n'a été amené aux fondations du libéralisme économique, il n'a que pris en expansion:

⁸ C'est pourquoi nous employons les parenthèses afin d'encadrer le terme *néo*.

« Si la rationalité néo-libérale met le marché au premier plan, elle n'est pas *seulement* [...] centrée sur l'économie ; elle consiste plutôt dans l'extension et la dissémination des valeurs du marché à la politique sociale et à toutes les institutions, même si le marché conserve en tant que tel sa singularité. » (Brown, 2004, p.87)

1.1.1b) Libéralisme économique

Il importe de faire une distinction entre le *libéralisme économique* et le libéralisme au niveau des politiques sociales ayant amené des libertés et des droits individuels. Comme l'explique Holton (1992), le libéralisme économique prend racine dans le libéralisme européen qui s'est développé au XVII^{ième} et XVIII^{ième} siècles comme mouvement politique. Il a été d'abord une critique des institutions tels la monarchie, le féodalisme, les privilèges aristocrates et l'absolutisme religieux.

« The argument was that individuals had the capacity to reason and were therefore best able to express and pursue their own interests without the intervention of absolute monarchs, aristocrats or priests. The goal of liberalism was a society of autonomous, free-standing individuals, able to make free and rational choices according to their personal dispositions and conscience. » (Holton, 1992; p.52)

La révolution française (1789) et anglaise du milieu du XVII^{ième} siècle, l'abolition de l'esclavage et d'autres révolutions sociales telles, la liberté de parole, de croyance, sont le produit de ce schème de pensée (*libéralisme au niveau des politiques sociales*). Ce qui nous intéresse davantage dans ce mouvement, c'est la (re)mise en question, au nom de l'individualisme économique et de l'économie de marché, de la mainmise de l'État sur l'économie. C'est dans ce contexte qu'émergent les valeurs fondamentales qui vont caractériser le *libéralisme économique* : l'intérêt individuel, la rationalité, le droit à la propriété privée, l'autorégulation des marchés économiques et l'ordre spontané. (Holton, 1992)

Cependant, malgré ce nouveau schème de valeurs, le libéralisme, au XIX^{ième} siècle, n'a pas nécessairement su se détacher du traditionalisme et du conservatisme. Pensons entre autres à la difficulté d'appliquer le libéralisme à la situation des femmes et à d'autres

minorités (Holton, 1992). Même si au nom du libéralisme en général, plusieurs batailles ont été menées, on ne peut affirmer que ce mouvement a su atteindre l'ensemble des sphères sociales.

Bref, au fil du temps et dans diverses nations, plusieurs types de libéralismes verront le jour, jouant ainsi sur deux axes : soit l'axe des politiques sociales et l'autre économique. On parlera alors de libéralisme de droite, de libéralisme de gauche, de social-libéralisme, etc. Au niveau économique, il sera question de libéralisme économique classique ou de libéralisme économique keynésien (État-Providence).

1.1.1c) Un contexte politique et économique favorable pour la concrétisation du (néo)libéralisme

Cependant, le contexte politique des années 1970 a favorisé un « nouveau » libéralisme, soit le (néo)libéralisme, il sera question précisément de la dissémination des valeurs de la sphère *économique* du libéralisme à l'ensemble des autres sphères *sociales*.

En effet, ce n'est que dans ces années-là que ce mouvement prend réellement son envol. Durant les années 1950-60, l'économie était encadrée par l'État via un modèle keynésien qui limitait les mouvements de capitaux (Harvey, 2005). Toutefois, durant les années 1970, des problèmes économiques firent surface (crise pétrolière, etc.). À ce sujet, Robison (2006; p.3-4) souligne :

« The Rise of neo-liberalism began in the 1970s as inflation, unemployment and corporate failures were engulfing the advanced western industrial economies. Free market Champions like Reagan and Thatcher were able to seize power because policies of deregulation, privatization, low taxes and appeals to individual self-reliance proposed a way out of the downward spiral of welfare capitalism and protected industrialism that now seemed unsustainable in the newly unfolding global system. »

Attaché à sortir de la crise, un mouvement de « véritables libéraux » (néolibéraux) mit alors en avant l'importance de sortir d'une régulation de l'économie par l'État (Harvey, 2005).

Notons également plus tard, soit en 1987, la chute du mur de Berlin, il s'agissait donc de la fin du bloc communiste. Le libéralisme n'a alors plus d'opposant structurel.

Ce contexte permet l'épanouissement du (néo)libéralisme: « *It aimed at nothing less than extending the value and relations of markets into a model for the broader organization of politics and society*» (Robison, 2006; p.4). Le libéralisme économique n'est plus alors qu'une simple structure servant de cadre à l'économie, il tend à devenir le seul cadre cognitif de référence pour l'ensemble des sphères sociales: « *Le politique, et avec lui toutes les autres dimensions de l'expérience contemporaine, est soumis à une rationalité économique.* » (Brown, 2004; p.87).

Outre le contexte politique mentionné ci-dessus, une autre influence majeure de notre temps ne peut être négligée pour comprendre l'expansion du (néo)libéralisme : les technologies, et en particulier les technologies du pétrole.

1.1.1d) L'ère pétrolière, l'un des paramètres essentiels au (néo)libéralisme

Le pétrole sera qualifié de sang des sociétés industrialisées (Karlner, 1997). Avec le charbon et, plus tard, les technologies de communications, il révolutionnera plusieurs sphères de nos sociétés par l'affaiblissement de la frontière *espace-temps*. Essentiellement, il touchera trois secteurs majeurs : industriel, agricole et celui du transport (Karlner, 1997). La capacité industrielle sera révolutionnée à deux niveaux, tant dans la capacité de production que dans la création de nouveaux produits par la chimie (le plastique, les produits chimiques industriels, les fertilisants, les pesticides, etc.) (Karlner, 1997). Pour sa part, l'agriculture sera bouleversée par la machinerie agricole, permettant ainsi au fermier de cultiver des centaines d'acres de terrain à lui seul (agriculture industrielle). Finalement, le transport des personnes et des produits sera redéfini grâce au moteur à

combustion. En somme, c'est la reconfiguration de la dimension espace-temps qui est ici en jeu, c'est l'arrivée progressive de la *mondialisation*.

Le pétrole amènera aussi un « renouvellement idéologique » des relations entre les grandes sociétés (*corporations*) et l'État – à savoir une influence croissante de ces supraentités sur la manière de forger les politiques publiques en leur faveur. Elle conduira également, suivant la distinction de Bauman (1999), à la radicalisation des relations de pouvoir entre *the locals* (travailleurs) et les entreprises supranationales qui ont la possibilité de produire et de vendre leurs produits à l'ensemble du globe.

On assiste ainsi à la naissance du pouvoir oligarchique des sociétés multinationales à cause de leur capacité déconcertante d'accumulation de capital. *Rockefeller's Standard Oil* est un exemple de ce nouveau type de société qui se pointera plus tard à l'horizon, comme standard (*benchmark*) dans le domaine des affaires (Karliner, 1997). Cette entreprise établit les prémisses d'un nouveau type d'entité : la société multinationale. Cette dernière est obligée, par la loi, de placer les intérêts financiers des actionnaires de la société au-dessus de tout autre intérêt (dont le bien public). L'exemple de l'influence de Chevron et General Motors sur les politiques publiques américaines en est une parfaite illustration.

Comme le relate Karliner (1997), en 1904, 22000 automobiles étaient enregistrées aux États-Unis et, en seulement une décennie, le nombre grimpa à plus d'un million de voitures. Au milieu des années 1920, le marché de l'automobile était saturé – ceux qui en avaient les moyens et voulaient une voiture en avaient une, tandis qu'une grande proportion des populations urbaines des États-Unis utilisait le transport en commun (constitué de tramways et de trains électriques). Pour contrer cette stagnation des ventes, *General Motors* (GM) dut diversifier ses activités. GM se lançait donc dans la construction d'autobus et de trains de voyageurs. Toutefois, il était dans l'intérêt de GM de voir disparaître le transport en commun, car plus GM vendait de voitures et plus ses profits augmentaient (les voitures étant beaucoup plus profitables). Toutefois, les changements trop peu rapides incitent, en 1936, GM, Chevron, Firestone Tire et deux

autres compagnies à allouer 9 millions de dollars à une *holding company* (*National City line*) et ce, dans le but de remplacer les transports en commun électriques par des autobus GM dans seize états.

« As buses proved a less efficient and less desirable form of transport than electric rail had been, more travelers gravitated toward the automobile. “The National City Lines campaign,” according to Snell, “had a devastating impact on the quality of urban transportation and urban living in America.” [...] As Snell⁹ relates, GM, along with Chevron [Standard Oil], Firestone and others, had “**reshaped American ground transportation to serve corporate wants instead of social needs.**” » (Karlner, 1997 ; pp.64-65) (notre emphase)

Les politiques publiques ont été redéfinies suivant les besoins des entreprises. Ceci n’est qu’un exemple de l’influence des multinationales qui se répand à l’ensemble du globe depuis.

1.1.1e) Le déclin de l’État-providence, mais est-ce le déclin de l’État pour autant ?

Merrien (2010) souligne que la mondialisation est un obstacle certain au maintien de l’État-providence :

« [...] la globalisation de l’économie internationale est le facteur déterminant direct ou indirect des crises des États-providence [...] La diminution des coûts de transports et des coûts de communication permet l’entrée dans la compétition économique des pays à bas niveau de salaires capable de produire à moindres coûts les objets manufacturés à forte intensité en travail[...] [L’état doit alors] supporter une augmentation rapide du chômage et de l’exclusion, les pays n’ont pas d’autre choix que la baisse généralisée des coûts du travail. » (p.26).

Cette crise de l’État providence ne veut pas dire toutefois que le rôle de l’État diminue pour autant. Depuis les années 1970, on assiste à une modification du rôle de l’État : «*Seen as a whole, the agenda of neoliberalization is to reduce state spending that does not benefit capital in order to free up revenue for spending that does. More specifically, capital needs the states to pay for things it cannot or does not want to provide for itself.*»

⁹ Bradford C. Snell (*staff counsel to the U.S. Senate Subcommittee on Antitrust and Monopoly*)

(Purcell, 2008 ; p. 18). Il s'agit d'un passage de l'État-providence à un État *aidez-faire*. Le (néo)libéralisme a besoin de l'État – il doit façonner les lois et les institutions afin que ces dernières concordent avec sa rationalité. Il est moins question d'une organisation «naturelle » des marchés (laissez-faire), que d'une construction de réalité sociale à l'image du marché, nécessitant une orchestration soutenue par l'État (aidez-faire) (Brown, 2004). Dans une telle société, la citoyenneté est définie comme le droit de participer au marché et l'égalité devient une affaire d'accès au marché et non de redistribution des revenus (Robison, 2006 ; p.5).

En somme, les technologies énergétiques et de communications, les volontés et les contextes politiques sont tous des éléments clés ayant permis la continuation « naturelle » et l'émancipation du libéralisme économique vers sa forme actuelle.

1.1.2 (Néo)libéralisme et choix calculés ?

Depuis l'instauration du (néo)libéralisme, des signes alarmants sont venus noircir les espoirs qu'il a portés. Ces espoirs sont jugés aujourd'hui par certains comme étant démesurés et dénués de tout sens, compte tenu des limites et des capacités de notre biosphère. La population mondiale utilise un tiers de ressources de plus que ce que la planète peut offrir, ce qui met à mal la résilience des écosystèmes (Assadourian et al., 2011). Le (néo)libéralisme sera ainsi maintes fois pointé du doigt pour ses excès menant à d'importantes conséquences environnementales, mais également sociales (deux problématiques entrelacées dans la majorité des cas). Pourtant, il semble que les problématiques environnementales aient reçu une attention particulière, et ce, depuis quelque temps déjà. Le protocole de Kyoto de 1997 est un exemple incontournable des pressions politiques que les pays occidentaux ont mises les uns sur les autres afin de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Cependant, les efforts réels des « superpuissants » semblent différer des intentions annoncées. Que l'on parle d'exploitation de main d'œuvre¹⁰, d'exploitation des richesses

¹⁰ À titre d'exemple, la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavage, Gulnara Shahinian souligne : « Dans le secteur des mines d'or artisanales, Mme Shahinian a souligné que

naturelles, de destruction des économies locales dues en partie au *dumping* agricole, d'exportation de produits toxiques à destination du « tiers monde »¹¹. S'ils sont soulignés, ces problèmes restent cependant trop lointains pour que des efforts véritablement conséquents soient entrepris.

Toutefois, étant donné l'universalité des problématiques environnementales, le monde occidental ne semblait plus se permettre le *statu quo*. Même si cette problématique touchait de plus près les moins fortunés de la planète, les impacts des changements climatiques se sont fait sentir également en Occident (par exemple l'ouragan Katrina¹², pour ne nommer que celle-ci). Le réchauffement climatique est venu ainsi se hisser au niveau des préoccupations dans les discours politiques.

la ruée vers l'or non surveillée par l'Etat [Péruvien], à Madre de Rios, avait abouti à « une situation d'anarchie et une série de pratiques proches de l'esclavage » et elle a appelé à trouver une solution urgente. Enfin, elle a mentionné le secteur de l'abattage des arbres, notamment dans la province d'Ucayali, et la situation des populations autochtones « enfermées dans un cercle de pauvreté ». Elle a appelé le Parlement à voter une loi pour interdire toute forme de travail forcé dans ce secteur et respecter les droits des autochtones. » Organisation des Nations Unies. (2011, 23 mai). Pérou : Une experte de l'ONU appelle à lutter davantage contre l'esclavage. Consulté le 15 juin, 2011, de <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=25358&Cr=esclavage&Cr1=&Kw1=exploitation&Kw2=main&Kw3>

¹¹ À ce sujet, l'Association canadienne pour les Nations Unies souligne : « Il résulte qu'un certain nombre de pays du tiers monde -- particulièrement en Afrique -- servent de dépotoirs pour les déchets industriels. Des sociétés commerciales sans scrupule, en plus de se livrer à des déversements illégaux chez eux, exportent également des produits et des déchets dangereux et toxiques à l'étranger. En outre, les lois adoptées n'ont pas permis de réduire efficacement les quantités de déchets toxiques et dangereux qui font l'objet de déversements. Le tiers monde est également la proie de méthodes de commercialisation douteuses, d'opérations non sécuritaires et de doubles normes. En réalité, certains des déchets les plus toxiques et les plus dangereux du monde industrialisé sont transférés aux pays les moins bien équipés pour s'en occuper. La quantité de déchets toxiques exportés est importante et elle le demeurera tant et aussi longtemps que son trafic sera avantageux sur le plan économique. » – Association canadienne pour les Nations Unies. (n.d.). *La gestion des déchets séries "En route vers le Brésil" de l'ACNU*. Consulté le 19 janvier, 2011, de http://www.unac.org/fr/link_learn/monitoring/susdev_archives_waste.asp

¹² « Le Coordonnateur des secours d'urgence de l'ONU a exhorté aujourd'hui la communauté internationale à « faire plus » pour lutter contre le réchauffement climatique, qui augmente la fréquence et l'intensité des catastrophes naturelles, à tel point que même les Etats-Unis ne peuvent pas y répondre de manière appropriée comme l'a montré l'ouragan Katrina. [...] » Organisation des Nations Unies. (2005, 28 septembre). *Le réchauffement climatique provoque l'aggravation des catastrophes naturelles, affirme Jan Egeland*. Consulté le 20 juin 2009, de <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=11127&Cr=climat&Cr1=egeland>

1.1.3 Un paradoxe à « l'ère Kyoto » : les figures du surconsommateur avéré et de l'écologiste avisé

L'émergence d'une nouvelle conscience environnementale semble maintenant être de plus en plus claire. Pour la première fois de son histoire, l'ensemble de l'humanité doit faire face à un « seul ennemi », celui que la communauté occidentale a elle-même créé : le surconsommateur. Rarement pointé du doigt jusqu'à récemment, le surconsommateur est devenu le consommateur typique (Leonard et Conrad, 2010). Le consommateur du XXI^{ème} siècle est la pierre d'assise des économies « modernes ». L'être humain occidental est désormais un être de paradoxes, à la fois consommateur assoiffé et environnementaliste avisé¹³. Malgré la prise de conscience écologique, l'idéologie soutenant la nécessité de consommer à outrance semble être difficilement mise en question, et ce, même s'il devient de plus en plus clair que l'homme est certainement le premier être vivant sur notre planète à avoir bouleversé les cycles écologiques qui caractérisent notre biosphère, et mettant du même coup en danger les générations à venir (Assadourian et al., 2011).

1.1.4. Croissance économique : une quête universelle alimentée à l'or noir

Comme le souligne Karliner (1997, p.60): « *The American Dream, aspired to by much of the world, is built on a lake of oil* ». En effet, les Occidentaux ne sont plus les seuls grands bénéficiaires de cette ressource énergétique non renouvelable. Les joueurs se sont multipliés au fil des années sur le marché pétrolier. Plus récemment, des pays comme la Chine et l'Inde, pour ne nommer que ceux-ci, vivent une croissance économique fulgurante¹⁴. La demande et, inévitablement, la consommation en hydrocarbure sont donc

¹³ À titre d'exemple, un article de la *Academy of Marketing Science* intitulé *Mindful consumption: a customer-centric approach to sustainability*, explique : « *We introduce the concept of mindful consumption (MC) as the guiding principle in this approach. MC is premised on a consumer mindset of caring for self, for community, and for nature, that translates behaviorally into tempering the selfdefeating excesses associated with acquisitive, repetitive and aspirational consumption.* » Jagdish, N. S., Nirmal K. S. et Shanthi, S. (2011). *Mindful consumption: a customer-centric approach to sustainability. The journal academy of marketing science*, 39:21–39

¹⁴ Bloomberg Business Week (2005, 22 août). *A New World Economy: The balance of power will shift to the East as China and India evolve*. Consulté le 8 mai 2009, de http://www.businessweek.com/magazine/content/05_34/b3948401.htm

en pleine expansion¹⁵. Deux constats clairs en ressortent : d'une part, le pétrole est une ressource non renouvelable, signifiant un éventuel assèchement de la richesse, et d'autre part, une pollution atmosphérique de plus en plus importante s'avère très néfaste pour l'environnement. Ainsi, le réchauffement climatique et l'incertitude énergétique forment une problématique fort complexe mobilisant l'ensemble de l'humanité, et ce, dans un contexte social dominé par une volonté de croissance économique exponentielle.

À l'heure actuelle, les discours portant sur l'économie, qu'ils soient du domaine public ou privé, prennent davantage en compte les problèmes environnementaux. Pourtant, dans bien des cas, l'économie prend souvent le dessus sur les préoccupations environnementales. À titre d'exemple en ce qui a trait à la politique : Stephen Harper, chef de l'opposition au Canada en 2002 et futur premier ministre, a qualifié le protocole de Kyoto d'un « *socialist scheme* », un traité qui a, selon lui, pour but de siphonner l'argent des pays riches¹⁶. Et quand les préoccupations environnementales ne sont tout simplement pas mises de côté au détriment de la croissance économique, elles sont carrément exploitées. En effet, pour certains ces préoccupations servent simplement à « verdir » une image politique et corporative. Au sujet de cette pratique qui touche le secteur privé, Holcomb (2008) explique le phénomène de « greenwash », un processus par lequel les entreprises se donnent une image « verte », de protecteur de l'environnement, alors qu'en réalité c'est tout le contraire qui se passe. Face à des environmentalistes décidés à dénoncer les mensonges et les pratiques dommageables de ces sociétés, ces dernières continuent la guerre des images et mettent beaucoup d'énergie à maintenir l'image verte auprès de la population¹⁷. Force est de constater que les solutions environnementales devront inévitablement être profitables monétairement pour que ces acteurs-clés puissent réellement faire les changements nécessaires.

¹⁵The New York Times (2007, 7 novembre). *Warning on Impact of China and India Oil Demand*. Consulté le 3 mai 2009, de <http://www.nytimes.com/2007/11/07/business/07cnd-energy.html>

¹⁶ CBC (2007, 30 janvier). *Harper's letter dismisses Kyoto as 'socialist scheme'*. Consulté le 28 septembre 2008, de <http://www.cbc.ca/news/canada/story/2007/01/30/harper-kyoto.html>

¹⁷ L'étude de Holcomb (2008) porte principalement sur l'utilisation d'internet par certaines grandes entreprises, comme Coca-Cola et Shell par exemple, dans le but de diffuser de faux messages sur leurs pratiques environnementales.

Malgré tout ceci, rien ne laisse présager que ce système économique sera réformé dans un futur rapproché même si certains défenseurs du libéralisme économique ont demandé une refonte du capitalisme. À vrai dire, c'est plutôt le statu quo: « [...] *la libéralisation devient non seulement inévitable mais salutaire.* »¹⁸. La plupart sont d'avis que des solutions technologiques sont plus que nécessaires dans ce contexte de contraintes énergétiques et environnementales. Voilà ce qu'avait à dire G.W. Bush ancien président des États-Unis au sujet des biocarburants (le 24 janvier 2007) : « *“America is on the verge of technological breakthroughs that will enable us to live our lives less dependent on oil,” “And these technologies will help us be better stewards of the environment, and they will help us to confront the serious challenge of global climate change.”* »¹⁹

1.1.5 Les promesses ambivalentes d'une technologie « verte » : le cas des biocarburants

Face aux dilemmes annoncés, les biocarburants arrivent à point nommé. Ils offrent la possibilité de produire de l'énergie à partir de ressources renouvelables accessibles localement, maintenir la croissance économique et ils auraient pour effet de réduire les émissions de gaz à effets de serre. Mieux encore, cette technologie des biocarburants nécessite peu de changements au niveau des technologies « dépendantes », c'est-à-dire les véhicules, les réseaux de distribution et toute autre technologie dépendant des

¹⁸ Voici ce que précisa le Fonds Monétaire International en 1999 dans un article intitulé *La libéralisation des mouvements de capitaux : « La libéralisation des mouvements de capitaux a-t-elle causé une recrudescence de crises financières coûteuses? Il est certain que, si la libéralisation des mouvements de capitaux précède le renforcement du système financier intérieur, elle peut causer de graves problèmes économiques, voir des crises financières. En revanche, la suppression des entraves à la circulation de l'épargne a été une bénédiction pour le développement économique partout dans le monde. Et la puissante et irréversible vague de transformation des techniques d'information et de communication fait qu'aujourd'hui l'extrême mobilité des capitaux est une réalité incontournable. Face à ces constats, la solution n'est pas de revenir à un régime de restriction des flux de capitaux, mais de procéder à la libéralisation de manière ordonnée et bien enchaînée, avec l'appui de politiques macroéconomiques saines, de systèmes financiers intérieurs renforcés et dans une plus grande transparence grâce à la diffusion en temps voulu de l'information financière et économique. Entourée de ces précautions, la libéralisation devient non seulement inévitable mais salutaire. »* Eichengreen, B., Mussa, M., Dell'Araccia, G., Detragiache, E., Maria Milesi-Ferretti, G. & Tweedie, A. (1999). *La libéralisation des mouvements de capitaux : aspects analytiques* [Version électronique]. *Fonds Monétaire International – dossiers économiques*, 17. Consulté le 25 juin 2010 de <http://www.imf.org/external/pubs/ft/issues/issues17/fre/index.htm>

¹⁹ United States Department of State (2007, 24 janvier). *Bush Urges Cuts in Gasoline Use, More Biofuel Production*. Consulté le 3 février 2010 de <http://www.america.gov/st/washfile-english/2007/January/20070124170334saikceinawz8.820742e-02.html#ixzz1NrC1gJD3>

carburants pour fonctionner. Ainsi, depuis le début des années 2000, plusieurs États ont créé des outils politiques favorisant la production de biocarburants. Au Canada par exemple, depuis 2010 le gouvernement fédéral exige que l'essence soit composée en moyenne de 5 % de carburant renouvelable²⁰. Tant le secteur public que le secteur privé ont investi des sommes importantes dans ce nouveau marché énergétique des biocarburants – uniquement au Canada, il est évalué que les coûts associés au projet de règlement (Règlement sur les carburants renouvelables) sont de 3,2 milliards de dollars²¹. Inévitablement, on assiste à une ruée vers l'or « vert ». Cependant, ce nouvel engouement pour les biocarburants ne s'est pas fait sans « victime » ou dommages collatéraux.

²⁰ Environnement Canada. (n.d). *Le règlement sur les carburants renouvelables*. Consulté le 7 mars 2011 de <http://www.ec.gc.ca/energie-energy/default.asp?lang=Fr&n=0AA71ED2-1>

²¹ Selon le Gouvernement du Canada (2010, 10 avril) : « *La valeur actualisée des coûts associés au projet de règlement est évaluée à 3,2 milliards de dollars. Les producteurs et importateurs d'essence pourraient encourir des coûts de 936,2 millions de dollars, lesquels comprennent les investissements nécessaires pour mettre à niveau ou modifier les installations de raffinage ainsi que les systèmes de distribution et de mélange ; les coûts de construction des usines de carburant renouvelable sont estimés à 264,8 millions de dollars ; les coûts totaux prévus qui seront encourus par les consommateurs sont de 2 milliards de dollars, lesquels résultent de la consommation accrue de combustibles (le carburant à l'éthanol possède un contenu énergétique plus faible); et les coûts qui seront défrayés par le gouvernement fédéral afin d'assurer l'application, la promotion de la conformité, le développement ainsi que le maintien d'un système de déclaration électronique seraient d'environ 2,3 millions de dollars. Il a été estimé que le revenu du secteur des cultures pourrait augmenter de 0,7 %. Alors que les répercussions sur le revenu du secteur du bétail devraient diminuer de moins de 1 %, aucune répercussion mesurable dans les secteurs en aval n'est prévue. » (pp. 735-736)*

Section II – Les biocarburants

Cette prochaine section est descriptive, mais s'avère cruciale à la compréhension de ce que sont les biocarburants et du contexte mondial actuel qui les régissent.

Dans un premier temps, nous procéderons à une brève explication des technologies en matière de biocarburants. Nous définissons ensuite le terme *biocarburant* que nous emploierons tout au long de cette recherche. De plus, nous dresserons un bref portrait de la production mondiale des biocarburants. Pour ce faire, nous approfondirons la situation de certains grands producteurs de biocarburants, dont entre autres : les États-Unis, le Brésil, la Chine, la Malaisie et l'Indonésie, l'Union Européenne ainsi que le Canada.

Dans un deuxième temps, nous procéderons à une brève explication du contexte, des facteurs et des motivations qui ont mené certains gouvernements à cette course aux biocarburants. Nous traiterons des questions concernant le réchauffement climatique, la baisse des réserves mondiales d'hydrocarbure, la hausse des prix du pétrole, les conflits politiques et militaires ainsi que les crises économiques secouant le secteur agricole des pays membres de l'*Organisation de coopération et de développement économiques* (OCDE).

Dans un troisième temps, nous présenterons des constats qui découlent directement de l'exploitation et de la croissance de la production des biocarburants dans le monde : d'une part, la montée considérable des prix des denrées alimentaires et d'autre part, les impacts discutables sur l'environnement et sa biodiversité.

1.2.1 Les technologies en matière de biocarburants

Dans le cadre de cette recherche, le terme *biocarburant* désigne spécifiquement le *bioéthanol* et le *biodiesel* comme source alternative d'énergie aux carburants fossiles, excluant ainsi tout autre type de biocarburants, dont le bois de chauffage, le fumier et les biogaz (Mol, 2007). Les biocarburants sont des combustibles provenant directement de sources biologiques (Mol, 2007). Il s'agit donc de carburants provenant de ressources

renouvelables et utilisées comme combustibles dans les moteurs à combustion interne, tels les voitures, les camions et tout autre véhicule utilisant l'essence conventionnelle ou le diesel pour fonctionner (Charles et al., 2007). À ce jour, les biocarburants peuvent être produits à partir de diverses sources organiques²²:

- Les céréales, les grains (maïs, blé, etc.) et les végétaux contenant du saccharose (canne à sucre, betterave, manioc, etc.) peuvent être facilement fermentés pour produire du **bioéthanol** – utilisé à l'état pur ou mélangé à l'essence.
- Les graines oléagineuses, tels le soja, le colza²³, le tournesol, le palmier et le jatropha peuvent être converties en **biodiesel** – utilisé seul comme carburant ou mélangé avec le diesel ordinaire.
- Les matières végétales ligno-cellulosiques, tels les graminées (les herbes), les arbres, de même que divers déchets provenant des récoltes agricoles (p.e. la tige du maïs) peuvent être convertis en une nouvelle génération de bioéthanol, soit **l'éthanol cellulosique**. Ce processus se fait d'abord par une décomposition enzymatique suivie de la fermentation.

Ces diverses sources et technologies de production des biocarburants peuvent être classées en deux grandes familles, soit les biocarburants de *première génération*, et ceux de la *deuxième génération* (Charles et al. 2007). Les biocarburants faisant partie de la *première génération* sont le **bioéthanol** et le **biodiesel**. Ils sont en fait produits à partir des cultures agricoles originellement destinées à l'alimentation humaine et animale, que certains surnomment les *agrocarburants*. Pour sa part, le biocarburant de la deuxième génération, soit **l'éthanol cellulosique**, est fait à partir de produits végétaux qui « ne concurrencent pas directement » le marché de l'alimentation.

Cette distinction sera cruciale à la bonne compréhension de cette recherche. Le terme *biocarburants* désignera principalement ici les *biocarburants de première génération*, soit le **bioéthanol** et le **biodiesel**. Car comme nous le verrons, le bioéthanol et le

²² Cette catégorisation a été grandement inspiré du texte de Mol (2007, p.298)

²³ Au [Canada](#), le colza est connu également sous le nom de *canola*.

biodiesel, soit les biocarburants de première génération, représentent et représenteront du moins jusqu'en 2020, l'immense majorité des biocarburants produits dans le monde.

1.2.2 La production des biocarburants dans le monde

Depuis le début des années 2000, la production des biocarburants n'a cessé de croître, et n'ira qu'en accroissant pour la prochaine décennie selon un rapport de L'OCDE et de la FAO²⁴ (2011) intitulé : *OECD-FAO – Agricultural Outlook 2011-2020*. On estime qu'en 2020 la production d'éthanol atteindra 155 milliards de litres et de 42 milliards de litres pour le biodiesel, comparativement à 100 milliards et 20 milliards de litres respectivement pour l'année 2010.

1.2.2a) la production d'éthanol²⁵

En 2005, la production d'éthanol au niveau mondial était d'environ 50 milliards de litres, en 2010 elle atteignait environ 100 milliards de litres, et en 2020 il est prévu qu'elle atteigne les 155 milliards de litres. On estime que le maïs et la canne à sucre seront toujours les principales sources d'intrant servant à la fabrication d'éthanol jusqu'en 2020 – les grains secondaires²⁶ représenteront alors 44 % et la canne à sucre 36%. (OECD-FAO, 2011)

Dans les pays dits développés, la FAO et l'OCDE (2011) précisent qu'entre 2008 et 2010, 89% de la production d'éthanol a été produite à partir du maïs, et le blé comptait pour 3% – on estime également que l'éthanol cellulosique, soit les biocarburants de deuxième génération, occupera une place plus importante au cours de la prochaine décennie pour atteindre possiblement 8% de la production totale d'éthanol en 2020. Entre 2008 et 2010, les États-Unis ont produit en moyenne par année, un peu plus de 42.8

²⁴ L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, connue sous les sigles ONUAA ou, plus couramment, FAO soit en anglais Food and Agriculture Organization of the United Nations.

²⁵ Dans le rapport de l'OCDE et de la FAO (2011) le bioéthanol (biocarburant de première génération) et l'éthanol cellulosique (biocarburant de deuxième génération) ont été regroupés sous un même titre, soit l'*éthanol*.

²⁶ Selon la définition de l'OCDE, les grains secondaires (*coarse grains* en anglais) désignent les céréales, mais exclu le blé et le riz.

milliards de litres d'éthanol²⁷, dont 3 milliards provenaient de biocarburants de deuxième génération; pour ce qui est de l'Europe, elle en a produit pour près de 5.7 milliards de litres d'éthanol; et le Canada pour 1.5 milliard. (OECD-FAO, 2011)

Pour ce qui est des pays dits en développement, on estime qu'en 2020, 80% de l'éthanol sera produit à partir de la canne à sucre, dominé principalement par la production du Brésil. Entre 2008 et 2010, le Brésil a produit 26 milliards de litres d'éthanol en moyenne par année²⁸, la Chine un peu plus de 7.1 milliards²⁹, l'Inde près de 1.8 milliard. (OECD-FAO, 2011)

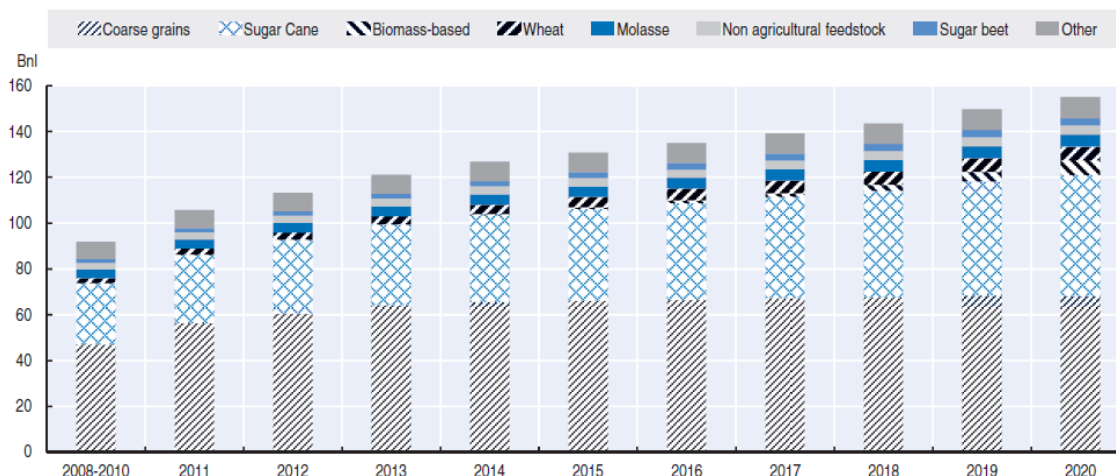
²⁷ En 2006, les États-Unis ont produit, majoritairement à partir des récoltes de maïs, pour 18.5 milliards de litres de bioéthanol, devançant ainsi le Brésil avec sa production de 17 milliards de litres, provenant de la canne à sucre (Naylor et al. 2007 ; Elobeid et Hart, 2007).

²⁸ Le Brésil a été jusqu'en 2006, en fait depuis les 25 dernières années, le plus grand producteur de bioéthanol. La production de bioéthanol du Brésil est la plus avantageuse, et ce, en raison d'un faible coût de production, d'une technologie de pointe, de système de gestion avancé et d'un taux très favorable de réduction des émissions de CO2 (Naylor et al. 2007 ; Mol, 2007). En fait, le bioéthanol produit à partir de la canne à sucre serait beaucoup plus efficace en ce qui a trait à la réduction des gaz à effets de serre. Ce bioéthanol produirait environ 80 % moins d'émission de CO2 que l'essence (carburant fossile), comparativement à une proportion de 20 à 40 % de moins que l'essence pour le bioéthanol fait à partir du maïs (Mol, 2007). Le bioéthanol au Brésil représente 40 % de tous les carburants utilisés dans les véhicules à moteur. Pour parvenir à ce résultat, 54 % des champs de canne à sucre y sont destinés (Naylor et al. 2007). Cette denrée alimentaire est cultivée sur 10 % du territoire brésilien, soit sur 5.6 millions d'hectares (Naylor et al. 2007).

²⁹ La Chine est également un grand producteur de bioéthanol. Elle en a produit 1.3 milliard de litres en 2006. Avant 2006, 85 % du bioéthanol chinois provenait des récoltes de maïs, de riz et de manioc (Naylor et al. 2007). Toutefois en 2007, un projet de loi a été adopté par le gouvernement chinois, interdisant l'utilisation des récoltes provenant des terres qui étaient originalement dévouées à l'alimentation (Naylor et al. 2007). Il faut comprendre que la Chine nourrit plus d'un cinquième (1/5) de la population mondiale avec seulement sept pour cent (7%) des terres agricoles du monde (FAO, 2007 in Naylor et al. 2007). Dans un contexte de saturation des terres, la Chine, et sa société d'État China Oil, ainsi que certaines entreprises d'alimentation investissent dans plusieurs pays de l'Asie du Sud-est, dont le Laos, le Cambodge, la Malaisie, l'Indonésie et les Philippines afin de produire des denrées agricoles destinées à la production de biocarburants (Naylor et al. 2007).

Voici un tableau tiré du rapport de l'OCDE et de la FAO (2011) qui détaille l'évolution prévue de la production mondiale d'éthanol par type d'intrant :

Figure 3.7. Evolution of global ethanol production by feedstocks used



Source: OECD and FAO Secretariats.

1.2.2a) la production de biodiesel

Pour la production mondiale de biodiesel, en 2005, elle était d'environ 5 milliards de litres, en 2010 elle atteignait environ 20 milliards de litres, et en 2020 il est prévu qu'elle atteigne près des 40 milliards de litres. On estime que l'huile végétale sera toujours la principale source d'intrant servant à la fabrication de biodiesel jusqu'en 2020 – dans une proportion de 75% pour l'huile végétale et de 7% pour le jatropha. (OECD-FAO, 2011)

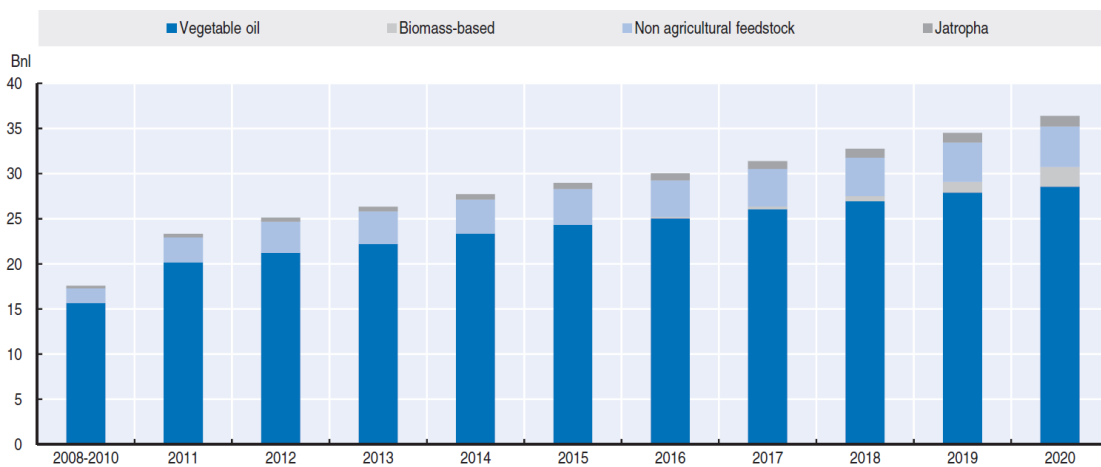
Dans les pays dits développés, la FAO et l'OCDE (2011) précisent qu'entre la période 2008-2010 et 2020, la proportion de l'huile végétale servant d'intrant dans la production de biodiesel devrait passer de 85% à 75 % afin de laisser une plus grande place au produit non agricole (p. ex. les gras). Entre 2008 et 2010, l'Europe a produit en moyenne par année, un peu plus de 9.1 milliards de litres de biodiesel; pour ce qui est des États-Unis, ils en ont produit pour près de 1.7 milliard; l'Australie, 627 millions de litres; et le Canada 236 millions (OECD-FAO, 2011)

En ce qui a trait aux pays dit en développement, l'huile végétale faite à partir de l'huile de soya et l'huile de palmier, demeurera la principale source d'intrant dans la fabrication de biodiesel. Entre 2008 et 2010, le Brésil a produit près de 1.6 milliard de litres de

biodiésel en moyenne par année, l'Argentine un peu plus de 1.5 milliard, la Malaisie 765 millions de litres, la Thaïlande 584 millions de litres; et l'Indonésie 369 millions de litres³⁰. (OECD-FAO, 2011)

Voici un également un tableau tiré du rapport de l'OCDE et de la FAO (2011) qui détaille l'évolution de la production mondiale du biodiesel par type d'intrant :

Figure 3.8. **Evolution of global biodiesel production by feedstocks used**



Source: OECD and FAO Secretariats.

1.2.3c) la production de biocarburant spécifique au Canada

Selon le gouvernement canadien, le maïs et le blé, principalement, servent actuellement et serviront de matières premières à l'industrie canadienne des biocarburants. De même, avec l'entrée en vigueur du *Règlement sur les carburants renouvelables* (exigeant que l'essence soit composée en moyenne de 5 % de carburant renouvelable, et ce, à partir du 15 décembre 2010³¹), la demande en biocarburant est passée d'un milliard de litres en 2009, à près de deux milliards de litres en 2011-2012. De plus, le gouvernement canadien suppose que la majorité du volume de biocarburants sera généré par la

³⁰ Pour leur part, la Malaisie et l'Indonésie sont de grands producteurs d'huile de palmier (Naylor et al. 2007). Cette dernière est l'huile végétale la moins chère sur le marché, par conséquent, elle devient une huile extrêmement convoitée pour la production de biodiesel (Naylor et al. 2007). C'est pourquoi l'Indonésie et la Malaisie avaient toutes deux promis 6 millions de tonnes métriques d'huile de palmier destinées à la production de biodiesel, ce qui représente environ 40 % de leur production totale d'huile de palmier.

³¹ Ce règlement est bel et bien entré en vigueur le 15 décembre 2010, voir : Environnement Canada. (n.d). Le règlement sur les carburants renouvelables. <http://www.ec.gc.ca/energie-energy/default.asp?lang=Fr&n=0AA71ED2-1>

production nationale. Il n'est toutefois pas exclu, dans l'éventualité d'un manque à gagner, que l'importation de biocarburants en provenance, principalement, des États-Unis (région centrale) vienne compenser ce manque. (Gouvernement du Canada, 2010)

« In Canada, the mandate calls for an ethanol share of 5% in gasoline type fuel use in volume terms. It is projected to be filled by 2011 and maintained throughout the projection period. Canadian ethanol consumption is thus projected to grow in line with fuel consumption. Domestic production is expected to rise over the projection period to reach almost 2.4 bnl in 2020. Biodiesel use is projected to comply with the biodiesel blending mandate of 1.6% (2% in volume terms) for all transport diesel as well as heating oil by 2012. » (OECD-FAO, 2011 ; p.82)

Les biocarburants, à l'époque actuelle, jouent un rôle fondamental sur le marché de l'énergie, révolutionnant non seulement ce marché, mais également celui de l'agriculture et celui des denrées alimentaires. Selon les estimations de l'OCDE et de la FAO (2011), une part de plus en plus importante des denrées alimentaires sera destinée à la production de biocarburants :

« Biofuel use will continue to represent an important share of global cereal, sugar crops and vegetable oil production over the Outlook period. By 2020, 12% of the global production of coarse grains will be used to produce ethanol compared to 11% on average over the 2008-10 period 16% of the global production of vegetable oil will be used to produce biodiesel compared to 11% on average over the 2008-10 period and 33% of the global production of sugar compared to 21% on average over the 2008-10 period. Over the projection period, 21% of the global coarse grains production's increase, 29% of the global vegetable oil production's increase and 68% of the global sugar cane production's increase are expected to go to biofuels. » (OECD-FAO, 2011 ; p.86)

Cette révolution énergétique et agricole n'est pas uniquement le fruit du marché économique, mais également le résultat de décisions politiques majeures.

1.2.3 Contexte et motivations

Des facteurs économiques et écologiques sont aux sources des motivations concernant la production des biocarburants – que l’on parle des changements climatiques, la montée du coût du pétrole, l’instabilité géopolitique de certains pays producteurs exportateurs de pétrole, l’incertitude des niveaux des réserves mondiales en hydrocarbures ou encore les crises économiques secouant le secteur agricole des pays membres de l’OCDE.

Les gaz à effets de serre sont certainement une des plus grandes préoccupations du XXI^{ème} siècle,³² et ce, en raison des changements climatiques qu’ils engendrent. Comme il a été dit plus haut, les gouvernements sont appelés à intervenir. Le secteur du transport, un des grands responsables du réchauffement climatique avec ses émissions substantielles de dioxyde de carbone et monoxyde de carbone (Smekens et al. 2006 in Charles et al., 2007), est bien visé par des politiques prévoyants des cibles de réduction des gaz à effets de serre. Toutefois, la réalité est telle que les émissions provenant du secteur du transport semblent loin de s’estomper, en fait, elles sont en nette expansion. À vrai dire, la demande en hydrocarbure ne cesse de croître, et ce, en raison des pays peuplés comme la Chine, l’Inde, le Brésil et le Mexique traversant une croissance économique importante (Charles et al., 2007). Dans ce contexte, les biocarburants sont perçus par plusieurs comme une partie de la solution au réchauffement climatique. Une solution « commode » qui nécessite peu de changement technologique en ce qui a trait aux réseaux de distribution et aux véhicules. Les biocarburants seraient une source d’énergie renouvelable et plus verte pour l’environnement. La logique serait la suivante : les biocarburants font partie d’un cycle écologique. Comparativement aux carburants fossiles, qui une fois consommés relâchent dans l’atmosphère du carbone qui était enfoui dans le sol depuis des millénaires, les biocarburants pour leur part, une fois consommés, sont absorbés par les plantes qui sont réutilisées dans la production de biocarburant (Thompson, 2007). Toutefois, l’aspect écologique ne saurait être la seule motivation poussant les dirigeants à entreprendre ce tournant énergétique. En fait, l’environnement serait possiblement une motivation très secondaire dans cet engouement.

³² À ce sujet, la Conférence de Copenhague de 2009 sur le climat est un exemple représentatif.

Le pétrole, cette ressource énergétique non renouvelable, a été depuis les dernières décennies, extrêmement convoité par l'ensemble des pays de la planète, engendrant des conflits politiques qui ont souvent mené aux armes³³. Effectivement, « [...] *civil wars and global conflicts have also been fought and million of lives lost over control of and access to oil. Entire cultures have been and continue to be transformed or destroyed by crude.* » (Karlner, 1997 ; p.60). Dans un contexte dans lequel la demande en pétrole dépasse l'offre, les prix du pétrole ne pourront qu'augmenter (Ford et Senauer, 2007), atteignant des prix records comme au début de l'été 2008, clôturant à 147 dollars le baril³⁴. Il est prévu qu'entre 2003 et 2030, la consommation d'énergie augmentera de 70% (Ford et Senauer, 2007). La fin de l'ère du pétrole bon marché est prévue dans un proche futur, ce qui créera très probablement d'importantes secousses socio-économiques et de nombreuses tensions internationales (Bentley 2006 et al. in Charles et al, 2007). Dans ce contexte, la sécurité nationale d'un pays est étroitement liée à sa sécurité énergétique (Charles et al, 2007). De nombreux pays importateurs de pétrole, dont les États-Unis et ceux de l'Union européenne (de très grands joueurs sur le marché de l'énergie), dépendent de pays producteurs-exportateurs de pétrole qui, souvent, sont perçus comme étant politiquement et militairement « instables » (Mol, 2007). Plusieurs pays perçoivent ainsi la production de biocarburants comme une alternative énergétique leur assurant, du coup, une meilleure sécurité nationale (Mol, 2007). Comme le souligne Thompson (2007), le 11 septembre 2001 aurait suscité aux États-Unis un contexte politique dans lequel atteindre une indépendance énergétique était une chose patriotique à faire³⁵. « *Indeed, the use of biofuels has been promoted as a small step that the average American can take in winning the war against terror.* » (Mazurek, 2005 in Charles et al, 2007).

³³ À titre d'exemple, la Guerre du Golfe (Guerre du Kuwait) de 1990-1991 et la crise du Darfour qui se perpétue encore aujourd'hui.

³⁴ En 2008 le baril de pétrole avait brièvement dépassé les 147 dollars US – ce prix demeure toujours le record. Cyberpresse.ca (2011, 25 avril). *Prix de l'essence: Obama critique les pétrolières*. Consulté le 17 juin 2011 de <http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/economie/energie-et-ressources/201104/25/01-4393223-prix-de-lessence-obama-critique-les-petrolieres.php>

³⁵ L'ex-président Américain George W. Bush et l'ex-secrétaire à l'agriculture Mike Johanns sont spécifiquement associés à la promotion des biocarburants sous cet angle (Thompson, 2007)

Ainsi, quoi de mieux que de demander aux agriculteurs déjà touchés par un contexte économique défavorable pour accomplir cette tâche colossale. En effet, depuis quelques années les secteurs agricoles des pays membres de l'OCDE sont durement touchés par des crises économiques. Ces stagflations économiques³⁶ qui secouent les communautés rurales sont dues entre autres, à la surproduction des denrées alimentaires et aux faibles prix qu'ils reçoivent pour leurs récoltes. Ce faisant, les revenus des agriculteurs ne cessent de diminuer et la mise de côté de certaines terres devient de plus en plus fréquente (Mol, 2007). Ces facteurs secouant le secteur agricole ont donc généré un contexte extrêmement favorable, disposant les gouvernements à promouvoir et à concevoir des politiques favorisant la production des biocarburants dans le but d'épauler les communautés agricoles (Charles et al, 2007). En effet, l'exploitation des biocarburants a été perçue, par certains membres du gouvernement et les groupes d'intérêts agricoles, comme une source de revenus supplémentaires pour les agriculteurs, assurant du coup la sécurité future des communautés rurales (Charles et al, 2007). La promotion des biocarburants a donc été soutenue dans cette logique : l'utilisation des biocarburants augmente l'indépendance énergétique de la nation et aide les agriculteurs et leurs familles (Charles et al, 2007). Plusieurs pays ont ainsi adopté des cibles nationales de production et de consommation de biocarburants (Mol, 2007).

1.2.4 L'envers de la médaille des biocarburants

Par ailleurs, la mise en œuvre de ces politiques énergétiques, économiques et environnementales ne sont pas sans conséquence négative. D'une part, leurs bilans environnementaux sont discutables, d'autre part, leurs impacts sur l'ensemble des marchés des denrées alimentaires sont considérables.

1.2.4.a) L'insécurité alimentaire

Depuis un bon moment déjà, les prix des denrées alimentaires ont été marqués par une tendance à la baisse. Toutefois, depuis l'engouement pour les biocarburants entre

³⁶ *Stagflation*, signifie une économie qui souffre simultanément d'une croissance économique faible et d'une forte inflation.

autres³⁷, cette tendance enregistrée sur plusieurs décennies semble s'être renversée (Naylor et al, 2007). Nous assistons donc à une montée importante des prix des denrées alimentaires. Pour une partie de la population mondiale, une telle augmentation affecte peu leur niveau de vie. Cependant, pour environ un tiers de celle-ci, cette réalité est d'un tout autre ordre.

Il importe d'abord, de garder en tête, que remplir le réservoir d'essence d'un véhicule utilitaire sport (VUS) de 95 litres de bioéthanol nécessite 204 kilogrammes de maïs – ce qui représente la quantité approximative de calories consommées par une personne dans une année (Ford et Senauer, 2007).

La FAO souligne que plus de 800 millions de personnes vivent avec moins de 1\$ par jour – ces gens vivent dans une insécurité alimentaire constante (Naylor et al, 2007; Elobeid et Hart, 2007). De même, elle estime que 2 à 2.5 milliards de personnes vivent avec 1 à 2 dollars par jour. Pour ces individus, s'il y a augmentation des prix des denrées alimentaires, il existe un risque important qu'eux aussi tombent dans une insécurité alimentaire (Naylor et al, 2007 ; Ford et Senauer, 2007).

Comme le souligne Naylor et al. (2007), depuis bien longtemps, les prix des denrées alimentaires et le prix du pétrole ne se sont pas déplacés dans les mêmes directions. Depuis les cent dernières années, la production de denrées alimentaires a été marquée par une production accrue, ce qui a eu pour effet de réduire les prix de ces denrées.

Auparavant, les prix des denrées alimentaires étaient affectés par les prix de l'énergie, mais à un tout autre niveau – le pétrole était un coût de production, soit par l'utilisation du pétrole pour les machineries agricoles, le transport, la production des pesticides et des engrais. Cependant, depuis la production de masse des biocarburants, le prix des denrées alimentaires dépend aujourd'hui de plus en plus directement du prix du pétrole. En effet, les denrées alimentaires sont devenues des intrants directs dans la production d'énergie

³⁷ La spéculation participe également à la volatilité des prix des denrées alimentaires, ainsi que d'autres facteurs.

(Elobeid et Hart, 2007; Naylor et al, 2007). En somme, plus il y a une demande croissante pour le pétrole, plus les prix des denrées alimentaires grimpent. Les producteurs de biocarburant sont prêts à payer davantage pour les denrées alimentaires, car ils sont en mesure d'être très compétitifs sur le marché de l'énergie (Ford et Senauer, 2007).

À titre d'exemple, la quantité importante de maïs que ces usines transforment pour la production de bioéthanol a un impact considérable sur l'ensemble du marché de l'alimentation. En 2007, on précisait que le prix du maïs avait grimpé à son plus haut niveau depuis les 10 dernières années. Le prix du maïs avait augmenté aux États-Unis de 60 % et dans le monde de plus de 25 % (Elobeid et Hart, 2007). Les prix du blé, du soja et du riz avaient également montés en flèche, non seulement du fait qu'ils sont employés comme substitut au maïs, mais aussi parce que les fermiers en plantent de moins en moins, et ce, en raison du fort prix qu'ils reçoivent pour le maïs (Ford et Senauer, 2007 ; Elobeid et Hart, 2007).

Le marché du bétail est également touché par la production des biocarburants, car il en coûte plus cher au fermier pour nourrir leur bétail. Dans ce contexte, si les fermiers font de moins en moins de profits avec l'élevage du bétail, la production diminuera et nécessairement les prix grimperont (il en va de même pour ce qui est du lait, de la volaille, des œufs, du porc, etc.) (Ford et Senauer, 2007). Et c'est sans parler de la spéculation qui a également une part de responsabilité dans la montée des prix des denrées alimentaires.

La volatilité des prix a ainsi un impact dévastateur sur les plus pauvres de la planète, car ces ménages dépensent de 55 % à 75 % de leur revenu familial pour leur alimentation (Naylor et al, 2007). La canne à sucre, le maïs, le manioc, l'huile de palmier, le soja et le sorgho, sont des denrées alimentaires qui représentent à elles seules environ 30 % de l'apport quotidien en calories des personnes souffrant d'une sous-alimentation chronique

(FAO, 2007 in Naylor, 2007). Pour ce qui est du manioc³⁸, cette denrée procure un tiers des besoins en calories des populations habitant l'Afrique subsaharienne – plus de 200 millions des personnes les plus pauvres de la planète dépendent de cette denrée alimentaire (le manioc représente un tiers des calories pour le Congo et la moitié de l'apport calorique pour les gens du Ghana). Le manioc alimente également les populations des pays tropicaux quand ceux-ci ne peuvent se payer autre chose. Le manioc est donc une denrée alimentaire extrêmement importante. De plus, ce sont des pays comme le Guatemala, le Malawi et la Tanzanie, détenant un taux élevé de malnutrition et qui dépendent grandement du maïs, qui sont les plus vulnérables aux augmentations de prix. En ce qui a trait à l'huile de palmier, celle-ci occupe une place moindre dans l'apport régulier en calories, toutefois, elle occupe une place dominante dans l'apport en gras quotidien. Entre la mi-2006 et la mi-2007, les spéculations sur les prix de l'huile de palmier ont fait augmenter son prix de 80 %. (Naylor et al, 2007).

1.2.4.b) Les problèmes environnementaux

Déforestation, diminution de la biodiversité, dégradation des sols et pollution des eaux, ce sont des constats qui semblent maintenant indissociables de la production de masse des biocarburants – résultant d'une monoculture intensive.

La croissance dans la production des biocarburants est contrainte par la capacité du secteur agricole à produire les denrées alimentaires (Naylor et al., 2007). Les terres agricoles sont limitées dans plusieurs parties du monde et là où une expansion est envisageable, dans bien des cas, elle se fait également au détriment de l'environnement (Naylor et al, 2007).

³⁸ « *Le manioc fait partie intégrante du régime alimentaire de plus d'un demi-milliard d'êtres humains. Les racines de manioc ont une teneur élevée en calories, et les feuilles sont une bonne source de protéines et de vitamines A et B. Les agriculteurs de subsistance connaissent depuis longtemps les avantages du manioc. Il pousse sur des sols médiocres de terres marginales et ne demande que très peu d'engrais, de pesticides et d'eau. En outre, vu qu'il peut être récolté à tout moment (entre 8 et 24 mois après la plantation), il sert à conjurer d'éventuelles pénuries alimentaires.* » FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). (2000). *Manioc: culture vivrière de base pour des millions de personnes*. Consulté le 19 janvier 2008 de <http://www.fao.org/nouvelle/Fotofile/PH0007-f.htm>

À ce sujet, les plantations de palmier (servant à la production de l'huile de palme) en Indonésie et en Malaisie sont des exemples incontournables de déforestations tropicales (Mol, 2007 ; Ford et Senauer, 2007). En Indonésie, on transforme de grandes parties de la forêt tropicale de Bornéo en plantation de palmiers (Naylor et al, 2007). Les forêts tropicales sont souvent brûlées pour laisser place aux palmiers, engendrant du coup de nombreux problèmes de pollution de l'air et d'importantes émissions de carbone relâchées dans l'atmosphère – un carbone qui était stocké dans cette biomasse, dans les sols, et particulièrement dans les tourbières (Naylor et al, 2007). De plus, la conversion de ces forêts engendre la destruction des habitats, en situation pourtant déjà très critique, de plusieurs espèces menacées, dont entre autres les orangs-outans (Goossens et al. 2006 in Naylor et al. 2007). La pollution des eaux provenant des usines de transformation de l'huile de palmier, est également un problème, car non seulement elle met en danger plusieurs habitats d'espèces animales, mais également celui des humains (Naylor et al. 2007).

La production de soya brésilienne engendrerait également des problèmes environnementaux importants, car elle menace des territoires d'une grande biodiversité, soit la forêt tropicale d'abord et en deuxième lieu la savane (Mol, 2007). La culture du soya pour la production du biodiesel et l'alimentation du bétail serait une menace directe à la forêt amazonienne (Morton et al. 2006 in Naylor et al. 2007). Depuis 30 ans, l'expansion de la culture du soya s'est dirigée vers le nord, et il est prévu que d'ici 2050, plus de 40% de la forêt tropicale amazonienne sera détruite (Soares-Filho et al. 2006 in Naylor et al. 2007). La savane *Cerrado* brésilienne, et la forêt *Chaco* de l'Argentine, du Paraguay et de la Bolivie sont également menacées par les monocultures (Morton et al. 2006 in Naylor et al. 2007). Or, si les prix du soja demeurent élevés en raison d'une part, de la diminution de production de soya des États-Unis³⁹ et d'autre part, d'une demande de plus en plus élevée pour le soya servant à la production de biodiesel, la forêt tropicale amazonienne et la savane se voient grandement menacées. Ce qui engendra du coup des

³⁹ Les États-Unis délaissent de plus en plus le soya pour faire place aux maïs, qui est utilisé dans la production de bioéthanol.

pertes incalculables au niveau de la biodiversité et le relâchement de plusieurs milliers de tonnes de carbone dans l'atmosphère (Morton et al. 2006 in Naylor et al. 2007).

En ce qui a trait à la culture du maïs, cette monoculture engendre une dégradation de plus en plus importante de la qualité des sols (Mol, 2007), mais également des eaux. Sur ce dernier point, l'OCDE et la FAO (2011) expliquent :

«The water quality impacts from bioenergy feedstock production derive from the management practices used in their cultivation, including the use of agro-chemicals, while the processing plants to convert raw materials to bioenergy can also have impacts on water quality. Much of the projected production of biofuels are expected to be derived from maize, which could result in increased levels of soil sediment and nutrient water pollution, particularly where maize is cultivated on marginal agricultural land which contributes to the highest soil sediment and nutrient run-off loads. This may have significant consequences for water quality, especially rivers and coastal areas. » (OECD-FAO, 2011 ; p.89)

Les problèmes environnementaux posés par les biocarburants sont beaucoup plus complexes qu'on a pu le décrire dans le cadre de cette dernière section. En fait, il en va de même pour l'ensemble des situations dont traitent ce chapitre, que l'on parle de la situation des principaux pays producteurs de biocarburants, des facteurs et des motivations ayant poussé les dirigeants d'États et des grandes sociétés (*corporations*) dans cette course à l'or vert ou les impacts sur le marché des denrées alimentaires affectant directement les plus pauvres de ce monde.

Section III – L’objet de recherche

1.3 La définition de l’objet de recherche

Dans un récent rapport (juin 2011) intitulé, « *Cultiver un avenir meilleur – La justice alimentaire dans un monde aux ressources limitées* », Oxfam International résume le contexte actuel de l’agriculture, mais surtout de la faim dans le monde :

« L’année 2008 a marqué le début d’une nouvelle ère de crises. L’effondrement de la banque Lehman Brothers, un baril de pétrole à 147 dollars et l’envol du prix des denrées alimentaires, générant des manifestations dans 61 pays, et des émeutes dans 23. [...] De nouvelles recherches menées dans le cadre de ce rapport dressent un portrait sombre de ce que serait l’effet sur la faim dans le monde d’une accélération du changement climatique et de la raréfaction des ressources. Elles aboutissent à une prévision de l’augmentation mondiale du prix des cultures de base comprise entre 120 et 180 % d’ici à 2030. Un scénario catastrophe pour les pays pauvres importateurs de denrées alimentaires qui inclut les prémices d’un recul de grande ampleur du développement humain. [...] Dans le même temps, les bénéfices des sociétés agroalimentaires internationales se sont littéralement envolés, les retours sur investissements des spéculateurs ont atteint des niveaux record et une nouvelle vague d’accaparement des terres a frappé les pays en développement [...]. Le chaos climatique nous a aujourd’hui plongés dans une seconde crise du prix des denrées alimentaires en trois ans, et rien ne dit que le système mondial va cette fois-ci mieux la gérer. Le pouvoir reste aux mains d’une minorité qui défend ses intérêts. [...] Les terres s’épuisent et les réserves d’eau douce s’assèchent. Nous sommes entrés dans « l’ère anthropocène », une nouvelle époque géologique où l’activité humaine devient le principal facteur des changements sur la planète. [...] Avec l’intensification des pressions sur les ressources et l’accélération du changement climatique ce sont les populations vulnérables et pauvres qui souffriront en premier des conditions météorologiques extrêmes, de la volatilité du prix des denrées alimentaires et de la ruée vers les terres et l’eau. [...]» (Oxfam International, 2011 ; p.7)

Or, comme il a été dit en introduction, quatre années avant ce rapport, Jean Ziegler sonna l’alarme alors qu’il était rapporteur spécial auprès des Nations unies sur le droit à l’alimentation. Il dénonça devant l’ONU à New York en octobre 2007 : « *La ruée soudaine et mal inspirée vers la conversion de nourriture comme le maïs, le blé, le sucre*

*et l'huile de palme en biocarburants est une recette pour le désastre. [...] un crime contre l'humanité. »*⁴⁰

En associant les biocarburants à un *crime contre l'humanité*, Jean Ziegler a certainement capté l'attention du monde sur une problématique qui, à première vue, semblait loin d'appartenir à l'univers de la criminalité, y compris pour les criminologues eux-mêmes. C'est bien sûr le mot *crime* qui change tout le sens du propos. Le construit social dont étaient porteurs les biocarburants est alors redéfini ou du moins grandement questionné. Ziegler en appelle en effet, à une reconstruction cognitive du phénomène considéré : il fait non seulement d'une solution un problème (et d'un problème un crime), mais il rappelle aussi qu'un important mal-être civilisationnel ne découle pas toujours d'une transgression d'une norme, mais paradoxalement de sa création et de son respect. À vrai dire, Jean Ziegler joue un rôle fondamental, celui de l'instigateur, celui qui tire la sonnette d'alarme dénonçant un problème de taille qui doit inquiéter et donc nécessiter une attention toute particulière.

Mais Ziegler demande-t-il pour autant une intervention pénale ? Certainement pas. Il s'agit d'une problématique extrêmement complexe que le droit pénal ne serait pas en mesure de quadriller dans sa seule logique de *responsabilité individuelle* – immunisant du coup les institutions de toute remise en question (Reiman, 2004).

En effet, il est question ici de décisions politiques et surtout privées qui transcendent plusieurs acteurs, institutions et nations du globe, des décisions portant sur l'avenir de la société et la contribution des technologies en matière de biocarburants. Il n'est pas question de crimes politiques ou de violences étatiques. Cette problématique dépasse les catégorisations habituelles du droit, elle se pose au niveau de l'idéologie qui est, pour la plupart, exprimée dans des discours légitimés et soutenus par sa base économique en Occident.

⁴⁰ BBC Afrique (2007, 27 novembre). *Les biocarburants, "un crime contre l'humanité"*. Consulté le 10 janvier 2008 de http://www.bbc.co.uk/french/news/story/2007/10/071027_biofuels_food.shtml

La pertinence sociale de cette thèse pourrait être résumée en cette seule et unique question : en étant dès lors conscient depuis longtemps des problèmes reliés à l'insécurité alimentaire qui affectent les plus défavorisés de ce monde, comment sommes-nous parvenus à normaliser une redirection d'une part importante de la production mondiale de denrées alimentaires vers la transformation de biocarburants ?

En d'autres termes donc, nous nous demandons comment un discours qui aggrave les périls auxquels notre civilisation est confrontée parvient à présenter un problème en «solution » ? Comment parvient-on à inscrire dans notre sens commun le fait que les biocarburants sont un bienfait pour l'humanité ? Bref, notre question principale est la suivante : **comment les discours fabriquent-ils la normalité de l'usage des biocarburants ?** Cette thèse a pour objectif l'analyse critique du discours des organisations privées promouvant les biocarburants.

En somme, cette problématique sur les biocarburants, s'insère-t-elle dans un contexte plus global de normalisation de divers mal-être civilisationnel ? Alors que tout semble pouvoir se justifier par et pour cette « atteinte » de prospérité imprégnée de l'idéologie (néo)libérale, elle semble pourtant aujourd'hui ériger l'excès en norme, l'inégalité sociale en dommage collatéral inévitable...

Chapitre deux

Cadre théorique

« *Il ne peut y avoir révolution
que là où il y a conscience.* »
Jean Jaurès

Pourquoi s'attarder à la question des biocarburants *en criminologie* ? Une des raisons est qu'au plan thématique et conceptuel, un tel sujet nous amène à participer à l'ouverture de la discipline criminologique et, éventuellement, sa transition vers la *zémologie*. Ce dernier courant suggère non plus « simplement » de s'intéresser au concept de *crime* (code criminel, prison, etc.) et de *déviance* (étiquettes sociales), mais plutôt de redéfinir l'objet de recherche autour du concept de *tort*. Si les objets *crime* ou *déviance* doivent être appréhendés par la criminologie, c'est d'abord comme un *tort* parmi d'autres qui produit et reproduit les inégalités sociales, telle que la criminologie critique le soutient⁴¹.

Il est clair que cette dernière a fait preuve d'une capacité d'adaptation notable. En lien avec notre sujet, la criminologie critique s'incarne entre autres, dans la *Green Criminology*. Même si ce nouveau mouvement criminologique s'intéresse à des objets de recherches non conventionnels, telle la question des « crimes » et des torts environnementaux, nous y voyons tout de même des dangers importants.

Ce chapitre sera divisé en trois sections. Dans un premier nous traiterons des apports de la criminologie critique, plus précisément ceux de la *Green Criminology*. Dans un deuxième temps, nous expliquerons pourquoi nous prônons une *zémologie* plutôt qu'une criminologie critique, ou plus exactement, une transition future de la criminologie critique vers la *zémologie*. Une fois ce cheminement fait, ceci nous amènera au cœur de notre cadre théorique qui constituera la troisième et dernière section de ce chapitre.

⁴¹ Comme le propose un ouvrage classifié de *classique* par la criminologie critique : Reiman, J. (2004) *The Rich Get Richer and the Poor Get Prison*. Ideology, Class and Criminal Justice. Seventh Edition. Boston: Allyn and Bacon

2.1 De la *Green Criminology* à la zémiologie

Les biocarburants ont été promus comme une partie de la solution face au problème du réchauffement climatique. Ils sont présentés comme une technologie énergétique dite «verte », soit renouvelable, et donc du même coup, respectueuse de l'environnement. Cependant, tous n'arrivent pas aux mêmes conclusions. Plusieurs documentent ses effets dommageables sur l'environnement en raison d'une monoculture intensive et la perturbation des prix sur le marché des denrées alimentaires, touchant de près les plus pauvres (Charles et al., 2007 ; Elobeid et Hart, 2007 ; Ford et Senauer 2007; Mol, 2007).

Tous se souviennent de l'explosion du réacteur nucléaire de Tchernobyl en 1986, un vrai désastre scientifique. Une technologie énergétique dite à faible risque se révèle dévastatrice pour une population entière et un écosystème qui sera grandement perturbé, possiblement, pour plus d'un millénaire. Dans ce sens, le travail de Ulrich Beck (1992) sur la « société du risque » offre des pistes d'analyses intéressantes et ce, particulièrement pour le domaine de la *Green Criminology* comme le souligne Carrabine et al. (2004) et South (1998). Les sociétés industrielles ont été maintes fois pointées du doigt pour avoir créé de nombreux nouveaux risques, des risques produits par ces nouvelles technologies – il ne s'agit pas des risques naturels, mais bien des risques manufacturés (*manufactured risk*) qui sont directement associés à l'exploitation de ces nouvelles technologies⁴² (Carrabine et al., 2004 ; p.314). Ces possibles conséquences peuvent survenir plusieurs années, voire plusieurs centaines d'années, après la mise en œuvre de ces nouvelles technologies (Carrabine et al. 2004 : p.314). Les mêmes auteurs distinguent alors dans ces nouveaux risques l'émergence de possibles « crimes » environnementaux.

Survient alors un questionnement important : quand pouvons-nous parler d'un *crime environnemental* ? Pour des incidents aussi importants que l'explosion du réacteur

⁴² Afin de bien illustrer ces nouveaux « crimes » environnementaux amenés par ces nouvelles technologies Carrabine et al. (2004) recourent à divers exemples, dont entre autres l'explosion de l'usine de produits chimiques (la catastrophe de Bhopal), Union Carbide en Inde qui aurait causé la mort de 6 000 personnes et aurait blessé de façon permanente plus de 20 000 individus. Le chlorofluorocarbure (CFC), ce gaz responsable de la destruction de la couche d'ozone, a entraîné l'augmentation des cancers de la peau et de nombreux autres effets sur les végétaux et les animaux.

nucléaire de Tchernobyl, la catastrophe de Bhopal en Inde, voire même la question plus discrète des biocarburants, souvent aucune accusation criminelle n'est portée. Les cas sont jugés *trop complexes*. Dans les dossiers dans lesquels on porte des accusations, aux yeux de certains, mais surtout aux yeux des victimes, les dossiers sont résolus beaucoup trop tard et les peines sont perçues comme étant trop clémentes (tel le cas de Bhopal⁴³). Dans certaines autres situations, on ne peut tout simplement pas parler de crime, car des politiques et des lois prescrivent ces actions – tel le cas des biocarburants.

Il s'avère ainsi nécessaire de définir ce qu'est un *crime environnemental*. Pour certains, dont Situ et Emmons (2000), un crime environnemental est la commission d'une action ou une omission qui viole les lois environnementales assujetties à des poursuites criminelles et à des sanctions pénales (White, 2003 ; p.485). En ce qui nous concerne, la production des biocarburants ne semble pas aller à l'encontre de certaines lois criminelles. En fait, c'est plutôt l'inverse qui se produit, des lois sont produites afin d'encourager la production – la création de cibles bien définies sont enchâssées dans des accords entre les États et les sociétés privées. Si nous devons appliquer une telle définition, il nous serait alors impossible d'aborder la problématique des biocarburants sous l'angle des crimes contre l'environnement.

Cependant, d'autres auteurs, dont Sutherland (1949) et Schwendinger et Schwendinger (1975) ont proposé une conception élargie du concept de *crime*, voire une nouvelle définition. Pour Sutherland, il est important que la criminologie s'intéresse davantage à

⁴³ « *The convictions are the first since the disaster at the Union Carbide plant - the world's worst industrial accident. The eight Indians, all former plant employees, were convicted of "death by negligence". One had already died - the others are expected to appeal. Campaigners said the court verdict was "too little and too late". [...] All of them are Indians. The seven former employees, some of whom are now in their 70s, were also ordered to pay fines of 100,000 Indian rupees (£1,467; \$2,125) apiece. Although Warren Anderson, the American then-chairman of the US-based Union Carbide parent group, was named as an accused and later declared an "absconder" by the court, he was not mentioned in Monday's verdict. Rights groups and NGOs working with the victims of the gas leak said that the verdict was inadequate. "It sets a very sad precedent. The disaster has been treated like a traffic accident. It is a judicial disaster, and it is a betrayal [of Indian people] by the government," activist Satinath Sarangi said.* » BBC News. (2010, 7 juin). *Bhopal trial: Eight convicted over India gas disaster*. Consulté le 7 septembre 2010 de <http://news.bbc.co.uk/2/hi/8725140.stm>

toute la question des *white collar crimes* – selon l’auteur, les impacts de la criminalité en col blanc sur la société ont été grandement sous-estimés⁴⁴. Pour leur part, Schwendinger et Schwendinger (1975) soutiennent qu’il est préférable que la criminologie critique rejette les définitions traditionnelles reliées au concept de *crime* afin d’appréhender l’objet *crime* comme toute violation aux droits humains fondamentaux :

« [...] basic human rights] are differentiated because their fulfilment is absolutely essential to the realisation of a great number of values [...] the right to racial, sexual and economic equality. The abrogation of these rights certainly limits the individual's choice to fulfil himself in many spheres of life. These rights therefore, are basic because there is so much at stake in their fulfilment. [...] individuals who deny these rights to others are criminal. Likewise social relationships and social systems which regularly cause the abrogation of these rights are also criminal. If the terms imperialism, racism, sexism and poverty are abbreviated signs for theories of social relationships or social systems which cause the systematic abrogation of basic rights, then imperialism, racism, sexism and poverty can be called crimes according to the logic of our argument. » (Schwendinger et Schwendinger, 1975 ; 136-137)

La *Green Criminology* réévalue les notions plus traditionnelles (crime, infraction, voire même déviance) afin de s’attarder davantage aux rôles que jouent les sociétés privées et les gouvernements dans la dégradation de l’environnement (Carrabine et al., 2004). Une conceptualisation élargie du *crime* s’avère ainsi nécessaire pour la *Green Criminology* et ce, afin de mener des analyses approfondies sur la nature (distincte ou systémique) des « crimes » environnementaux (White, 2003 ; p.485). En fait, les « crimes » environnementaux sont de natures diverses. D’une part, il y a les « crimes » environnementaux les plus communs, c’est-à-dire : les crimes de pollution de l’air et de l’eau, les crimes de déforestation et les crimes contre les droits des animaux (menaces des

⁴⁴ « [...] Edwin Sutherland first popularized the term “white collar crime” in 1939, defining such a crime as one “committed by a person of respectability and high social status in the course of his occupation.” Sutherland also included crimes committed by corporations and other legal entities within his definition. Sutherland’s study of white collar crime was prompted by the view that criminology had incorrectly focused on social and economic determinants of crime, such as family background and level of wealth. According to Sutherland’s view, crime is committed at all levels of society and by persons of widely divergent socio-economic backgrounds. In particular, according to Sutherland, crime is often committed by persons operating through large and powerful organizations. White collar crime, Sutherland concluded, has a greatly-underestimated impact upon our society. » (Strader, 2002 ; p.1).

espèces) (Carrabine et al., 2004 et White, 2003). D'autre part, il y a les « crimes » environnementaux de type secondaire ou indirect, par exemple : l'action des États contre certains groupes d'activistes (Carrabine et al., 2003), le *Corporate Green Wash* (Holcomb, 2008), la privatisation des biens communs, soit le concept de *Commodification of Nature* (White, 2003), etc. La *Green Criminology* est une approche très diversifiée qui a su s'adapter à la panoplie et à la complexité des « crimes » environnementaux. La citation suivante de Walters (2006) résume bien ce qu'est la *Green Criminology* :

« Green criminology [first coined by Lynch (1990)] is a useful paradigm for analysing 'eco-crime' and provides an umbrella under which to theorize and critique the emerging terminology related to environmental harm. Green criminology is a hybrid of state–corporate crime analyses and must integrate concepts of power, governance, globalization and capital within a model of environmental justice. Moreover, the greening of criminology provides an interface with social movements, green politics and disciplines in law, environmental science and human rights to examine issues of environmental harm and ecological preservation. [...] as it seeks to explore issues of environmental deviance by utilizing a range of analytical tools in the production of a knowledge that is theoretical, empirically grounded and politically active. » (Walters, 2006 : p. 39-40)

En lien avec notre sujet de thèse, la *Green Criminology* s'intéresse également aux pratiques socialement définies comme « légales », mais dont les conséquences sont dommageables pour la biosphère. La *Green Criminology* permet l'analyse de mesures réglementaires conçues pour gérer les dommages, mais aussi l'analyse de mesures réglementaires et de pratiques sociales qui faciliteraient carrément la destruction de l'environnement (White, 2003 ; p.485).

Certes, la reconceptualisation du *crime* est un bon début. Cependant, dans le cadre de cette thèse nous prôtons une distanciation conceptuelle en lien avec le concept de *crime* pour laisser place à celui de *tort (harm)*. Plus récemment, certains dont Hillyard et al. (2004) ont revendiqué une discipline basée sur les torts sociaux, soit la *zémologie* :

« The principal aim of a social harm approach is to move beyond the narrow confines of criminology with his focus on harms defined by whether or not they constitute a crime, to a focus on all the different types of harms, which people experience from cradle to the grave. » (Hillyard et al., 2004 ; p.1)

Comme le précise Vanhamme (2010 ; p.1312), la zémiologie « [...] *ne s'intéresse pas à n'importe quel tort : elle vise ceux qui sont importants et qui résultent de l'organisation sociale et, par delà, du contexte politique et économique, produisant une expérience d'injustice.* »

Ce qui ne veut pas dire que nous désirons jeter le bébé avec l'eau du bain. En ce sens, nous reconnaissons la criminologie critique comme l'*étude de la genèse des situations problématiques* (Acosta et Pires, 1998). Cependant, nous devons être conscients des limites de la notion de *crime* et de *déviance* au cœur de la criminologie – en ce sens, tel que souligné entre autres par Hulsman (1986), les crimes ne forment qu'une partie des torts sociaux. Mais nous devons être également conscients des dangers de reproduction idéologique qui sont liés à ces notions (*crime* et *déviance*).

2.2 Transition nécessaire de la criminologie critique vers une zémiologie ?

Dans un cheminement qui va nous amener à privilégier la zémiologie plutôt que la criminologie critique, nous aimerions faire valoir les trois arguments suivants : 1) la criminologie, même quand elle est critique, reste timide sur l'étude des *corporate crimes* et des *state crimes*; 2) la criminologie, même quand elle est critique, s'interroge moins sur les fondements de « ce qui fait norme » que sur les fondements de « ce qui fait déviance »; 3) la criminologie, même quand elle est critique, participe –malgré elle – à la légitimité du système pénal, mais également au maintien de l'ordre établi.

2.2.1 La criminologie, même quand elle est critique, reste timide sur l'étude des *corporate crimes* et des *state crimes*

Une certaine criminologie critique conçoit le droit pénal comme une *institution organisée d'anti-bien-être social* (Hulsman et Celis, 1982) qui n'a dès lors pas de légitimité dans la

sélection qu'elle opère entre déviances à ignorer et déviances à poursuivre. Devant une telle affirmation, on pourrait s'attendre à ce que cette criminologie s'intéresse bien davantage aux déviances les plus souvent ignorées par le droit pénal (notamment les *corporate crimes* et les *state crimes*) et bien moins à celles qu'il retient dans ses filets. Or, à lire Tombs et Whyte (2003 ; p.6), le contenu de cinq périodiques britanniques (dans lesquelles sont pourtant publiés nombre de travaux académiques de la criminologie critique et des études sociolégales) est à cet égard édifiant.

Journal (issues, 1991-2000 inclusive, unless stated)	State crime	Corporate crime	Total articles
British Journal of Criminology	1	6	298
Howard Journal of Criminal Justice	3	2	216
Journal of Law and Society	10	16	266
Social & Legal Studies (1992-2000)	2	10	215
Theoretical Criminology (1997-2000)	1	2	63
Total	17	36	1058
	(2%)	(3%)	(100%)

Source : Tombs et Whyte (2003 ; p.6)

De 1990 à 2000, seuls 5 % des publications britanniques ont traité des questions des crimes d'État et des crimes des sociétés privées :

« Research conducted within the discipline of criminology has historically sidelined the study of corporate and states illegalities, a myopia that has remained even in the face of overwhelming evidence that, in both Britain and in the USA, the social economic impact of corporate and state crimes upon their victims massively exceeds the corresponding impact of conventional crimes [...] despite such token recognition of the crimes of the powerful, criminological research rarely takes these types of offences and offenders as an object of study. »
(Tombs et Whyte (2003 ; p.4)

Le peu d'études consacrées aux déviances ignorées par le système pénal ne signifie évidemment pas pour autant que la majorité des recherches dans ces périodiques abondent dans le même sens que la rationalité pénale qui guide bon nombre de tribunaux. On peut en effet aisément imaginer que plusieurs études critiquent la définition et le traitement d'affaires présentées devant les tribunaux. Il n'empêche, on n'en reste pas moins focalisé sur la criminalité traditionnelle.

2.2.2 La criminologie, même quand elle est critique, s'interroge moins sur les fondements de « ce qui fait norme » que sur les fondements de « ce qui fait déviance »

La criminologie, peu importe qu'elle soit critique ou non, a été et semble rester encore dépendante des définitions sociales de ce qui est prescrit comme normes et comme transgressions à ces normes. Même si la criminologie critique n'est évidemment pas dupe sur « ce qui fait déviance », elle ne va pas nécessairement inclure dans ses objets de recherche « ce qui fait norme » – autrement dit, elle va davantage chercher à questionner le caractère déviant de comportements socialement définis comme problématiques que s'interroger sur le caractère « légitime » de comportements socialement définis comme acceptables.

Pourquoi alors, au sein de la criminologie, abordons-nous peu souvent des problématiques sociales et environnementales qui ne sont pas considérées comme une déviance ? Pourquoi nous détournons-nous de problématiques qui, pourtant, témoignent des maux les plus importants de notre ère ? Pensons entre autres à la privatisation (et à la possible guerre) de l'eau, à la création des organismes génétiquement modifiés, à la prolifération des armes nucléaires, à la production de masse des biocarburants, à l'exploitation d'une main-d'œuvre croissante, aux guerres, etc. Dans un article intitulé «*La criminologie comme discipline scientifique* » Poupart et Pires (2004) expliquent :

« [...] vue autant de l'extérieur que de l'intérieur, la criminologie s'est constituée dès le départ comme « une activité complexe de connaissance interdisciplinaire de nature à la fois scientifique et éthique » (Pirès, 1995 : 22). Pour reprendre l'expression de Sutherland (Sutherland, 1924: 11), elle s'autoreprésente comme « the body of knowledge [de nature interdisciplinaire] regarding the social problem of crime ». L'expression « problème social du crime » doit être lue comme désignant un problème qui émerge comme tel pour *la société* et qui sera vu alors corrélativement comme un problème de connaissance pour le système scientifique tout particulièrement à partir du 19^e siècle. L'expression « connaissance de nature éthique » indique simplement le fait que ce corps de connaissance se donnait une visée appliquée en termes de politiques de réforme sociale et de stratégies

d'intervention et qu'il réfléchissait autant sur les « normes » (ou les attentes normatives) que sur les hypothèses de connaissance relevant de la déviance, du crime et du contrôle social. » (Poupart et Pires, 2004 ; p.6)

Les objets d'études « valables » ou d'intérêts en criminologie semblent donc tourner autour du droit pénal et plus globalement de systèmes d'exclusion sociale (formel et informel). Autrement dit, même si une partie de la criminologie critique s'interroge sur les fondements de « ce qui fait norme », la criminologie, pour le moins traditionnelle, s'intéresse souvent davantage à la manière de répondre aux déviances, à la façon de réguler les exclusions ou encore aux moyens les plus efficaces de (continuer à) donner aux peines un statut de violence légitime (Hillyard et al., 2004). En ce sens, une grande partie de la criminologie ne questionne pas suffisamment certains fondements de la société dans laquelle elle s'est constituée comme discipline : hiérarchie entre valeur sociale des possédants et valeur sociale des non-possédants⁴⁵, inévitabilité de dégâts collatéraux humains et environnementaux du (néo)libéralisme, bienfaits de la « société de marché » à toujours contrebalancer avec ses « accidents de parcours », etc.

Ainsi, en admettant que la criminologie soit l'étude de la déviance par rapport à la norme, comment se positionner aujourd'hui quand destruction, privatisation et exploitation deviennent la norme ? La criminologie ne devrait-elle pas s'intéresser davantage à la création de la norme, mais surtout aux structures qui maintiennent la normalité (néo)libérale ? Une normalité où, comme l'a si bien souligné Bauman (1999), les revenus additionnés des 358 premiers milliardaires mondiaux équivalent au revenu des 2 300 000 000 personnes les plus pauvres de la planète. Une normalité où se côtoient donc – en fait où ne se côtoient pas – des groupes humains vivant des réalités totalement différentes. C'est la normalité et non la déviance qui heurte ici. Et en ce sens, nous croyons que la criminologie devrait davantage s'intéresser aux situations où c'est

⁴⁵ Bien sûr, de manière générale la criminologie critique est certainement beaucoup plus soucieuse de dénoncer les inégalités sociales que la criminologie gestionnaire dominante actuelle, mais même dans son cas, sa dénonciation vise davantage à « limiter les dommages » du système pénal, par sa réforme ou son abolition (par exemple : le mouvement abolitionniste, la justice réparatrice) qu'à remettre en cause le modèle de société au complet. Ce qui ne veut pas dire toutefois, que plusieurs l'ont fait à l'intérieur d'une criminologie critique, dont Reiman (2004), Cohen (1988), ainsi que plusieurs autres.

paradoxalement le respect des normes qui entraîne les dommages (ou torts) sociaux et environnementaux les plus importants.

2.2.3 La criminologie, même quand elle est critique, participe – y compris malgré elle – à la légitimité du système pénal, mais également au maintien de l'ordre établi

Comme l'expliquent Poupart et Pires (2004) la criminologie est devenue en partie une discipline parce qu'elle pouvait apporter une connaissance spécialisée sur un problème qualifié « d'une certaine importance ».

« Aujourd'hui, l'argument de l'interdisciplinarité n'est probablement plus aussi capital pour soutenir l'intérêt d'avoir une unité académique autonome en criminologie (au même titre que les autres). Il suffirait probablement de la distinguer sur la base de sa spécialisation et de son utilité en termes de connaissances autour d'un problème qui, par ailleurs, serait lui-même reconnu comme ayant une certaine importance. »(Poupart et Pires, 2004 ; p.8)

Toutefois, si l'on crée une discipline critique se spécialisant principalement sur la question du *crime*, ne faisons-nous pas face à une situation à double tranchant ? À l'intérieur de la criminologie, voire même du milieu académique, on peut se réjouir que la question du *crime* ou de la *déviante* va être passée au crible de la criminologie critique. Mais perçue de l'extérieur, c'est-à-dire perçue par le public général, on peut s'inquiéter de voir la criminologie, même critique, participer de manière indirecte à une certaine diversion et nécessairement, à une absence de remise en question de l'ordre établi, et ce, par l'édification d'une légitimité scientifique autour de concept de *crime*. Comme le souligne en partie Reiman (2004) :

«Any criminal justice like ours conveys a subtle yet powerful message in support established institutions. [...] it concentrates on *individual* wrongdoers. This means that *it diverts our attention away from our institutions, away from consideration of whether our institutions themselves are wrong or unjust or indeed "criminal"* ». (Reiman, 2004 ; p.164)

En ce sens, la criminologie, par la perception limitée que les individus ont d'elle de l'extérieur (le public, les gouvernements, etc.), participe, bien malgré elle (dans le cas de la criminologie critique), à une légitimation scientifique de l'appareil pénal et la question du crime. Fonder une discipline scientifique centrée sur la question du *crime* (criminologie), c'est rendre aussi cet univers conceptuel familier, mais surtout légitime :

« In general, then, it is our view that all forms of theorizing and intellectual practice tend to reify, support and indeed enhance that very phenomenon which is at the center of their activity. Disciplines produces and reproduce their objects of study. Thus, no matter how deconstructive, radical or critical criminology is, in the very fact of engaging in criminology, this at once legitimates some object of 'crime'. » (Hillyard et al., 2004; p.26-27)

En d'autres termes, fonder une discipline scientifique centrée sur la question du crime, les universités ont non seulement fait de ce concept une réalité ontologique, mais ont fait de lui l'un des problèmes des plus importants caractérisant l'aventure humaine – faisant ainsi ombrage à toute une série de torts sociaux, émanant, entre autres, de l'organisation inégalitaire de nos sociétés.

2.2.4 Réconciliation ou séparation ?

Compte tenu des trois limites évoquées plus haut, mais surtout en raison de la dernière critique, il nous apparaît non seulement intéressant, mais nécessaire de préférer une perspective zémiologique à celle de la criminologie critique. Dans un article stimulant, Vanhamme (2010) expose les divergences entre les deux courants et la voie à suivre pour une « réconciliation », ou plus précisément l'intégration de la zémiologie au sein d'une criminologie. À ce sujet, Vanhamme (2010 ; p.1323) explique : « *Se profilerait ainsi une criminologie « décriminalisée » et aux frontières élargies, dans laquelle la question pénale n'en serait pas exclue pour autant : celle-ci ne serait simplement plus le foyer principal et unique de l'investigation* ».

En ce qui nous concerne, nous soutiendrons que la zémiologie a plus à « perdre » qu'à gagner en se positionnant à « l'intérieure » d'une criminologie. Si nous désirons qu'elle

soit une réelle critique de l'ordre établi, nous ne pouvons nous permettre d'employer les mêmes concepts (*crime, déviance, culpabilité*, etc.), et ce « nouveaux » concepts (*tort*) à l'intérieur d'une **criminologie**. Les concepts et la discipline sont enracinés profondément dans les structures et les institutions de l'idéologie dominante. De sorte, serait-il plus favorable pour l'émancipation d'une criminologie critique qu'elle devienne la zémiologie?

2.3 Énoncé du cadre théorique de la recherche

Cette recherche s'inscrit dans le paradigme des théories critiques (Guba et Lincoln, 2005). Comme l'explique Miller et Brewer (2003 ; p.58) « [...] *the aim of critical theory is to look beneath the surface of knowledge and reason (Kant), in order to see how they are distorted in a exploitative society (Marx), and thus show the possibility of less distorted forms (Hegel)* ». Cette citation résume bien les objectifs de notre thèse.

Par ailleurs, comme Van Dijk (1986 in Wodak 2001 ; p.1) le souligne, les sciences critiques doivent aller au-delà des simples descriptions et applications superficielles des théories et doivent se poser des questions fondamentales, notamment sur les responsabilités, les intérêts et les idéologies. Dans ces conditions, le chercheur doit «faire siens» des problèmes sociaux et examiner la problématique dans la perspective de ceux qui souffrent le plus – dans le but de faire une analyse critique de ceux au pouvoir, de ceux qui sont responsables, et de ceux qui ont les moyens et les possibilités de régler la problématique en question. À ce sujet, White (2003 ; p.496) explique : «*That is, the dynamics of environmental harm cannot be understood apart from consideration of who has the power to make decisions, the kinds of decisions that are made, in whose interests they are made and how social practices based on these decisions are materially organized.*»

Mills (1969) a bien démontré l'intérêt d'une étude des élites au pouvoir qui seraient à même d'imposer leurs volontés malgré les oppositions. À ce sujet, White (2008; p.148) explique : « *Governments are heavily influenced by corporations, through concerted*

corporate lobbying efforts, their backing of think tanks and the funding of corporate-friendly research, and by the flow of top-level officials through 'the revolving door' between government and business. » La question des biocarburants au Canada ne semblerait pas épargnée par ce type de pratique d'influence.

À titre d'exemple, des liens étroits existent entre l'ex-directeur de l'*Association canadienne des carburants renouvelables* (ACCR), de même que le directeur actuel de l'ACCR, et le gouvernement canadien. Kory Teneycke, qui était directeur de l'ACCR au moment où le *Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire* s'est penché sur la question des biocarburants (le 6 juin 2006), semble être un exemple de ce phénomène :

« A former Reform Party organizer and ethanol lobbyist has been appointed Prime Minister Stephen Harper's new chief spokesman. Kory Teneycke, former executive director of the Canadian Renewable Fuels Association, will take over as Harper's director of communications on Monday, a source told Canwest News Service. [...] He served various organizational roles in Manning's office before joining Harris's staff as a senior policy adviser. In that role, he managed the energy and environmental files for the premier's office. In 2003, Teneycke was appointed to head the renewable fuels association, a non-profit organization that promotes the use of ethanol and biodiesel in cars. He led a team that successfully lobbied the federal government to mandate the use of renewable fuels. The fruit of that campaign, Bill C-33, received royal assent last week. The law requires that all Canadian gasoline contain five per cent renewable fuel by 2010. Teneycke joined the Prime Minister's Office last fall as director of Conservative research. »⁴⁶

Il semblerait en aller de même pour le directeur actuel de l'ACCR, Gord Quaiattini :

« A veteran political insider and government relations specialist, Gord Quaiattini long played a lead role for biofuels clients as a Partner with The Wellington Strategy Group, a boutique Ottawa government relations firm before assuming the position of President in 2008. Mr. Quaiattini also previously worked in federal and provincial politics as

⁴⁶Canwest News Service. (2008, 4 juillet). *New Harper spokesman expected to make pmo more political: a former reform party organizer and ethanol lobbyist has been appointed Prime Minister Stephen Harper's new chief spokesman*. Consulté le 3 septembre 2010 de <http://www.canada.com/topics/news/national/story.html?id=5b4a27f0-a92c-4e3d-8012-7d62eebd3272>

well as Agriculture and Agri-Food Canada. He holds a Bachelor of Arts (Honours) Degree in Political Science from Laurentian University and a Masters Degree in Public Administration from Carlton University. As President, Mr. Quaiattini is the principal advocate for the renewable fuels industry in Ottawa and the provinces, as well as the main national media industry spokesperson. »⁴⁷

Bien qu'anecdotiques, ces exemples illustrent les liens étroits qui existeraient entre les élites économiques et politiques dans le domaine des biocarburants – les frontières qui séparent la sphère privée de la sphère publique sembleraient pour le moins brouillées.

Comme l'a soulevé Mills (1969), les élites des grandes entreprises, de l'armée et du pouvoir politique fédéral, entretiendraient des liens tellement étroits (du moins aux États-Unis où l'étude a porté), qu'elles formeraient une élite « homogène » d'une grande puissance.

Les « transferts » entre secteurs privé et public permettraient de comprendre en partie comment des intérêts économiques sont présentés comme des intérêts collectifs⁴⁸. Pour les plus « radicaux », il faudrait une mise au rencart des « responsables ». Pour d'autres, il faut plutôt penser à une délimitation des failles du système afin d'en améliorer les rouages (par exemple, la création d'un code d'éthique). Toutefois, ces solutions avancées seront-elles à même de créer des changements fondamentaux, c'est-à-dire des changements pouvant mener à d'autres possibilités de coexistence entre les êtres humains d'une part, et entre l'humanité et la biosphère d'autre part ?

Dans le cadre de notre recherche, notre regard ne sera pas essentiellement posé sur « ces responsables », mais bien sur les structures qui actualisent ce mouvement de normalisation. Nous soutenons que c'est dans les structures, plus spécifiquement dans

⁴⁷ Canadian Renewable Fuel Association (2010). *Staff*. Consulté le 3 septembre 2010 de <http://www.greenfuels.org/en/about/staff.aspx>

⁴⁸ « *Producing more, conserving more, improving lives – that's sustainable agriculture. And that's what Monsanto is all about.* » Monsanto Company (2011). *Who we are: about Monsanto*. Consulté le 16 février 2011 de <http://www.monsanto.com/whoweare/Pages/default.aspx>

l'idéologie, là où notre société *crystallise* son monde de significations et de références que nous devons poser notre regard.

« Si éternel veut dire, non pas transcendant à toute histoire (temporelle), mais omniprésent, transhistorique, donc immuable en sa forme dans toute l'étendue de l'histoire, je reprendrai mot pour mot l'expression de Freud et j'écrirai : l'idéologie *est éternelle*, tout comme l'inconscient. Et j'ajouterai que ce rapprochement me paraît théoriquement justifié par le fait que l'éternité de l'inconscient n'est pas sans rapport avec l'éternité de l'idéologie en général. » (Althusser, 1970 ; p.37)

Ce qui nous intéresse particulièrement dans le cadre de cette recherche, c'est la capacité de normaliser certains torts sociaux, non seulement dans le sens d'une légitimation au niveau des lois, mais surtout dans le sens d'une normalisation au niveau l'*idéologie* d'une société.

Nous nous intéressons donc à la façon dont on parvient à normaliser la production et l'usage des biocarburants qui produisent et perpétuent certains torts sociaux – du moins, l'insécurité alimentaire touchant de près les plus pauvres de ce monde. En ce sens, le processus de *normalisation* est la façon par lequel des « phénomènes » sociaux et/ou pratiques sociales en viennent à aller de soi. Cependant, cet ensemble de normes et de représentations ne serait pas le fruit d'une élaboration collective *libre*, mais bien le résultat d'une élaboration « collective » cloîtrée, voire *déterminée* par les structures sous-jacentes (base matérielle ou infrastructure) – « [...] *'the normal' and 'the natural' are social products created by a constellation of structural forces that underline them* » (Miller et Brewer, 2003 ; p.309).

La notion de structure prendra ainsi une place importante au sein de cette recherche. Pour les structuro-marxistes, la réalité est enracinée dans de profondes structures, donnant ainsi un caractère peu changeant et déterminé de la réalité sociale ; c'est-à-dire que les changements et les fluctuations apparents ne sont que superficiels : «*Borrowing related terminology from Marx, there is a distinction between 'essence' and 'appearance', with essential structures underneath the way social reality appears.* »

(Miller et Brewer, 2003 ; p.309). Dans le schème structuro-marxiste, l'infrastructure détermine la superstructure. La base économique sous-tend l'idéologie qui nous habite et cette dernière supporte la base économique. Ainsi, le mode de production capitaliste produit et est à son tour soutenu par un ensemble d'appareils idéologiques d'État : scolaire, médiatique, politique, etc. (Althusser, 1970). Comme il a été dit antérieurement, à l'heure du capitalisme avancé, l'idéologie dominante qui l'accompagne est le (néo)libéralisme.

McMurtry (2010 ; p.124) explique ce que Marx et Engels entendent par idéologie :

« From the outset, ideology is conceived not as mental activity or belief as such but, as Marx and Engels make evident in the opening sentence of their work, “*men’s conceptions of themselves*”: that is, men’s various articulated form of social self-consciousness—from religion to economic, form moral and aesthetic to legal-political. »

L'idéologie impose ainsi une « déformation imaginaire » de ce *qu'est, ou devrait être, l'être humain (men's conceptions of themselves)* – afin que les pratiques des individus en société, non seulement concordent avec une vision de la réalité cadrée dans une logique (néo)libérale dominante, mais également afin que cette vision du monde nous apparaisse comme étant la seule envisageable, voire la seule réalité dans laquelle la vie se perpétue et progresse.

« [...] toute idéologie représente, dans sa déformation nécessairement imaginaire, non pas les rapports de production existants (et les autres rapports qui en dérivent), mais avant tout le rapport (imaginaire) des individus aux rapports de production et aux rapports qui en dérivent. Dans l'idéologie est donc représenté non pas le système des rapports réels qui gouvernent l'existence des individus, mais le rapport imaginaire de ces individus aux rapports réels sous lesquels ils vivent.» (Althusser, 1970 ; pp.40-41)

Et comme le précisent Marx et Engels (1845-1846 ; p.111) :

« Les pensées de la classe dominante sont aussi, à toutes les époques les pensées dominantes, autrement dit la classe qui est la puissance *matérielle* dominante de la société est aussi la puissance dominante

spirituelle. La classe qui dispose des moyens de la production matérielle dispose, du même coup, des moyens de la production intellectuelle [...]. »

L'idéologie, et le discours qui la véhicule, permettent non seulement de maintenir et de légitimer la base économique de notre société, mais assurent sa continuation et son projet de croissance. L'idéologie est prégnante dans toutes pratiques sémiologiques, dans toutes productions de sens, que celles-ci utilisent des images ou des mots. L'approche critique définit le discours comme le flux des connaissances ou encore « l'espace » dans lequel les connaissances des sociétés sont préservées – mais aussi à travers lequel les structures des sociétés sont érigées et par lequel ces dernières prennent forme (Jäger, 2001). Les discours ne seraient donc pas uniquement l'articulation des pratiques sociales d'une société, mais bien l'expression du pouvoir, l'expression de l'idéologie dominante, forgeant les pratiques sociales⁴⁹.

Le discours est ainsi d'une importance capitale pour le maintien et la légitimation de l'ordre établi. À ce sujet, Breeze (2012 ; p.4) explique :

« Legitimation aims to create an ideological space within which the institution can operate, enjoying sufficient social acceptance to pursue its activities freely. Moreover, legitimation typically operates in a top-down manner, since power-holders tend to legitimate themselves to those on whose compliance they rely: governments to voters, institutions to clients and so on. »

Le discours et l'idéologie dont il est porteur sont également cruciaux pour l'expansion du projet (néo)libéral, soit la dissémination de logique du marché à toutes les sphères de la société. Ils demandent et mènent, comme nous le verrons plus loin, à certaines (re)configurations de notre rapport à soi, à l'autre, au monde et finalement de notre rôle citoyen. Comme l'explique White (2003 ; pp.494-495) en lien avec le phénomène de *Commodification of Nature* :

« None of this is politically neutral: often 'choices' that result in environmental victimization of human beings and animals stem from

⁴⁹ Nous reviendrons de manière plus détaillée sur la question du *discours* au chapitre suivant.

systemic imperatives to exploit the planetary environment through commodification. In other words, how human beings produce, consume and reproduce themselves is socially patterned in ways that are dominated by global corporate interests (see Athanasiou, 1996; Beder, 1997; White, 2002). [...] The privatization of water services illustrated above suggests both the dominance of neo-liberal ideology as a guiding rationale for further commodification of nature, and the concentration of decision making in state bureaucracies and transnational corporate hands. [...] Thus the power of capitalist hegemony manifests itself through certain forms of production and consumption becoming part of a taken-for-granted commonsense. »

Dans la logique (néo)libérale, la cristallisation des significations et des représentations, soit la construction d'impératifs systémiques, fait en sorte que les sphères les plus fondamentales de la vie se privatisent et se privatiseront puisque ce processus est perçu comme la clé menant vers la prospérité. Plus encore, la privatisation est non plus perçue comme un phénomène en soi, mais une façon « naturelle » de faire, comme *allant de soi*, le *sens commun*.

En ce sens, il serait difficile de réfléchir en termes de choix et de liberté de conscience lorsque certaines pratiques sociales sont ancrées de manière tellement profonde, au sein d'une idéologie dominante, qu'elles se « présentent » comme étant la seule manière de vivre en société, voire même de subsister (comme l'eau étant essentielle à la vie sur Terre, la propriété privée au sentiment de sécurité en Occident). Ce qui est clair toutefois, c'est que l'idéologie doit aller de pair avec les pratiques de production « matérielle » fondamentales, sans quoi c'est la fin de ces dernières.

Il ne faudrait pas croire toutefois que l'idéologie dominante et le discours qui l'accompagne empêchent toute alternative. En fait, l'idéologie et le discours dominants permettent et se nourrissent d'idéologies et de discours alternatifs. Ainsi, peuvent exister, aux côtés de l'ACCR, des groupes de pression et de résistance. Non seulement, il serait erroné de percevoir l'ensemble de la société comme un bloc homogène, mais l'on doit être conscient également, que la minorité est aussi créatrice de sens. Dans le cadre de cette recherche cependant, nous ne nous attarderons pas à ces groupes de résistance et laisserons toute la place aux discours des acteurs dominants.

Chapitre trois

Cadre méthodologique

« Il importe avant tout que le chercheur soit capable de concevoir et de mettre en œuvre un dispositif d'élucidation du réel, c'est-à-dire, dans son sens le plus large, une méthode de travail. Celle-ci ne se présentera jamais comme une simple addition de techniques qu'il s'agira d'appliquer telles quelles mais bien comme une démarche globale de l'esprit qui demande à être réinventée pour chaque travail. »
Quivy et Van Campendhoudt (1988 ; p.34)

Comme il en a été discuté en introduction, notre analyse portera principalement sur un « événement », soit le témoignage de l'ACCR devant le *Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire* (le mardi 6 juin 2006 à la Chambre des communes), et sur une publication expliquant de manière plus détaillée la position de l'ACCR sur la question des biocarburants.

Ce chapitre vise non seulement à expliquer comment nous en sommes venu à sélectionner exclusivement le discours de l'ACCR pour constituer l'assise empirique de cette recherche (3.2) – mais nous discuterons également dans ce chapitre, des choix méthodologiques et des enjeux épistémologiques en lien direct avec notre posture théorique, soit le paradigme des théories critiques (3.1) – pour finalement conclure avec les détails de notre méthode d'analyse, qui se centre principalement sur l'analyse critique de discours (3.3).

3.1 Les choix méthodologiques et les enjeux épistémologiques

Dans cette section nous discuterons d'abord de la pertinence de la méthode qualitative et dans un deuxième temps nous nous arrêterons sur les enjeux épistémologiques du paradigme dans lequel cette recherche s'insère, soit le paradigme des théories critiques.

3.1.1 La méthode qualitative

Structures, idéologies, représentations, création d'identités, valorisation, processus de normalisation, stratégies discursives, etc. – enfin, ce sont des « concepts » clefs avec lesquels, et auxquels, cette recherche tentera de donner sens. Notre société est composée d'une multitude de perceptions, c'est-à-dire de constructions cognitives que les individus se font de la « réalité sociale » – la connaissance de cette « réalité » est ainsi incomplète si nous sommes incapables de saisir les significations sociales qu'y attribuent les individus qui la composent (Miller et Brewer, 2003 : p.239).

En ce sens, la méthode qualitative semble être, dans le cadre de cette recherche, la méthode la plus appropriée. Les phénomènes complexes, mais surtout implicites et parfois latents qui seront à l'étude dans le cadre de cette recherche – ou plus précisément les structures qui tendent à orienter (construire) la réalité sociale, nous semblent être difficilement appréhendables par des données statistiques. Comme l'explique bien Pires (1997b ; pp.74-75) :

« On peut alors peut-être dire que la recherche qualitative se caractérise en général : a) par sa souplesse d'ajustement pendant son déroulement, y compris par sa souplesse dans la construction progressive de l'objet même de l'enquête ; b) par sa capacité de s'occuper d'objets complexes, comme les institutions sociales, les groupes stables, ou encore d'objets cachés, furtifs, difficiles à saisir ou perdus dans le passé ; c) par sa capacité d'englober des données hétérogènes ou, comme l'ont suggéré Denzin et Lincoln (1994 : 2), de combiner différentes techniques de collecte des données ; d) par sa capacité de décrire en profondeur plusieurs aspects importants de la vie sociale relevant de la culture et de l'expérience vécue étant donné, justement, sa capacité de permettre au chercheur de rendre compte (d'une façon ou d'une autre) du point de vue de l'intérieur ou d'en bas ; e) enfin, par son ouverture au monde empirique, qui s'exprime souvent par une valorisation de l'exploration inductive du terrain d'observation, et par son ouverture à la découverte de « faits inconvenients » (Weber) ou de « cas négatifs ». Elle tend à valoriser la créativité et la solution de problèmes théoriques posés par les faits inconvenients. »

La souplesse notée par Pires laisse place à beaucoup de créativité de la part du chercheur, lui donnant ainsi une grande part de liberté dans la construction et d'adaptation « d'outils »

d'analyse (Pires, 1997b). D'ailleurs, comme nous le verrons à la section 3.3, la méthode d'analyse de l'assise empirique employée dans le cadre de cette recherche a été une adaptation de deux méthodes d'analyse.

3.1.2 Enjeux épistémologiques : le paradigme des théories critiques

Cette recherche s'insère dans le paradigme des théories critiques, car nous concevons que la réalité est le fruit de nos constructions tant matérielles que symboliques. C'est-à-dire la manière dont nous organisons nos sociétés et la manière dont nous nous concevons au sein du monde, sont des construits. Toutefois, ces construits perdent leur caractère dynamique, se cristallisent et deviennent, au fil du temps, des structures. Ces dernières ont des impacts réels sur le monde, sur les gens, sur la biosphère, sur la réalité matérielle. La réalité présente, n'est en fait que la résultante de ce que nous sommes incapables de concevoir comme alternative d'existence dans ce monde – ceci avantage certains au détriment de plusieurs autres. Comme le précisent Guba et Lincoln (2005 ; p.204) : « [...] *critical theorists tend to locate the foundations of truth in specific historical, economic, racial, and social infrastructures of oppression, injustice and marginalization.* »

Quel est donc le statut que l'on donne à la parole dans le cadre de cette recherche ? Nous nous intéressons, non seulement aux constructions cognitives « matérialisées » via les stratégies discursives (ex : le discours de l'ACCR modifie-t-il ou crée-t-il de nouvelles identités ?). Mais, nous nous intéressons également à la « justesse » des arguments mis de l'avant par les acteurs (promoteurs de production des biocarburants), car leurs propos seront confrontés à une *réalité historique et matérielle*. Cette réalité historique et matérielle est appuyée entre autres, par des rapports de recherche descriptive, travaux académiques, réalisés par des gens qui ne sont pas rémunérés par les gouvernements ou les entreprises de biocarburants. Contrairement à certains tenants du relativisme propre au constructivisme, le paradigme des théories critiques soutient que toutes les constructions sociales ne s'équivalent pas. Certaines sont « meilleures » que d'autres parce que plus congruentes avec la réalité matérielle et mieux soutenues.

Le rôle des sciences sociales, selon nous, est d'éveiller les consciences d'une part, et de les élever d'autre part, vers l'atteinte d'une justice sociale inclusive, et globale en respect de la biosphère. Ultiment, la recherche devrait aider à guider l'humanité vers ces autres alternatives d'existence et de coexistence dans ce monde. Le projet scientifique est, dans un tel paradigme, indissociable d'un projet politique, notamment un projet politique émancipateur (Guba & Lincoln, 2005)

3.2 Constitution de l'assise empirique

Cette thèse est guidée par une question « générale » de recherche : *comment les discours fabriquent-ils la normalité de l'usage des biocarburants ?* Nous cherchons à savoir comment l'on parvient à inscrire dans l'idéologie dominante le fait que les biocarburants sont un bienfait pour l'humanité. Pour ce faire, nous procéderons à l'analyse critique du discours des organisations privées promouvant les biocarburants.

3.2.1 La recherche sur documents

Comme le souligne Punch (1998; p.190) « *A distinguishing features of our society may well be the vast array of "documentary evidence" which is routinely compiled and retained [...]* ». Notre société regorge ainsi d'une multitude de documents : écrits, auditifs, photographiés, dessinés ou filmés. En ce sens, la pertinence de l'analyse documentaire est sans équivoque – comme le précise Grawitz (2001; p. 573) : « *[u]ne civilisation s'exprime dans ses documents* ». C'est pourquoi l'assise empirique de cette recherche a été constituée à partir de documentations écrites.

L'analyse documentaire consiste à aborder d'abord les documents en fonction de l'objet de recherche, soit notre questionnement de départ (Cellard, 1997; p.259). Cependant, cette approche n'est pas seulement déductive, elle est également inductive – c'est-à-dire que les découvertes et les surprises forcent le chercheur à enrichir et parfois modifier ce même questionnement.

3.2.2 La « population » étudiée

Dans le cadre de cette recherche, la « population » étudiée est constituée de l'ensemble des promoteurs de production des biocarburants. Nos recherches préliminaires ont permis d'identifier une grande similarité dans les arguments avancés chez les promoteurs nord-américains, mais surtout au niveau des entreprises. Cependant, en raison des limites de temps et de ressources, il s'avère impossible de faire ici l'analyse de l'ensemble des discours de ces acteurs sociaux.

3.2.3 La « population » ciblée, un choix raisonné

C'est ainsi qu'au fil de nos recherches, l'*Association canadienne des carburants renouvelables* (ACCR) s'est avérée un choix logique pouvant constituer notre population ciblée. Telle qu'elle se décrit, l'ACCR est un organisme sans but lucratif dont la mission est de promouvoir les carburants renouvelables dans le domaine du transport par l'intermédiaire de la sensibilisation du consommateur et de la communication avec le gouvernement. L'ACCR compte parmi ses membres et supporteurs (une cinquantaine approximativement) des représentants de tous les paliers de l'industrie de l'éthanol et du biodiésel, y compris des producteurs d'éthanol à base de grains et d'éthanol cellulosique, des producteurs de biodiésel, des chercheurs en technologie des carburants et des associations agricoles⁵⁰ (voir annexe 1). Parmi ceux-ci on retrouve de grandes multinationales, dont *Monsanto* et *DuPont Company*. En ce sens, l'ACCR représente des joueurs majeurs du secteur agricole.

3.2.4 Construction du corpus empirique – choix des documents à analyser (échantillon)

L'échantillonnage permet de limiter l'univers de travail sur lequel une analyse approfondie est produite dans le but d'en extraire des résultats qui, par la suite, pourront être extrapolés à l'ensemble du phénomène. Comme le mentionne Pires (1997a : p.19) L'échantillon est « *une petite quantité de quelque chose pour éclairer certains aspects généraux du problème : c'est étudier ceci pour appuyer un au-delà [...]* »

⁵⁰ Teneycke, K. (directeur exécutif, Association canadienne des carburants renouvelables) In Chambre des communes du Canada. (2006, 6 juin). *Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire* : témoignages. 39e législature, 1re session

De façon générale, la construction de l'échantillon, c'est-à-dire le choix des documents écrits qui seront soumis à l'analyse, s'est faite par « choix raisonné » (Dépelteau, 2000).

Trois critères ont été utilisés pour la sélection des documents constituant notre corpus empirique :

1. Premier critère : *Le caractère représentatif du groupe duquel proviennent les documents* – tel que spécifié au point 3.2.3, l'ACCR est le porte-parole d'une grande quantité d'acteurs clés dans le domaine des biocarburants. L'ACCR est l'une des plus grandes associations dans ce domaine au Canada, sinon la plus grande.

2. Deuxième critère : *la pertinence théorique du document* par rapport à nos objectifs de recherche. C'est-à-dire, ce document doit avoir un lien direct avec l'objet de la recherche.

3. Troisième critère : *la pertinence contextuelle du document* – comment et où le document à l'étude s'inscrit-il dans la chaîne des documents pertinents ? Les documents choisis devaient s'inscrire dans un contexte de pré-projet de règlement sur les carburants renouvelables.

En fait, ces critères nous ont permis de cibler deux documents découlant d'un « événement » fort important, soit le témoignage de l'ACCR devant le *Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire* qui a eu lieu le mardi 6 juin 2006 à la Chambre des communes. Il importe de noter que ces documents ont été produits dans le contexte de pré-projet de règlement sur les carburants renouvelables au Canada⁵¹. Voici donc les deux documents publics sur lesquels notre analyse empirique portera – constituant ainsi notre corpus empirique :

⁵¹ Voici ce qu'on peut lire sur le site d'Environnement Canada au sujet du règlement sur les carburants renouvelables « *Le règlement sur les carburants renouvelables, publié le 1er septembre 2010, dans la Gazette du Canada Partie II, exige que l'essence soit composée en moyenne de 5 % de carburant renouvelable, et ce, à partir du 15 décembre 2010. Le gouvernement du Canada prévoit également de mettre en place une exigence de 2 p. 100 de contenu renouvelable dans le carburant diesel et le mazout d'ici 2011, dans la mesure où l'on pourra démontrer l'efficacité de ces mélanges dans les différentes conditions climatiques qui existent au Canada.* » Environnement Canada. (n.d). *Le règlement sur les carburants renouvelables*. Consulté le 7 mars 2011 de <http://www.ec.gc.ca/energie-energy/default.asp?lang=Fr&n=0AA71ED2-1>

- TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le *Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire* – Chambre des communes (CANADA)⁵²

Cette transcription de témoignages inclut tant le discours que les réponses de l'ACCR relativement aux questions des députés. Ce document est crucial afin de bien cerner et comprendre les stratégies discursives empruntées par l'ACCR dans le but de normaliser la production de biocarburants principalement au sein du secteur agricole, dans un contexte de pré-projet de règlement sur les carburants renouvelables.

- *Canadian Renewable Fuels Strategy*, guide produit par l'Association canadienne des carburants renouvelables le 25 juillet 2006⁵³

Ce document produit par l'ACCR se décrit comme un guide (Canadian Renewable Fuels Strategy – le 25 juillet 2006) produit à l'intention des décideurs politiques « *It is designed to act as a guide to policy makers as they implement the government's commitment to: "Require 5 percent average renewable content in Canadian gasoline and diesel fuel, such as ethanol and biodiesel, by 2010."* ». Ce « guide » est donc utile, car il permet une meilleure compréhension du discours de l'ACCR, venant en quelque sorte appuyer le discours donné devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – une certaine prolongation des arguments et ce, toujours dans un contexte de pré-projet de règlement sur les carburants renouvelables.

3.2.5 Localisation des sources des matériaux, conditions d'accès et éthique

La localisation et les conditions d'accès des matériaux nécessaires aux fins de cette recherche sont peu complexes étant donné que les matériaux de recherche sont accessibles via Internet (*World Wide Web*). Ils sont accessibles au grand public, ne demandant ainsi aucune autorisation particulière. Puisque la totalité des matériaux se

⁵² Chambre des communes du Canada. (2006, 6 juin). *Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire* : témoignages. 39e législature, 1re session : <http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=2255686&Language=F&Mode=1&Parl=39&Ses=1> / Lien menant à la page d'accueil de la Chambre des communes du Canada : <http://www.parl.gc.ca/Default.aspx?Language=F>

⁵³ Canadian Renewable Fuel Association. (2006, 25 juillet). *Canadian Renewable Fuels Strategy*. (Ce document n'est plus disponible en ligne) / Lien menant à la page d'accueil de la Canadian Renewable Fuel Association : <http://www.greenfuels.org/en.aspx>

situé dans la sphère publique, nous n'avons pas fait face à des enjeux éthiques particuliers lors de la réalisation de notre recherche.

Il n'en demeure pas moins que le chercheur peut se heurter à une limite importante en ce qui a trait à l'utilisation d'Internet pour sa cueillette de données. En ce sens, nous sommes conscients que la disponibilité des documents au moment de la cueillette des données ne signifie pas qu'ils demeureront toujours disponibles. En effet, Internet est un média qui ne cesse de se renouveler, les données qui s'y trouvent ne sont donc pas éternelles – il existe ainsi, toujours un risque que les données soient remplacées ou tout simplement effacées et peuvent ne plus ainsi servir à la validation des résultats de cette recherche par un tiers (Esterberg, 2002 ; p.126).

3.3 Méthode d'analyse de l'assise empirique

Comme il a été souligné, la souplesse de la méthode qualitative nous a permis de faire appel à notre créativité afin de puiser à même deux stratégies d'analyse soit l'analyse critique de discours (*Critical Discourses Analysis* ou CDA dans le reste du texte) d'une part, et l'approche par questionnement analytique (Paillé et Mucchielli, 2003) d'autre part.

CDA se présente comme une approche théorique et méthodologique, les deux étant indissociablement liées, en continuité avec le paradigme des théories critiques. CDA a servi de parapluie, c'est-à-dire de posture analytique et « philosophique » venant donner son orientation à notre questionnement et donner sens au discours analysé. Opérationnellement, nous avons emprunté à l'*analyse par questionnement analytique*, l'outil empirique qu'est le canevas investigatif afin de formuler une « série » de questions et de sous-questions qui, au fil de la recherche, se sont adaptées à la lumière des réponses trouvées dans le matériau.

Dans le cadre de cette analyse, nous nous sommes grandement inspirés du travail de Norman Fairclough (2001), l'un des piliers de l'analyse critique de discours. Pour lui,

CDA est non seulement une méthode, mais une perspective théorique et analytique sur le discours et le langage. En les replaçant dans leurs contextes sociologiques, l'analyse du discours et du langage permettent une analyse des processus sociaux. Le discours est un élément faisant irréductiblement partie des processus sociaux. Une société sans discours est une société morte – rien ne se perpétue et ne se maintient. De plus, pour Fairclough (2001), les diverses pratiques et structures sociales, soit la culture, la politique, la religion, etc., sont interconnectées dans un réseau maintenu par le sens. Dans chacune des pratiques sociales, il y a des éléments sémiotiques, des signes, un langage, un discours faisant en sorte que nous soyons capables d'appréhender cognitivement ces pratiques sociales et, en quelque sorte, de les faire « vivre ». Le discours peut être compris ainsi :

« [...] 'as the flow of knowledge – and / or all societal knowledge stored – throughout all time (Jäger, 1993 and 1999), which determines individual and collective doing and / or formative action that shapes society, thus exercising power. [...] this implies that discourses are not interesting as mere expressions of social practice, but because they serve certain ends, namely to exercise power with all its effects. They do this because they are institutionalized and regulated, because they are linked to action. » (Jäger, 2001 ; p.34)

CDA s'intéresse de façon critique aux inégalités sociales qui sont exprimées, signalées, constituées et légitimées dans les discours. Que l'on parle du discours des institutions, du politique, des individus, des médias, tous représente à leur façon des luttes de pouvoir (Wodak, 2001). Les discours sont structurés par les « dominants », reproduits et interprétés historiquement. Les discours sont ainsi un puissant système de (re)production de sens. Comme l'explique Jäger (2001 ; p.36), l'analyse de discours n'est pas seulement l'interprétation de quelque chose qui existe d'ores et déjà, non plus seulement l'analyse *post festum* du sens d'une allocution, « *but [...] the analysis of the production of reality which is performed by discourse – conveyed by active people.* »

Comme nous le verrons entre autres, des modifications implicites et latentes au niveau des représentations et des identités sembleraient avoir joué un rôle important dans le discours de l'ACCR dans leur tentative de normaliser l'usage des biocarburants – ces

changements⁵⁴ sont appréciables lorsque le discours est replongé dans son contexte historique et actuel.

Il s'agit là d'un aspect important de la méthodologie de CDA, à ce sujet Meyer (2001 ; p.27) explique:

« This methodology aims to be abductive and pragmatic, because the categories of analysis are first developed in line with the research questions, and constant movement back and forth between theory and empirical data is suggested. The historical context is always analyzed and integrated into the interpretation, although there exists no stringent procedures for this task »

Ainsi, la contextualisation historique et actuelle intégrée à même notre chapitre d'analyse, de même qu'un retour théorique à lumière des premières analyses de notre corpus empirique, ont non seulement bonifié les questionnements, mais également fournit des éléments de réponses qui ont grandement enrichi nos interprétations – des pistes de réponses, que le corpus empirique à lui seul, n'aurait été en mesure de nous livrer.

En analysant notre matériau, nous avons ciblé spécifiquement les *stratégies discursives*. Nous définissons ces dernières comme étant les processus de fabrication et de modification du sens qui s'opèrent au sein du discours. Dans notre cas, elles visent non seulement le maintien de l'idéologie (néo)libérale, mais également son expansion. Elles permettent l'adaptabilité du discours et son incrustation dans diverses sphères sociales.

Les *stratégies discursives* peuvent être implicites (ex : les silences), mais également explicites – c'est-à-dire, les faits, les objectifs, les attentes et les rôles qui sont clairement définis dans le discours. Pour identifier et analyser les stratégies discursives à l'œuvre

⁵⁴ Il est important de noter que lorsque nous traitons de question de *changements*, voire même d'évolution, il ne s'agit en aucun cas de *changements* entre les deux documents qui ont constitué notre corpus empirique – car seulement quelques semaines les séparent. Lorsque le terme *changement* est employé, il est question d'une « évolution » historique. Grâce aux travaux académiques consultés qui ont porté entre autres sur la question de l'histoire de l'agriculture, du travail, etc., nous serons en mesure d'apprécier les *changements* qui se sont produits sur le temps long.

dans les documents qui seront soumis à l'analyse, nous empruntons à l'analyse interactionnelle proposée par l'approche CDA de Fairclough (2001).

Ce dernier précise que le texte exerce une influence directe et est porteur de représentations (une forme de conscientisation selon lui), de relations et d'identités sociales ainsi que de valeurs culturelles. De façon concrète, on s'attardera aux éléments suivants :

- **Représentation** : De quelle façon sont représentés les faits et les enjeux ?
- **Identification** : Quelles identités créent le texte ?
- **Valorisation** : Qu'est-ce qui est présenté comme souhaitable, positif, bon versus indésirable, négatif, mauvais ?

Opérationnellement, ces questions ont été inscrites et développées dans un outil empirique emprunté à l'analyse par questionnement analytique : le canevas investigatif.

Comme le soulignent Paillé et Mucchielli (2003), l'approche par questionnement analytique s'avère la stratégie d'analyse qualitative la plus versatile de toutes. Comme son nom l'indique, il s'agit d'analyser le corpus empirique par une « série » de questions et de sous-questions. Enfin, de manière plus précise Paillé et Mucchielli (2003; p.114) expliquent que : « [...] *pour que l'analyse progresse, le chercheur pose des questions au corpus, obtient un premier niveau de réponse, convertit cette réponse en une ou plusieurs questions supplémentaires, jusqu'au moment où le canevas investigatif est suffisamment discriminant et que divers éléments de réponse peuvent être rassemblés, détaillés et finalisés.* »

Habituellement, la question principale d'une recherche se situe davantage à un niveau général et théorique, soit collée aux objectifs de la recherche. Notre question de recherche est : **comment les discours fabriquent-ils la normalité de l'usage des biocarburants ?**

Toutefois, afin d'analyser notre corpus empirique, il a fallu formuler des questions d'analyse, soit préciser nos questions en fonction de nos matériaux empiriques. Comme il est souligné, les questions d'analyse sont : « [...] *précises, opérationnelles et tournées vers le matériau empirique.* » (Paillé et Mucchielli , 2003; pp. 119-120). Nous avons donc dans un premier temps, spécifié notre question de recherche en fonction de notre corpus empirique : **Quelles sont les stratégies discursives d'une part, explicites, et d'autre part, implicites que l'on retrouve dans le discours de l'ACCR qui peuvent normaliser la production de biocarburants, principalement, au sein du secteur agricole ?**

Dans un deuxième temps, suite à la lecture attentive de notre corpus empirique et en fonction de l'analyse interactionnelle présentée plus haut (représentation, identification et valorisation), nous avons alors formulé ces sous-questions d'analyse :

- **Représentation** : De quelle façon sont représentés les faits et les enjeux? Comment l'ACCR nous présente-t-elle la situation économique des fermiers et des communautés rurales ? Comment présente-t-elle la question environnementale ?
- **Identification** : Quelles identités créent le texte ? Le discours de l'ACCR modifie-t-il ou crée-t-il de nouvelles identités ? Qu'en est-il du rôle du fermier ? Du rôle de l'État ? Des grains ? Si cela est le cas, quels sont les possibles conséquences de modifier ou de créer de nouvelles identités, et quels sont les objectifs possibles ?
- **Valorisation** : Qu'est-ce qui est présenté comme souhaitable, positif, bon versus indésirable, négatif, mauvais ? L'ACCR demande-t-elle au gouvernement la création de nouvelles politiques, si oui lesquelles? De même, que valorise-t-elle au niveau des politiques actuelles ?

Plus l'analyse du corpus empirique progresse, et plus de sous-questions sont alors ajoutées et/ou modifiées. Le canevas investigatif est en quelque sorte la progression de l'analyse – le chercheur pose des questions au corpus, obtient un premier niveau de

réponse, convertit cette réponse en une ou plusieurs questions supplémentaires. En ce sens, le canevas investigatif n'est complété qu'une fois l'analyse terminée.

Selon CDA, il est important que le chercheur porte un regard transdisciplinaire sur le phénomène social à l'étude (Fairclough, 2001). En ce sens, pour faire une analyse juste de la problématique, le chercheur doit être un généraliste de la société. Cette approche nous a semblé très intéressante et enrichissante, mais aussi nécessaire afin de produire une recherche qui s'attarde à l'ensemble de la problématique, et non seulement le résultat d'une division disciplinaire de la réalité. Comme pour Fairclough (2001) nous nous intéressons aux changements sociétaux dans l'espoir d'une plus grande justice sociale, d'un monde meilleur.

Chapitre quatre

Analyse des données et discussion

« *The 'naturalness' of capitalist crime – the way in which social harms, economic exploitation and environmental destructions is built into the fabric of everyday, ordinary life as 'normal' feature of how we produce and consume – makes it that much more difficult to challenge.* »
Rob White (2008 ; p. 148)

Dans ce chapitre, nous procéderons à l'identification et à l'analyse des stratégies discursives (explicites et implicites) employées par l'*Association canadienne des carburants renouvelables* (ACCR) devant le *Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire* qui en viennent à normaliser l'usage des biocarburants.

L'analyse sera divisée en deux grandes sections. La première traitera des *stratégies discursives explicites* (4.1), c'est-à-dire les arguments qui ont été mis de l'avant par l'ACCR dans ses communications sur les biocarburants : la création d'emplois (4.1.1), les bienfaits pour les économies rurales et régionales (4.1.2), le rôle qu'a à jouer l'État concernant les biocarburants (4.1.3), et finalement les avantages environnementaux (4.1.4).

La deuxième section portera sur les *stratégies discursives implicites* (4.2), c'est-à-dire les changements⁵⁵ au niveau des significations et des identités qui s'opèrent de manière sous-entendue parmi les arguments avancés par l'ACCR : changement quant à la signification des grains (4.2.1) et la radicalisation de l'identité des fermiers (4.2.2).

⁵⁵ Encore une fois, veuillez noter que lorsque nous traitons de question de *changements*, voire même d'évolution, il ne s'agit en aucun cas de *changements* entre les deux documents qui ont constitué notre corpus empirique – car seulement quelques semaines les séparent. Lorsque le terme *changement* est employé il est question d'une « évolution » donc historique. Grâce aux travaux académiques consultés qui ont porté entre autres sur la question de l'histoire de l'agriculture, du travail, etc., nous serons en mesure d'apprécier les *changements* sur le temps long.

Pour ces deux parties, l'analyse descriptive du matériau empirique sera immédiatement suivie de la discussion des résultats.

Avant même d'entrer dans le vif de notre analyse, il importe de garder en tête que le but de cette analyse n'est pas de « mettre en question » le nombre d'emplois et les avantages économiques qui découlent et découleront (tant pour les milieux ruraux et agricoles que l'économie canadienne dans son ensemble) de la production de biocarburants au Canada. Il y a certes des avantages économiques importants pour les milieux agricoles, cependant cette thèse a pour but, de soulever des questions de fond en lien avec les enjeux présents et futurs qui se cachent derrière ces dits avantages économiques, particulièrement ceux qui touchent de près les plus défavorisés de notre monde.

4.1 Les stratégies discursives explicites : les arguments mis de l'avant par l'ACCR sur l'usage des biocarburants

Cette section portera sur les stratégies discursives explicites. Il s'agit des arguments articulés et mis de l'avant par l'ACCR qui résultent en une normalisation de l'usage des biocarburants.

4.1.1 L'argument de la création d'emplois

La création d'emplois semble être un argument de poids dans une société où le travail occupe une place primordiale. Cet argument est central dans le discours de l'ACCR afin de promouvoir les biocarburants.

4.1.1a) Analyse descriptive :

Selon l'ACCR, le Canada produit 22 millions de tonnes de blé par année – 70 % de cette production est exportée internationalement. Pour l'ACCR, au lieu d'exporter les 15 millions de tonnes de blé annuellement, ces excédents nationaux pourraient être transformés au Canada afin de produire 5.5 milliards de litres de biocarburant. Selon les estimations de l'ACCR, la transformation de ces 15 millions de tonnes de blé en

biocarburant permettrait la création de 5760 emplois directs et indirects dans les communautés rurales du Canada :

« Une usine produisant 150 millions de litres créerait environ **160 nouveaux emplois : 40 directs et 120 indirects**. Les emplois indirects créeraient dans des secteurs comme le transport routier, la manutention des céréales et d'autres industries de services. [...] En utilisant la même méthodologie que tout à l'heure, cela se traduirait par un investissement en capital d'un peu moins de 5 milliards de dollars et créerait **5 760 emplois dans le Canada rural**. »
- Kory Teneycke, directeur de l'Association canadienne des carburants renouvelables ;
TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.2

Il ne serait toutefois pas prévu que le Canada transforme l'ensemble de ses exportations de blé en biocarburants.

Cependant, l'ACCR s'est présentée devant le *Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire* afin de soutenir le gouvernement fédéral dans son engagement afin que l'essence et le diesel contiennent, au minimum, 5% de biocarburant. Pour l'ACCR, une telle loi du moins, résulterait dans la création d'environ 2 500 nouveaux emplois :

« Le marché canadien de carburant pour le transport routier est d'environ 60 milliards de litres par année : 41 milliards de litres d'essence et 19 milliards de litres de diesel. Ainsi, une norme de 5 p. 100 de carburant renouvelable représenterait 3 milliards de litres par année. Si l'engagement du gouvernement de 5 p. 100 était tenu pour 500 millions de litres de biodiesel et 2,5 milliards de litres d'éthanol, nous pourrions créer un marché de 205 millions de boisseaux de maïs et de blé et d'environ 500 millions de litres de gras et d'huiles. Cela représente une quantité considérable de produits agricoles. Cela signifie que les 2,5 milliards de litres d'éthanol prévus par l'engagement du gouvernement représenteraient environ 16 nouvelles usines d'éthanol, **créeraient 2 500 nouveaux emplois**, un investissement non renouvelable de 2 à 2,5 milliards de dollars et plus d'un milliard de dollars annuellement en activités économiques locales. »
- Kory Teneycke, directeur de l'Association canadienne des carburants renouvelables ;
TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.2

Plus encore, selon les calculs de l'ACCR, l'entrée en vigueur d'une loi exigeant la présence minimale de 5% de biocarburant dans l'essence et le diesel permettrait la création de 8945 emplois si l'on tient compte des dépenses des travailleurs (des usines productrices de biocarburants) et la création d'emplois chez les fournisseurs indirects :

« The sixteen ethanol plants required to make 2 billion litres are expected to employ 645 people directly in the processing operations. Indirect supplier and induced wage re-spending add an additional 6,000 jobs. »
- *Canadian Renewable Fuels Strategy*, guide produit par l'Association canadienne des carburants renouvelables le 25 juillet 2006; p.12)

« The ten biodiesel plants required to meet the 500 million litre target are expected to employ 260 people directly in the processing operations. Indirect supplier and induced wage re-spending add an additional 2,040 jobs. »
- *Canadian Renewable Fuels Strategy*, guide produit par l'Association canadienne des carburants renouvelables le 25 juillet 2006 ; p. 9)

La création de milliers d'emplois a été un argument de taille dans le discours de l'ACCR (non seulement devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, mais également dans leur guide *Canadian Renewable Fuels Strategy*) par la redondance de cet argument d'une part – c'est-à-dire, la question de la création d'emplois est revenue à maintes reprises dans le discours. Et d'autre part, il est impossible d'ignorer la prégnance des chiffres et des calculs⁵⁶ (les additions et les multiplications des emplois), ce qui semble faire de cet argument, un argument persuasif : *les chiffres parlent d'eux-mêmes*.

4.1.1b) Discussion :

Pourquoi l'argument de la création d'emplois semble occuper une place de choix dans le discours de l'ACCR promouvant une politique favorable aux biocarburants ?

Il est clair que notre matériau empirique ne permet pas de répondre à cette question. Certes, les problèmes économiques auxquels le secteur agricole canadien doit faire face (revenus à la baisse, coûts des intrants à la hausse, une relève difficile à trouver, etc.), peuvent expliquer en partie le phénomène. Cependant, ils ne permettent pas d'expliquer d'où vient cette volonté constante de création d'emplois. Les écrits des sociologues de l'emploi et du travail nous permettent d'émettre des hypothèses

Pour la majeure partie des individus, « *[l]e travail rémunéré est un moyen de subsistance qui accorde une autonomie plus ou moins grande envers les autres selon les revenus qu'il procure. Cette capacité de pouvoir subvenir à ses besoins de base, se nourrir, se loger, se*

⁵⁶ Même si les chiffres et les calculs ont occupés une place importante tout au long du discours, ils l'ont été particulièrement dans l'argument de création d'emplois.

déplacer, est déterminante pour une majorité de personnes. » (Malenfant et al. 2002 ; p.123) Enfin, c'est l'idée de « gagner sa vie », de ne plus dépendre des autres (ou en tout cas, de moins en dépendre), c'est l'« indépendance » financière. En d'autres termes, c'est la perception qu'a l'individu d'avoir un contrôle sur son existence (Malenfant et al. 2002).

Comme l'a souligné Castel dans plusieurs de ses travaux sur cette question, le travail dépasse largement l'idée de subsistance : « *C'est le statut de l'emploi qui constituait le socle de cette citoyenneté, assurant un couplage fort droits-protections (droit du travail et protections sociale). [...] C'est donc bien autour de l'emploi que continue à se jouer une part essentielle du destin social de la grande majorité de la population* » (Castel, 2003 ; p.80). Même si l'auteur explique qu'il y a un effritement des protections sociales en raison de la précarité des emplois et des diverses catégories de statut de l'emploi, soit l'hypermobilité de la main-d'œuvre, « *[l]e système demeure largement dominé par les assurances rattachées au travail et financées par des cotisations prélevées sur le travail.* » (Castel, 2003 : p.68).

De façon tout aussi importante, le travail joue un rôle sur la définition même de l'individu à l'intérieur de la société. Il est créateur d'identité à deux niveaux.

D'une part :

« la reconnaissance sociale est portée par le statut de travailleur conféré par un lien d'emploi. Être sur le marché du travail, avoir un emploi, c'est exister avec les autres, créer des liens sociaux, c'est appartenir à la société, à un milieu, et, par là, se sentir utile aux autres (Castel, 1995). C'est sa dignité, son estime de soi et sa valorisation qui en sont enrichies. » (Malenfant et al., 2002 ; p.126).

Avoir un emploi c'est vivre parmi la société, faire partie de la majorité, c'est exister – en comparaison d'une «simple» subsistance à la marge.

D'autre part, le travail serait attaché également à des valeurs plutôt *individualistes* : «*contrairement à toutes celles qui l'ont précédées, la société moderne se caractérise par*

le fait que l'identité sociale, en principe tout au moins, procède de l'action : non plus "je fais ce que je suis", mais "je suis ce que je fais".» Perret (1997), cité dans Malenfant et al. (2002 ; p.126). Dans ce sens donc, le travail est perçu par les acteurs économiques (travailleurs) comme un des piliers fondamentaux sur lequel l'identité se forge et prend forme. Sur l'importance de la création et le maintien de l'identité des sujets, Malenfant et al. (2002 ; p127) renchérissent : « En ce sens, le travail dévalorisant ou l'incapacité de s'actualiser dans l'exercice d'un travail deviennent, pour ceux et celles qui souffrent de ces conditions d'existence, des révélateurs de leurs faiblesses et de leur valeur, à leurs propres yeux et aux yeux des autres. »

L'individu se définit en grande partie par la place (le travail) qu'il occupe au sein du marché économique. En ce sens donc, un des objectifs des politiques économiques est de stimuler la création d'emplois, qui implicitement, « crée » peut-être des identités pour les acteurs présents et futurs sur le marché. L'intégration au sein du marché économique semblerait être une avenue principale par laquelle individus puissent réellement s'épanouir au sein d'une société (néo)libérale.

Cependant, il importe de démêler l'importance du travail au niveau macrosocial, c'est-à-dire dans un contexte de mondialisation. Dans un contexte de déclin de l'État-providence à l'échelle mondiale (provenant entre autres de l'affaissement de la barrière espace-temps), les gouvernements « représentant » les locaux (ceux qui ne peuvent pas se mouvoir au gré des capitaux) semblent être dans l'obligation de faire de plus en plus de concessions au niveau des droits et acquis de ses travailleurs (the locals). À ce titre, Castel (2007) explique : « [...] cette valeur travail n'a plus la signification qu'elle avait et qu'elle a dans une pensée de gauche où elle renvoie à la dignité par le travail, à l'indépendance par le travail. » Désormais, comme il le précise, « [l]a 'valeur travail' peut s'accommoder d'une idéologie libérale, parce que le fait que des gens travaillent à n'importe quelle condition permet de limiter les interventions de l'État, de diminuer les dépenses de protection sociale et le coût du travail. » (Castel, 2007 ; p.10)

Avec l'effritement de l'État-providence, l'importance du travail se voit donc écartelée, principalement entre, protections sociales, créateur d'identité et un retour de plus en plus marqué vers un travail de subsistance (précarisation des emplois).

Comme le démontre la citation suivante, l'ACCR ne présente pas les biocarburants au gouvernement comme une assurance de quel type d' « identité » (au niveau du travail) qui sera conférée au fermier [tantôt *investisseur réel* et tantôt « simple » *fournisseur de grains* («assurant » uniquement un marché pour son « produit »)] mais du moins, des «emplois » et du travail seront créés (une non-dépendance envers l'État).

« Toutefois, au désir d'avoir des propriétaires locaux correspond une réalité : la difficulté de se procurer des capitaux auprès des agriculteurs et des communautés rurales durement touchés par la diminution du revenu agricole et la réduction de leur population. Dans certains cas, des projets appartenant pleinement à des agriculteurs vont aller de l'avant ; dans d'autres il faudra créer un partenariat avec des entreprises, et, finalement, dans d'autres cas encore, les projets seront entièrement réalisés par des entreprises. »

- Kory Teneycke, directeur de l'Association canadienne des carburants renouvelables ;
TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.2

À la fois créateur d'identité, intégrateur social et nécessité de subsistance, le travail semble être un argument pouvant difficilement être remis en question. La normalisation des biocarburants semble passer entre autres, par la reconnaissance de l'importance du travail, un impératif profondément ancré dans l'idéologie dominante.

S'appuyant sur une précarisation des emplois, la normalisation (néo)libérale semble ne pas remettre pour autant en question dans l'esprit des gens, la dignité qui est attachée au travail ni l'importance d'en avoir un. Cependant, amène-t-elle les gens à accepter qu'en situation de concurrence et de précarité, la priorité c'est l'espérance de voir des politiques annonçant de nouveaux emplois (construction d'usines de biocarburants), peu importe finalement si celles-ci viendraient plus ou moins à l'encontre du bien-être à moyen et long terme de l'ensemble de la civilisation, ce qui inclut les plus défavorisés de notre monde (l'insécurité alimentaire) ?

4.1.2 L'argument des bienfaits pour les économies rurales et régionales

Certes, les bienfaits pour les économies rurales et régionales découlent en partie de la création d'emplois. Cependant, comme il le sera démontré dans cette prochaine sous-section, la création d'emplois ne sera pas le seul bienfait économique valorisé par l'ACCR.

4.1.2a) Analyse descriptive :

Les communautés rurales et régionales, du moins du secteur agricole, sont aux prises avec des problèmes économiques bien à eux – l'ACCR semble être à l'affût de ces problèmes économiques et par le fait même, mettra un accent important sur ceux-ci dans son discours :

« Encore une fois, c'est peut-être anecdotique. En Saskatchewan, dans la région de Birch Hills, il y a 32 municipalités rurales. Je vous ai dit que quelque 600 agriculteurs avaient adhéré, et ils représentent 32 municipalités rurales. Earl Mickelson, qui est un agriculteur qui essaie de susciter l'enthousiasme de tous pour ce projet, dit qu'il ne peut pas remonter la rue principale de Birch Hills sans que les gens lui demandent quand Iogen va démarrer. **« Quand mettra-t-on pelle en terre? Mon fils pourra rester à la ferme si nous pouvons compter sur ce revenu supplémentaire »**. [...] Tout d'abord, on doit se demander quel est l'âge moyen des agriculteurs en Saskatchewan. Cela frise 60 ans. L'âge moyen d'un agriculteur de la Saskatchewan est 59 ans. **Où allons-nous trouver la relève quand tous ces gens vont prendre leur retraite?** La première étape est de garder les enfants à la ferme. Il faut maintenir la ferme familiale. »

- Jeff Passmore, vice-président exécutif, Corporation Iogen, membre de l'Association canadienne des carburants renouvelables ; TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.7

Une population agraire qui ne cesse de vieillir, mais surtout peine à trouver et maintenir une relève, témoigne d'un grand malaise. Il s'agit là d'un problème d'importance, tant pour ces familles, que pour les communautés rurales et éventuellement pour le Canada. Il est impossible d'ignorer l'importance de l'agriculture pour un pays.

Selon l'ACCR, non seulement la concurrence mondiale au niveau de la production des grains a créé une pression à la baisse sur les prix, mais les agriculteurs canadiens doivent aussi faire face à une augmentation des prix des intrants à la ferme. De plus, la croissance de la valeur du dollar canadien a contribué à la baisse des revenus des agriculteurs :

« Canadian exports of oilseeds and wheat are becoming smaller parts of the world agricultural trade as developing nations rapidly increase their agricultural production and gain a larger and larger share of the world markets. Canadian producers are concerned about competing with these low cost producers and the lack of domestic value added processing opportunities. Canadian agricultural producers face the long term downward price trend for agricultural commodities while at the same time upward pressure on input costs and transportation costs to move the product to market. The margin squeeze has been increased in the past several years due to the increased value of the Canadian dollar. Since most international grain trade is US dollar denominated the price of Canadian products in Canadian dollars has fallen with the rising dollar value. Technology improvements and increased competition have contributed to the decline in real wheat prices as well as most agricultural commodities. [...] **The basic conclusion is that new markets are required for Canadian grains. [...] About \$1 billion will be spent on feedstock purchases for the production of 3 billion litres of biofuels. In light of the generally declining markets for grains produced in Canada, this is a significant market.** »

- *Canadian Renewable Fuels Strategy*, guide produit par l'Association canadienne des carburants renouvelables le 25 juillet 2006; pp. 6-7

L'ACCR ne prétend pas remédier au problème de la relève, mais au moins de créer de nouvelles opportunités pour leur secteur agricole par la production de biocarburants. Selon l'ACCR, de nouveaux marchés pour les grains canadiens sont nécessaires, et le marché des biocarburants pourrait être un marché d'une grande importance. De plus selon l'ACCR, les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral dépensent chaque année des sommes importantes afin de supporter le secteur agricole, la création de nouveaux marchés doit faire partie de cette stratégie (voulant une augmentation des revenus à la ferme) :

« Federal and Provincial governments spend considerable amounts of money each year in support of agriculture in Canada. [...] The recent payments were characterized as the first step in an aggressive all-out effort to restructure the national agriculture and agri-food industry and bring profitability back to one of Canada's most important sectors. **New markets and applications that will support or increase income for producers need to be a part of that restructuring.** »

- *Canadian Renewable Fuels Strategy*, guide produit par l'Association canadienne des carburants renouvelables le 25 juillet 2006; p. 8

Bref, selon l'ACCR, les biocarburants pourraient revitaliser les économies des communautés du secteur agricole.

« Permettez-moi de terminer en disant que le fait d'avoir une industrie des carburants renouvelables dynamique représente de considérables avantages économiques et sociaux pour le secteur agricole et agroalimentaire. »

- Kory Teneycke, directeur de l'Association canadienne des carburants renouvelables ;
TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de
l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.2)

À ce sujet, l'ACCR explique, une usine qui produit 150 millions de litres de biocarburants ferait augmenter les prix de 0.10\$ le boisseau⁵⁷ de grains (donc plus de revenus pour les agriculteurs produisant des grains) :

« Cela augmenterait le prix des produits locaux d'environ 0,10 \$ le boisseau et injecterait quelque 75 millions de dollars par année dans les activités économiques locales. »
- Kory Teneycke, directeur de l'Association canadienne des carburants renouvelables ;
TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de
l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.2)

De plus, selon L'ACCR la construction d'une usine permettrait :

« [...] un investissement non renouvelable de 2 à 2,5 milliards de dollars et plus d'un milliard de dollars annuellement en activités économiques locales. »
- Kory Teneycke, directeur de l'Association canadienne des carburants renouvelables ;
TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de
l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.2)

En somme, selon l'ACCR les biocarburants sont une avenue non négligeable, une alternative nécessaire qui mènerait les agriculteurs (producteurs de grains) vers le « retour » à la « rentabilité », et du même coup injecterait des revenus supplémentaires considérables, voire des millions de dollars dans les économies rurales.

4.1.2b) Discussion :

Les biocarburants sont non seulement présentés comme étant de nouvelles opportunités économiques, mais également comme « bouée de sauvetage » des économies rurales.

Comme l'explique Skogstad (2008), le secteur agraire canadien a toujours mieux résisté⁵⁸ aux forces de la mondialisation, toutefois comme elle le souligne « [...] *there is evidence that developments international political economy have played a role in transforming agricultural policies and paradigms.* » (Skogstad, 2008; p. 6). Depuis le milieu des

⁵⁷ Un boisseau est l'unité de mesure pour les grains, il contient 36.369 litres.

⁵⁸ En comparaison au domaine du textile par exemple.

années 1980, le secteur agricole est passé d'un « *post-war state assistance paradigm* » pour tendre davantage vers un « *competitive paradigm* ». Dans un tel contexte, il semble être impossible d'ignorer les contraintes exercées par les multinationales sur le secteur agricole – soutenues entre autres par un contexte international de déréglementation et de libre marché (l'Accord de libre-échange nord-américain par exemple). Ces grandes sociétés (*corporations*) auraient ainsi façonné à leur image ce secteur primaire de l'économie.

Effectivement, ces multinationales n'ont cessé de croître en raison d'une série d'intégrations verticales et horizontales – accaparant la presque totalité des marchés des intrants et celui des extrants (Weis, 2007 et Skogstad, 2008). En effet, ce phénomène d'intégration verticale concerne des entreprises qui achètent l'ensemble des compagnies constituant la chaîne d'approvisionnement d'intrants de la ferme (produits chimiques, de fertilisants, de semences, de produits pharmaceutiques). Ce qui obligerait le fermier à faire affaire avec un oligopole de sociétés pour l'ensemble de tous les produits «nécessaires» (intrants) pour la culture de ses récoltes et/ou l'élevage de son bétail : «*The agro-input industry is today a complex oligopolistic web characterized by growth, mergers, takeovers, joint ventures, interwoven licensing agreements and the continual striving for market expansion.* » (Weis, 2007 ; p.72).

Il en irait de même en ce qui a trait à l'intégration verticale des entreprises (transformateur et/ou vendeurs de denrées alimentaires) s'approvisionnant à même des produits de la ferme, soit les extrants. À ce sujet, Skogstad (2008) explique :

« Vertically integrated multinational firms, able to source their ingredients in multiple countries and/or to cross-subsidize losses in one stage of the food chain with good returns elsewhere, gain leverage over those (farmers) involved at only the production stage. As the American senator Tom Harkin phrases it, farmers are 'on the wrong end of the market power.' » (Skogstad, 2008 ; p.20)

En ce qui concerne l'intégration horizontale, il s'agit de ces grandes sociétés qui acquièrent leurs concurrents dans le but de dominer un marché ayant pour résultat

l'effritement de la concurrence. À titre d'exemple, le marché des semences de maïs et de soya aux États-Unis est évalué à 5 milliards de dollars US – deux compagnies (*Monsanto* and *DuPont Pioneer*) contrôlèrent à elles seules 60 % de ce marché (Hendricson and Hefferman 2005 cités dans Weis, 2007; p.72).

En somme, les « perdants » sembleraient être « *the locals* », ces fermiers qui dépendent de la terre comme source de revenus. Ces fermiers étant contraints par l'espace-temps ne peuvent se mouvoir au gré des capitaux, contrairement aux multinationales ayant la possibilité de magasiner dans l'ensemble du monde au meilleur prix. Ces supraentités détiendraient ainsi le pouvoir de l'espace-temps, face au pouvoir fragmenté du fermier.

Le contexte est sans doute d'une plus grande complexité, cependant cette dernière partie permet pour le moins d'offrir quelques pistes de réflexion en lien avec certaines observations, telle la suivante :

<p>« Si vous examinez la situation actuelle, les profits du secteur agroalimentaire ont été assez bons au cours des trois dernières années, mais les profits du secteur agricole ont été vraiment dérisoires, les pires qu'on ait connus. »</p> <p>- Wayne Easter (Malpeque, Parti libéral du Canada) ; TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.6</p>

Dans un tel contexte économique, l'argument des bienfaits pour les économies rurales et régionales amenés par la production de biocarburants occuperait-il une fonction latente (Merton, 1957) ?

Il n'y a aucun doute que la fonction manifeste (Merton, 1957) des biocarburants telle que présentée par l'ACCR est d'offrir un nouveau marché pour les grains canadiens, qui selon elle serait plus profitable, amenant une augmentation de 0.10\$ le boisseau. De plus, des millions de dollars seraient investis dans les économies rurales, par la construction de nouvelles usines de biocarburants et le maintien en production de celles-ci, etc.

D'un autre côté, il semble que l'enjeu derrière l'identification des impasses et des limites du paradigme (néo)libéral est qu'il importe toujours de ne jamais remettre en question le paradigme lui-même, mais bien de trouver les opportunités d'affaires dans ces « failles »

(les problèmes de l'agriculture reliés à la mondialisation des marchés, le poids des multinationales, etc.). En ce sens, on peut penser que les biocarburants occuperaient cette fonction latente, celle d'une non-remise en question des fondements mêmes de l'idéologie (néo)libérale. En d'autres termes, les biocarburants assureraient, en partie, le maintien de la société de marché là où elle semblait démontrer de plus en plus des signes de faiblesse, c'est-à-dire au sein du secteur agricole – évitant par là une possible remise en question de la part des acteurs (fermiers) composant son système.

Le problème semble n'être jamais le système lui-même – ce sont les acteurs économiques qui doivent s'adapter, voire tirer avantages des nouvelles opportunités qui se présentent (les biocarburants). De la même façon, ce paradigme encouragera l'État à s'adapter à la concurrence internationale (notamment par une déréglementation), sans quoi il privera ses citoyens d'opportunités et de revenus additionnels.

Essentiellement, les deux premières stratégies discursives identifiées ont pour effet de rendre l'ACCR et les biocarburants nécessaires. C'est une stratégie discursive très efficace et répandue dans le monde politique : se rendre indispensable. Il semble que la stratégie procède ainsi : créer un problème (manque d'emplois et de relève dans le secteur agricole), documenter son importance et son urgence, se présenter comme une solution, la seule solution viable à courts et moyens termes (Welsh et Harris, 2004). Ce faisant, l'ACCR et les biocarburants se présentent comme des alliés, des partenaires presque désintéressés – voire même, œuvrant au nom de l'« *intérêt public* ».

Stanbury (1993) nous invite à être sceptiques envers les demandes de divers groupes, mais plus spécifiquement envers les groupes qui se réclament de l'intérêt public :

« One of the central propositions in this paper is that the advocates of policies designed to increase the utility of individuals in particular groups have been able to smuggle moral approval into ostensibly descriptive categories such as public interest groups. The failure to be quite sceptical of those who “affect to trade for the public good,” particularly under the mantle of being members of a public interest

group, has been an important source of problems in the way in which public policy is made in Canada. » (Stanbury, 1993 ; p.605)

Certes, il est clair que l'ACCR ne se présente pas comme un groupe d'intérêt public. Toutefois, elle semble promouvoir *le règlement sur les carburants renouvelables* (qui exige que l'essence soit composée en moyenne de 5 % de carburant renouvelable) et les avantages économiques qui en découleront sous l'aspect d'un « bien commun ». Pour l'ACCR ce règlement amènera des avantages économiques, non seulement pour les agriculteurs (survie difficile des fermes, nécessité de créer de l'emploi en région rurale, etc.), mais aussi pour l'ensemble des Canadiens.

Comme il a été précisé au cours du chapitre précédent, l'ACCR représente des associations agricoles, mais également des multinationales du secteur agricole. Cependant, en aucun moment lorsque l'ACCR fait la promotion des biocarburants elle ne discute des avantages économiques que ces multinationales retireront suite à l'adoption d'un projet de règlement sur les carburants renouvelables. D'un côté, l'ACCR s'empresse d'émettre des calculs et des chiffres en millions dollars pour l'économie canadienne dans son ensemble, cependant elle tait les profits envisagés pour les actionnaires de ces multinationales.

Il semble bien que pour normaliser la question des biocarburants il importe de faire passer les avantages économiques de certains membres ou supporteurs, non seulement sous silence, mais sous l'aspect de « bien commun », d'« intérêt public », enfin c'est l'idée que tous les Canadiens en sortiront gagnants : « *Climate Change Solution – Made in Canada* »⁵⁹.

4.1.3 Le rôle que devrait jouer l'État selon L'ACCR

Comme nous le verrons, non seulement l'ACCR demande à l'État de mettre en vigueur une loi qui obligerait un taux minimal de 5% de biocarburant dans l'essence et dans le diesel (une loi créant une demande artificielle pour les biocarburants), mais demande

⁵⁹ Accompagné d'une feuille d'érable, c'est ce qu'on peut lire sur la page titre du guide : *Canadian Renewable Fuels Strategy* – le 25 juillet 2006

également à l'État d'adapter ses lois (*aidez-laissez-faire*), celles qui régissent le secteur agricole, en fonction de cette nouvelle technologie. Il semble selon l'ACCR que ne pas adapter ces lois serait faire preuve d'une mauvaise gestion de l'appareil gouvernemental.

4.1.3a) Analyse descriptive :

La position de l'ACCR sur la question du rôle du gouvernement semble claire. Selon l'ACCR le gouvernement du Canada doit maintenir une politique de libre marché entre les provinces canadiennes, mais également avec les autres pays. En ce sens, l'ACCR demande une politique en matière de biocarburant qui respecte les ententes internationales de libre-échange.

« The CRFA supports the maintenance of open, competitive markets across provincial and international borders. **A national policy must be compliant with Canada's international trade agreements, and should correct the existing discriminatory measures contained in provincial policies.** »
- *Canadian Renewable Fuels Strategy*, guide produit par l'Association canadienne des carburants renouvelables le 25 juillet 2006 ; p.17

Dès le début de son témoignage devant *Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire* l'ACCR indique :

« J'aimerais également souligner que l'ACCR est en train de procéder à des consultations exhaustives sur **les obstacles nuisant au développement d'une industrie dynamique des carburants renouvelables au Canada et sur les instruments économiques et réglementaires pouvant éliminer ces obstacles.** »
- Kory Teneycke, directeur de l'Association canadienne des carburants renouvelables ; TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.1

En ce sens, il semble que pour l'ACCR il ne s'agit pas simplement de maintenir le statu quo en ce qui a trait aux politiques agricoles canadiennes, mais bien d'étendre une politique de libre marché pour le secteur agricole en lien avec les biocarburants. Cela assurerait que des usines soient construites au Canada.

« Pour que des usines de fabrication d'éthanol et de biodiésel puissent être construites au Canada, il faudra un environnement économique et réglementaire concurrentiel par rapport aux autres compétences. »
- Kory Teneycke, directeur de l'Association canadienne des carburants renouvelables ; TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.1

Sans de telles politiques économiques, selon l'ACCR, les grains canadiens risquent de ne pas être transformés au pays.

« Cependant, si nous ne parvenons pas à mettre en place un environnement économique et **réglementaire stable et concurrentiel** pour les producteurs d'éthanol et de biodiésel, les céréales et les graines oléagineuses canadiennes risquent d'être transformées dans des usines situées aux États-Unis. »

- Kory Teneycke, directeur de l'Association canadienne des carburants renouvelables ;
TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.2)

Bref, selon l'ACCR, les politiques agraires canadiennes, du moins celles en lien avec les biocarburants, doivent arrimer aux politiques internationales de libres échanges.

« Donc, à cette fin, **nous devons avoir une solide industrie reposant sur des fondements économiques et réglementaires efficaces, une industrie concurrentielle par rapport aux autres pays.** »

- Kory Teneycke, directeur de l'Association canadienne des carburants renouvelables ;
TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.2

De plus, selon l'ACCR, même si la participation des « petits joueurs », c'est-à-dire les agriculteurs, est encouragée, l'État ne devrait pas intervenir dans le but de favoriser l'intégration de ces acteurs au détriment, possiblement, des grandes sociétés privées. La « sélection naturelle » du libre marché doit primer, car selon l'ACCR, le libre marché est un gage d'une industrie efficiente.

« Certains diront qu'il est possible de surmonter les problèmes de capitaux en construisant des usines plus petites, mais je me méfie de cette approche. De sérieuses économies d'échelle sont en jeu, à la fois dans la production d'éthanol et de biodiésel. Selon une récente analyse utilisant des modèles financiers sur le biodiésel et l'éthanol faite pour Ressources naturelles Canada, les usines fabriquant 200 millions de litres d'éthanol ont des coûts de production inférieurs de 15 p. 100 et un rendement sur les investissements pratiquement trois fois supérieur à une usine produisant 25 millions de litres par année. [...] Ainsi, l'ACCR et ses membres pensent que la participation des producteurs agricoles devrait être encouragée. **Cependant, le gouvernement ne devrait pas adopter de politiques encourageant la création d'une industrie inefficace ou limiter la participation d'autres intervenants sur le marché.** »

- Kory Teneycke, directeur de l'Association canadienne des carburants renouvelables ;
TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.2

4.1.3b) Discussion :

L'ACCR ne demande pas à l'État de ne pas intervenir (*laissez-faire*), on demande plutôt à l'État canadien de s'assurer de créer une politique en matière de biocarburants qui assurerait et faciliterait les mouvements des capitaux. Comme le précisent Hardt et Negri (2004 ; p.280), le (néo)libéralisme « [...] *is not really a regime of unregulated capital but rather a form of state regulation that best facilitates the global movements and profit of capital.* » Selon l'ACCR, il semble que l'État doit non seulement légiférer pour que l'essence et le diesel contiennent un minimum de 5% de biocarburants (une loi créant une demande artificielle pour les biocarburants), mais elle doit se porter garante du libre échange, c'est-à-dire s'assurer que les mouvements des capitaux supplanteront les politiques « protectionnistes » – ces politiques qui iraient nécessairement à l'encontre de la société de marché. L'État selon l'ACCR doit jouer un rôle d'*aidez-laissez-faire*. Voici ce que stipule l'ACCR au sujet de ce qu'elle considère comme *tricherie*, soit au sujet de politiques qui viseraient à protéger le marché du maïs canadien contre celui des États-Unis (qui est hautement subventionné) :

« **Je ne comprends pas les préoccupations suscitées par le maïs importé.** Il faut certainement utiliser le maïs canadien dans la mesure où nous en avons, mais les Canadiens ont toujours été accusés d'être des coupeurs de bois et des porteurs d'eau. **Dans le cas présent, il est question d'importer un produit et de lui donner de la valeur ajoutée.** Ce sont des emplois qui vont être créés dans notre pays. »

- Tim Haig, président et directeur général, Biox Corporation, membre de l'Association canadienne des carburants renouvelables ; TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.7

« [...] **les décideurs politiques sont parfois tentés de tricher**, en quelque sorte, pour obtenir le résultat politique qu'ils veulent. Si l'on imposait des restrictions quant à l'origine des matières premières, si l'on privait le marché du maïs de liquidités en disant que le maïs américain ou étranger ne pourrait plus passer la frontière, **on augmenterait artificiellement le prix du maïs au Canada.** En revanche, le produit des usines d'éthanol ou le bétail nourri avec le maïs, ou l'usine de fécule seraient protégés par l'ALENA et seraient en concurrence avec les producteurs américains dont les coûts d'intrant n'auraient pas été soumis à cette inflation artificielle, et on constaterait bien vite la faillite des industries canadiennes de valeur ajoutée. **On peut penser que le libre-échange et l'importation de denrées comme le maïs sont préjudiciables aux agriculteurs, mais la fermeture des industries agricoles à valeur ajoutée pour cause d'obstacles artificiels au commerce le serait encore plus.** À mon avis, ce sont en quelque sorte les décideurs politiques, qui refusent parfois d'aborder le véritable problème — comme celui qui était mentionné dans la dernière question — qui accordent aux États-Unis et en Europe des niveaux de soutien totalement différents aux producteurs agricoles primaires par rapport à ce qui existe au Canada. **On essaie ainsi de répandre sur l'ensemble du marché le rôle**

joué dans d'autres pays par les autorités gouvernementales. Je ne trouve pas cela positif. »

- Kory Teneycke, directeur de l'Association canadienne des carburants renouvelables ;
TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.7

En somme, selon l'ACCR le *marché* semble ne pas être le problème, mais bien les gouvernements qui sont tentés de créer des politiques qui ne profiteraient pas à l'industrie – ces politiques créeraient des distorsions, et cela serait beaucoup plus problématique pour l'ensemble de la société. Comme le souligne White (2008 ; p.148):

« Anything which impedes business is deemed to be unreasonable, faulty, bad for the economy, not the rightful domain of the State, to undermine private property rights, and so on. In other words, the prevailing view promulgated by governments and business is that, with few exceptions, the 'market' is the best referee when it comes to preventing or stopping harm and potential harm. »

Il semble que pour l'ACCR, le rôle de l'État est non seulement de veiller à l'intégrité du système économique, mais également s'assurer de son émancipation (libération des anciennes contraintes keynésiennes), car l'intégrité et l'émancipation du marché semblent être le meilleur gage de prospérité pour le Canada, du moins en ce qui a trait à la question des biocarburants.

4.1.4 L'argument des bienfaits environnementaux

Il semble que les avantages environnementaux n'ont pas occupé une place aussi importante que les bienfaits économiques dans le témoignage de l'ACCR devant le *Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire*. Il en demeure pas moins que ceux-ci jouent rôle fondamental dans la promotion et éventuellement dans la normalisation des biocarburants.

4.1.4a) Analyse descriptive :

L'ACCR annonce au début de son témoignage un certain équilibre au niveau du discours – partagé entre les *avantages environnementaux* et les *bienfaits économiques*.

« Nous pensons que tous les paliers du gouvernement sont non seulement intéressés par les avantages environnementaux liés à l'ajout de carburants renouvelables comme l'éthanol et le biodiésel, **mais par les avantages économiques liés à la production de ces carburants au Canada.** »

- Kory Teneycke, directeur de l'Association canadienne des carburants renouvelables ;
TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.1

Cependant, force est de constater en cours d'analyse, que les avantages environnementaux sont relayés au « second » rang. Les arguments en lien avec l'environnement ont été abordés davantage vers la fin du témoignage, entre autres lorsque divers députés ont abordé les questions de l'efficacité énergétique des biocarburants et la quantité de CO₂ qui se dégage d'un litre de biocarburants.

« [...] en matière d'efficacité énergétique, combien de combustible fossile faut-il pour produire un litre d'éthanol ou de biodiésel? Dites-moi aussi quelle quantité de CO₂ se dégage de la consommation d'un litre de biodiésel ou d'éthanol par comparaison à un litre d'essence? »

- Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior Nouveau parti démocratique) ;
TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.18

Selon l'ACCR :

« Pour ce qui est de l'énergie nécessaire, la quantité de carburant nécessaire à la production, l'analyse la plus récente d'Agriculture Canada fixe **le rapport à 2 pour 1 pour ce qui est de l'énergie nette en éthanol comparée à l'énergie nécessaire pour la culture**, l'essence du tracteur, etc. On trouve ce chiffre sur le site Internet d'Agriculture Canada. Vous pouvez télécharger l'étude. À propos des émissions de gaz carbonique, tout dépend de ce que vous utilisez. L'éthanol à base de cellulose permet une réduction de 90 p. 100 de ces émissions par rapport à l'essence durant le cycle de vie. **L'éthanol à base de maïs ou de blé fait passer ce pourcentage de 40 p. 100 à 50 p. 100, suivant la plante utilisée.** Si l'on utilise du suif — c'est-à-dire la graisse animale fondue semblable à la cellulose — la réduction des émissions est de l'ordre de 90 p. 100. **Si l'on utilise des oléagineux comme le soja et le canola, le pourcentage de réduction varie entre 40 et 50 p. 100.** »

- Kory Teneycke, directeur de l'Association canadienne des carburants renouvelables ;
TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.18

Toutefois selon l'ACCR les biocarburants ne sont pas une solution en soi, il s'agit d'une solution faisant partie d'un ensemble, qui passe entre autres par la modification des habitudes des Canadiens en ce qui a trait au transport, une consommation accrue de biocarburants par rapport aux carburants fossiles, la construction de plus de véhicules adaptés aux biocarburants et la commercialisation de biocarburants plus efficaces.

« Monsieur Teneycke, vous dites que lorsqu'on n'utilisera plus le pétrole, certains véhicules pourraient consommer jusqu'à 85 p. 100 de carburants de remplacement. De façon générale, nous envisageons une proportion de 5 p. 100 mais à long terme, pensez-vous que nous pourrions atteindre 85 p. 100, voire 100 p. 100? »
- Ken Boshcoff (Thunder Bay—Rainy River, Parti libérale du Canada.) ; TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.15

« Pas si nous continuons de conduire le genre de véhicules que nous conduisons aujourd'hui. Les carburants renouvelables ne résoudre pas tout tous seuls. **Nous n'obtiendrons pas la solution à moins de parvenir simultanément à améliorer l'efficacité du carburant et à convaincre les gens qu'ils n'ont pas besoin d'un véhicule à quatre roues motrices pour conduire leurs enfants à une pratique de soccer.** Quand on a annoncé l'utilisation de sources de carburants renouvelables, dans les médias, ce qui est une très bonne nouvelle sur le plan de l'environnement, on nous a un peu critiqués de passer sous silence qu'il s'agissait d'un élément d'une solution plus globale dans le train de mesures visant la durabilité. Il serait déraisonnable de modifier tous les véhicules du jour au lendemain, mais il faut que nous nous préparions à compter sur des sources de carburants plus diversifiés, plus propres et renouvelables dans des véhicules qui peuvent en consommer davantage et il nous faut améliorer l'efficacité du carburant, tout en en diminuant les émissions. Je pense que tout le monde reconnaît que c'est l'objectif ultime. »
- Kory Teneycke, directeur de l'Association canadienne des carburants renouvelables ; TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.15

4.1.4b) Discussion :

Il importe de souligner d'abord, qu'une des raisons sans doute, pourquoi les avantages environnementaux reliés aux biocarburants ont été relayés au « second » rang en terme d'importance, est que le témoignage de l'ACCR a eu lieu devant le *Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire*. En ce sens, les préoccupations du secteur agricole, et donc nécessairement ceux du *Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire*, sont centrés davantage sur des aspects économiques qu'environnementaux.

Il n'en demeure pas moins que même si les avantages environnementaux n'ont pas la place prédominante dans ce témoignage, il semble être impossible d'aborder la question des biocarburants sans vanter leur visée environnementale. En fait, sans les avantages environnementaux, il serait difficile de « vendre » le projet biocarburant à la population canadienne. Soulignons-le, les députés à qui on a adressé ce témoignage ne représentent pas uniquement des agriculteurs, mais l'ensemble des citoyens de leur circonscription respective⁶⁰.

Comme le souligne une députée, le concept de développement durable⁶¹ est d'une certaine importance pour les citoyens :

« Nous sommes des citoyens responsables. En 2006, si nous voulons développer des créneaux économiques et intéressants, autant pour l'industrie de transformation que pour les producteurs, il ne faut pas oublier le concept du développement durable. Vous avez peu parlé des impacts écologiques d'une telle production. Au Québec, on tend à vouloir fabriquer de l'éthanol davantage à partir des produits de la ferme et des résidus forestiers. Ne pensez-vous pas que cela constituerait une avenue plus intéressante ? Au Québec, 90 p. 100 de la production de maïs sert à la consommation intérieure et il n'y a pas vraiment de surplus. »
- Claude DeBellefeuille, Beauharnois—Salaberry, Bloc Québécois ; TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.14

Voici ce qu'a été la réponse des membres de l'ACCR à cette question :

« Je voudrais pouvoir parler longuement des avantages environnementaux. Puisque nous sommes ici au Comité de l'agriculture, nous avons parlé surtout des avantages pour les producteurs. Mais vous avez raison, le développement durable est un aspect important de ce dossier et la réduction des GES est un enjeu important. Je vais demander à Bliss de répondre à votre question sur le maïs [...]. »
- Kory Teneycke, directeur de l'Association canadienne des carburants renouvelables ; TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.14

⁶⁰ Ce qui ne veut pas dire que les agriculteurs ne sont pas intéressés par des questions environnementales.

⁶¹ Selon la définition du gouvernement canadien, le développement durable signifie : « [...] un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs », d'une étude des Nations Unies qui a porté cette question à l'attention mondiale, il y a plus de vingt ans (Notre avenir à tous, Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement - Commission Brundtland, 1987). C'est une approche de la croissance qui tient compte de l'incidence des politiques, des programmes et des opérations sur la prospérité économique, la qualité de l'environnement et le bien-être social. » Industrie Canada. (2011, 7 novembre). Développement durable. Consulté le 15 février 2012, de <http://www.ic.gc.ca/eic/site/sd-dd.nsf/fra/accueil>

« J'aimerais aborder la question des résidus agricoles. Comme l'a dit Kory, l'un des avantages de notre exploitation est son caractère durable et, comme Bliss l'a dit, si le secteur de l'agriculture est en difficulté, notre propre avenir sera compromis. Pour ce qui est de la récolte des tiges de maïs — les épis, les cannes et les feuilles — dans l'Ouest canadien ou au Québec, nous ne prétendons pas maîtriser mieux que les agriculteurs les principes de gestion durable des terres. Si vous étiez agriculteur et que vous possédiez 1 000 acres de terrain et que je venais vous dire : « Écoutez, puis-je acheter les cannes de maïs ou les chaumes qui se trouvent sur votre ferme? J'aimerais en récolter 300 acres par année », vous me répondriez — et je vous cite là ce que m'ont dit des agriculteurs — « Trois cent acres? Vous pouvez récolter les chaumes sur les 1 000 acres », ou encore « Trois cent acres? Vous ne pouvez pas les récolter sur une seule acre. » Cela dépend de la qualité des sols et des pratiques agricoles qui déterminent si les agriculteurs veulent passer de la préparation limitée du sol à un système de culture sans labour. Le fait est que la décision appartient à l'agriculteur. C'est à lui de décider de la quantité de résidus dont il peut se passer. En règle générale, les agriculteurs sont prêts à nous céder entre un tiers et 50 p. 100 au maximum des résidus disponibles et ils pratiquent alors la rotation des terres sur lesquelles les résidus ont été enlevés. »

- Jeff Passmore, vice-président exécutif, Corporation Iogen, membre de l'Association canadienne des carburants renouvelables ; TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.14

En d'autres termes, le concept de développement durable semble être d'une certaine importance pour l'ACCR, cependant il en serait limité par des défis techniques et technologiques (biocarburants de deuxième génération).

Une « critique » s'est toutefois fait entendre, ou plutôt, une interrogation à savoir comment mieux faire dissiper une critique qui reprocherait aux biocarburants d'avoir un bilan énergétique négatif. C'est-à-dire, que la consommation d'énergie pour produire un litre de biocarburants serait supérieure à ce que produit en énergie ce même litre de biocarburants.

« Nous savons tous que nous devons accélérer le rythme de développement de ces deux secteurs, ne serait-ce que pour des raisons écologiques. Vous pouvez peut-être aussi ce matin dissiper une bonne fois pour toutes [sic] ce mythe que véhiculent certains groupes, surtout du secteur pétrolier, selon lequel l'énergie consommée n'est pas égale à l'énergie produite. Pouvez-vous nous aider à y voir clair, une bonne fois pour toutes? »

- Paul Steckle, Huron–Bruce, Parti Libérale ; TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.12

Voici ce qu'a été la réponse de l'ACCR à ce sujet :

« Je viens d'entendre un professeur au Argonne National Lab donner une très bonne réponse à cette question. Il a dit, pour démontrer à quel point c'est un argument factice, que la société ne prend pas ses décisions en matière d'énergie en fonction du

bilan énergétique. Nous prenons de telles décisions en fonction de la valeur énergétique. Alors, qu'est-ce qui importe davantage, cette motte de charbon qui se trouve dans le puits ou le fait que les lumières sont allumées et que grâce à l'électricité nous pouvons voir ce qui se passe dans cette pièce aujourd'hui? Le bilan énergétique de l'électricité est négatif. Le bilan énergétique d'un gallon d'essence est négatif. Voilà pourquoi la société prend ses décisions en fonction de la valeur énergétique. »

- Jeff Passmore, vice-président exécutif, Corporation Iogen, membre de l'Association canadienne des carburants renouvelables ; TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.13

En d'autres termes, entre protection environnementale et valeur énergétique, la valeur énergétique semble l'emporter sur un développement durable. Ce qui ne veut pas dire toutefois que la protection de l'environnement est mise de côté pour autant, elle semble tenir une moins grande importance lorsqu'on évalue les coûts-bénéfices d'une politique énergétique.

En somme, la normalisation de l'usage des biocarburants passe inéluctablement par la promotion de ces avantages environnementaux. Sans quoi, il serait difficile de normaliser l'usage de biocarburants, soit une politique énergétique, chez les Canadiens si les bénéfices ne sont qu'économiques – apports réels ou apparence de développement durable, les biocarburants doivent être perçus comme une alternative « verte » aux hydrocarbures (CO₂), comme semble être le cas de toutes ces nouvelles technologies énergétiques (éolienne, solaire et nucléaire).

4.2 Les stratégies discursives implicites : La dénaturation des grains et du rôle du fermier

Il est question ici de se demander : non seulement quels sont les arguments mis de l'avant, comme nous l'avons fait à la section précédente, mais bien quelles sont les «nouvelles » identités créées par le discours de l'ACCR ? En ce sens, cette section s'intéresse aux subtilités du discours, sur la manière dont il « crée » *implicitement* de « nouvelles » représentations, tant des *grains* (4.2.1) que du *rôle du fermier* (4.2.2).

Le triomphe du (néo)libéralisme semble reposer sur sa capacité à s'incruster dans chacune des structures (éducation, santé, etc.) qui, de peine et de misère, ont tenté de lui résister. Soulignons-le, le (néo)libéralisme tend à s'étendre (Robison, 2006 et Brown, 2004), c'est-à-dire prendre de l'expansion. Pour ce faire, il semble parvenir à modifier les représentations des composantes et des acteurs qui caractérisent une sphère donnée, dans notre cas l'agriculture, afin que ces dits acteurs et composantes puissent cadrer dans une logique économique (néo)libérale. Ce « procédé » transitoire d'appropriation, d'incrustation et de « quadrillage » est ce phénomène que nous appellerons *dénaturation*.

La normalisation de la production de carburants à partir de denrées alimentaires cultivées par des fermiers ne semble pas être la porte d'entrée du (néo)libéralisme au niveau de l'agriculture, mais bien une prolongation non négligeable de sa logique.

4.2.1 La dénaturation des grains

Comme le précise Charvet (2008; p.17) les grains constituent *la clef de voûte du système alimentaire mondial* – en effet, sur 60 % des terres arables de la Terre, on y cultive les grains. Inutile de préciser que l'humain dépend de ces cultures (famille des céréales et des graines oléagineuses) pour son alimentation, voire même pour sa survie, et ce, depuis des millénaires. D'autant plus, que d'ici 2025, comme le souligne Rousseau et al. (2009 ; p.21), on estime que la Terre comptera huit milliards d'habitants. Pour nourrir ces huit milliards d'habitants, il faudra doubler la production de végétaux destinés à l'alimentation des humains ainsi qu'à celle des animaux domestiques (Rousseau et al., 2009 ; p.21). La FAO estime par ailleurs qu'à l'heure actuelle, plus de 800 millions de personnes vivent déjà avec moins de 1\$ par jour, ces gens vivant dès lors dans une insécurité alimentaire constante (Naylor et al, 2007; Elobeid et Hart, 2007).

C'est ici que prend tout le sens du concept de *dénaturation*. En reconnaissant la valeur prééminente essentielle des grains pour l'alimentation de l'ensemble de l'humanité qui n'ira qu'en croissant, comment parvient-on à rediriger une partie importante de la production mondiale des grains vers la production de carburants ?

4.2.1a) Analyse descriptive :

Lorsque l'ACCR présente les bienfaits des biocarburants, soit l'ensemble des arguments explicites mis de l'avant dans la section précédente, elle ne semble rarement, voire jamais, se référer aux *grains* comme *denrée alimentaire*.

« Permettez-moi de commencer en disant que l'industrie des carburants renouvelables peut devenir **un élément à valeur ajoutée très important pour les produits agricoles primaires**, arrivant en deuxième place seulement après l'industrie du bétail en ce qui a trait à la valeur et au volume. »

- Kory Teneycke, directeur de l'Association canadienne des carburants renouvelables ;
TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.1

Dès le début de son témoignage devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, l'ACCR présente les biocarburants comme « *un élément à valeur ajoutée très important pour les produits agricoles primaires* ». Les grains semblent être présentés par l'ACCR comme un « simple » produit auquel on peut ajouter une valeur en les transformant en biocarburants.

« Je ne comprends pas les préoccupations suscitées par le maïs importé. Il faut certainement utiliser le maïs canadien dans la mesure où nous en avons, mais les Canadiens ont toujours été accusés d'être des coupeurs de bois et des porteurs d'eau. Dans le cas présent, il est question d'importer **un produit et de lui donner de la valeur ajoutée**. Ce sont des emplois qui vont être créés dans notre pays. Il va y avoir de la construction. On va construire des usines. Tout cela aura des retombées économiques qui vont elles-mêmes créer de l'emploi. Au lieu d'être des coupeurs de bois et des porteurs d'eau, nous allons **importer de la matière première et lui donner de la valeur ajoutée**. »

- Tim Haig, président et directeur général, Biox Corporation, membre de l'Association canadienne des carburants renouvelables ; TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.7

Voire même selon l'ACCR, une *matière première* (les grains) qui une fois transformée (en biocarburants), crée une valeur ajoutée, créant du coup des emplois et des retombées économiques importantes.

Et à un autre moment, les grains ne sont pas des *ressources primaires*, mais des produits du *secteur manufacturier* selon l'ACCR.

« Il ne s'agit pas du secteur des ressources primaires de notre économie; il s'agit du secteur manufacturier de notre économie. Nous transportons de grandes quantités de

céréales et d'oléagineux d'un bout à l'autre du pays et partout dans le monde avec beaucoup d'efficacité. »

- Kory Teneycke, directeur de l'Association canadienne des carburants renouvelables ;
TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.6

Bref, dans l'ensemble de son discours, l'ACCR semble faire abstraction des grains comme servant principalement de denrée alimentaire. L'ACCR présente les grains, une fois transformé en biocarburants, comme un *produit d'exportation lucratif*. La nature des besoins est passée sous silence. Que veut-elle dire par *nos propres besoins* ? Pourquoi ne pas préciser qu'il s'agit principalement de *besoin alimentaire* ?

« Bien, aujourd'hui, le Canada produit environ 22 millions de tonnes de blé par année et en exporte environ 70 p. 100 dans d'autres pays, à des fins de transformation. Les 15 millions de tonnes de blé que nous exportons actuellement pourraient être transformés ici au pays, permettant de produire 5,5 milliards de litres d'éthanol. **C'est beaucoup plus que la quantité nécessaire pour combler nos propres besoins.** Cela représenterait **un produit d'exportation lucratif** vers des marchés comme celui des États-Unis. »

- Kory Teneycke, directeur de l'Association canadienne des carburants renouvelables ;
TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.2

4.2.1b) Discussion :

Selon l'ACCR les grains sont un intrant, ou plutôt, *produit d'exportation lucratif, élément à valeur ajoutée très important, matière première à valeur ajoutée et produits du secteur manufacturier...* Pour parvenir à cette conception, un changement de paradigme semble s'être produit : la *dénaturation* des grains. Il faut en effet parvenir à accepter socialement que les grains, ces denrées alimentaires ayant servi à l'alimentation de l'humanité depuis des millénaires, ne donnent plus seulement la vie, mais doivent maintenant servir également d'intrant à la fabrication de carburant « renouvelable », une source d'énergie « verte » utilisée essentiellement par les plus nantis. Il s'agit d'une *dénaturation* non pas par soustraction, mais bien par ajout – c'est ce que l'on désigne en science économique par le terme de valeur ajoutée (*value-added*).

Comme le précise Rousseau et al. (2009; p.32-33) : « *Le commerce des denrées agricoles représente 7 % des échanges mondiaux (FAO, 2007). [...] Le fait que 21% des volumes*

mondiaux de blé, 14 % des volumes de maïs et 4% du riz produit en 2006 aient été exportés relativise l'importance du commerce international des aliments (FAOSTAT, 2008). » Certes, les denrées alimentaires ont depuis longtemps une valeur économique, soit un produit échangeable sur les marchés économiques (la bourse) offert aux plus offrants. Le but de cette analyse n'est pas tant de remettre en question la marchandisation des grains (comme denrées alimentaires), mais bien ce qui semble être une logique de croissance perpétuelle. Avant même la ruée vers les biocarburants, les grains, mais plus précisément les graines de semences n'ont pas été épargnées par cette logique.

La problématique des OGM nous permettra de mieux comprendre le phénomène de la *dénaturation des grains* en lien avec la question des biocarburants. La question des *organismes génétiquement modifiés* (OGM) semble être une preuve évidente de cette volonté des multinationales (dont *Monsanto*) de vouloir s'approprier, par marchandisation (*commodification*), les organismes vivants. Il s'agit de modifier l'ADN de certaines plantes afin que celles-ci répondent mieux à une logique économique – des plantes plus « productives » pouvant résister entre autres à un herbicide produit par *Monsanto* : *Roundup*. À ce sujet, *Monsanto* décrit ses graines de semences de soya génétiquement modifiées comme suit :

« Plus de grains par gousse signifie plus de kg par hectare et un meilleur potentiel de profit pour les producteurs. Les variétés de soya GenuityMD Roundup Ready 2 RendementMC ont été développées à la suite de rigoureux travaux de cartographie génétique ayant permis d'identifier des régions spécifiques de l'ADN du soya qui exercent un effet positif sur le rendement. À l'aide de techniques ultra modernes de sélection et d'insertion, le gène GenuityMD Roundup Ready 2 RendementMC a été positionné dans une de ces régions à haut rendement de l'ADN. Les progrès réalisés dans cette science de pointe permettent au soya GenuityMD Roundup Ready 2 RendementMC d'offrir un potentiel de rendement supérieur. »⁶²

⁶² Monsanto Company (2011). *Soya : plus de grains par gousse*. Consulté le 20 février 2011 de http://www.genuitytraits.ca/traits/soybean_fr.asp

Cela permet ainsi aux multinationales de s'approprier le vivant par la modification génétique des semences et ce, protégée à même la Loi sur les brevets⁶³. À ce sujet, la conclusion du jugement de la Cour fédérale du Canada est clair (MONSANTO CANADA INC. et MONSANTO COMPANY vs. PERCY SCHMEISER et SCHMEISER ENTERPRISES LTD) :

« [...] en cultivant en 1998 du canola dans neuf champs avec des graines provenant de la récolte de 1997 qui, selon ce qu'ils savaient ou auraient dû savoir, étaient résistantes au Roundup, et en récoltant et en vendant les plants de canola ainsi récoltés, les défendeurs ont violé les droits exclusifs que détenaient les demanderesse en vertu du brevet canadien no 1,313,830 et en particulier les revendications 1, 2, 5, 6, 22, 23, 27, 28 et 45 de ce brevet. »⁶⁴

En d'autres termes, ce jugement précise qu'un fermier ne peut récolter les graines provenant de plants transgéniques (qu'il a lui-même planté) dans le but de les planter l'année suivante. En reconnaissant ce droit irréfutable aux multinationales, les fermiers sont contraints d'acheter leurs semences de ces multinationales d'année en année.

Par ailleurs, comme le souligne Walters (2006), ces multinationales de biotechnologies de même que les gouvernements qui les supportent tendent à vouloir étendre les OGM (et le phénomène de dépendance qui en découle) à l'ensemble du globe, et plus précisément dans les pays plus défavorisés, dont la Zambie. Comme le précise Walters (2006 ; p.33) plusieurs stratégies de « persuasion » ont été employées afin que la Zambie légifère en faveur des OGM :

« The Zambian's Government rejection of US GM food has reportedly produced ramifications for funding. An interviewee for this research who sits on various official committees stated 'USAID has reduced funding for projects in social and health type projects. This is a silent or unspoken penalty for rejecting GMO's'. [...]As one senior Government scientist interviewed for this research stated: '. . . we have Monsanto funding research people like academics and other scientific projects to promote GMO's. . . . It's more promotion and public and relations than what I'd

⁶³ Ministère de la Justice du Canada. (n.d). *Loi sur les brevets (L.R.C., 1985, ch. P-4)*. Consulté le 16 septembre 2010 de <http://lois-laws.justice.gc.ca/fra/lois/P-4/index.html>

⁶⁴ Décision de la Cour fédérale du Canada : Monsanto Canada Inc. c. Schmeiser [2001]. Consulté le 15 septembre 2010 de <http://decisions.fct-cf.gc.ca/fr/2001/2001cfpi256/2001cfpi256.html>

call real research, but it still has a lot of important people listening to it both in Zambia and in other countries.’»

Enfin, Vandana Shiva (1999 ; p.5) résume bien l’essence de la problématique concernant les OGM : « *Capital now has to look for new colonies to invade and exploit for its further accumulation. These colonies are, in my view, the interior spaces of the bodies of woman, plants and animal.* »

Pourrait-on affirmer que les biocarburants ont « simplement » amené une marchandisation (commodification) des grains ? La réponse peut être *oui, mais également non...* ! D’une part, on l’a vu, la « *commodification* » des grains semble d’ores et déjà bien implantée, pour le moins en Amérique du Nord, avec la question des OGM. En ce sens, les biocarburants ne viendraient qu’en quelque sorte confirmer, voire amplifier cette tendance lourde du phénomène de « *commodification* » des grains (*produit d’exportation lucratif, élément à valeur ajoutée très important, matière première à valeur ajoutée et produit du secteur manufacturier*). D’autre part, le discours de l’ACCR sur les biocarburants ne participerait pas uniquement et « simplement » au phénomène préoccupant de « *commodification* » des grains, mais il amènerait le concept *grain* dans un tout autre paradigme que celui de l’alimentation – c’est-à-dire celui des ressources énergétiques, une *matière première* pouvant produire des carburants. En somme, non seulement on a donné le droit aux multinationales de s’accaparer la génétique des semences (nature), mais il semble qu’avec la ruée aux biocarburants, ces sociétés privées ont maintenant le contrôle sur la signification du grain (représentation/concept), ce qui est tout autant problématique.

Tel qu’il a été souligné dans notre mise en contexte, depuis la production de masse des biocarburants, le prix des denrées alimentaires dépendrait aujourd’hui de plus en plus directement du prix du pétrole – car les grains sont devenus un intrant direct dans la production d’énergie (Elobeid et Hart, 2007; Naylor et al., 2007).

Les grains semblent être réduits à une « simple » ressource (énergétique), offerte principalement pour les consommateurs ayant la capacité de payer. Cette capacité de

payer ne semble plus seulement limitée par les besoins de ces « consommateurs », mais déterminée en partie par les choix des plus nantis de ceux-ci concernant leurs moyens de transport.

En faisant abstraction du terme *denrées alimentaires*, via une intégration systémique des grains au sein du secteur des ressources énergétiques, l'ACCR semble contribuer à rendre « normale » la transformation complète des 15 millions de tonnes de blé que le Canada exporte (vers l'ensemble du globe), en biocarburants. On légitime ainsi, par insouciance « systémique », les impacts des biocarburants sur les marchés mondiaux des denrées alimentaires.

Une « critique » s'est toutefois fait entendre concernant l'*utilisation des aliments comme carburant*, ou plutôt une interrogation à savoir comment mieux taire ce genre de critique :

« Je parlais, il n'y a pas très longtemps, au vice-président du Comité américain de l'agriculture qui me disait qu'aux États-Unis on est très enthousiaste pour le panic raide. Personnellement, je ne connais pas bien cette graminée. Peut-on me donner des explications et me dire quel est son potentiel au Canada. On hésite à utiliser des aliments comme carburant et je pense que le recours au panic raide ferait taire les critiques. »
- Wayne Easter, Malpeque, Parti Libérale ; TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.18

Voici ce qu'a été la réponse d'un membre de l'ACCR, soit le vice-président exécutif d'une entreprise produisant des biocarburants de deuxième génération. En gardant en tête que les biocarburants de deuxième génération (le panic raide peut servir à la production d'éthanol cellulosique, ce qui ne concurrencerait pas directement le marché de l'alimentation) ne représentent qu'une infime partie de la production des biocarburants.

« Le panic raide est une graminée originaire des Prairies. Elle poussait quand les bisons peuplaient la prairie. Elle résiste à la sécheresse, elle a des racines de six pieds, et la plante elle-même fait six pieds, vraiment touffue et très dense. Une acre donne une tonne de paille mais songez que la même acre peut produire entre trois et six tonnes de panic raide. Comme cette plante résiste à la sécheresse, les agriculteurs l'affectionnent parce qu'ils n'ont pas besoin de se soucier d'irriguer. »
- Jeff Passmore, vice-président exécutif, Corporation Iogen, membre de l'Association canadienne des carburants renouvelables ; TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.19

En entrant dans les détails techniques au niveau du panic raide, on semble avoir écarté l'essence même du problème, soit la problématique complexe et actuelle de l'utilisation des denrées alimentaires comme biocarburant.

En somme, une telle dénaturation (reconceptualisation) du « concept » de grain peut-elle contribuer à une déresponsabilisation accrue des acteurs clefs du secteur agricole (les agriculteurs, les décideurs politiques, les entrepreneurs, les travailleurs) face au problème de l'insécurité alimentaire ? La logique semble être la suivante : personne n'est en fait responsable de ces dommages « collatéraux », tels les impacts sur les marchés des denrées alimentaires, car ils sont de nature systémique (intégration des grains au sein du secteur des ressources énergétiques). La normalisation des biocarburants passerait entre autres par une dénaturation des grains. Cette dénaturation semble possiblement mener à une déconnexion de cause à effets – ultimement, l'acteur (constituant le système économique) est désensibilisé. Faisons-nous face à une normalisation systémique de l'insécurité alimentaire ?

4.2.2 La dénaturation du rôle du fermier

Le modèle d'*agriculture préindustrielle* caractérisé par la cohésion et la solidarité entre les membres de la communauté, dans laquelle la terre était perçue comme une propriété commune (le travail de la terre avait alors comme principal objectif : le profit social) a décliné tout au long du XX^{ième} siècle. L'agriculture industrielle, amenée par l'Angleterre au XVIII^{ième} siècle et plus tard, exportée dans le reste du monde durant l'ère coloniale, allait changer profondément l'agriculture. On parlera alors d'individualisme agricole, soit une agriculture technicienne et marchande dont le profit devient le mobile central des communautés agricoles, Mendras explique que « *le paysan se transforme en agriculteur [...] qui est à la fois « entrepreneur » et « travailleur », propriétaire de ses moyens de production, mais n'utilisant pas ou peu de main-d'œuvre salariée...* [La civilisation industrielle] pénètre donc le village, la culture dite de « masse » oblitère la culture paysanne. *La fin des paysans [...] marque le terme d'un type de société millénaire* » (dans Guerraoui. 1986; p.61).

Il importe de bien comprendre que l'analyse que nous faisons du rôle du fermier n'est pas une comparaison avec le modèle d'*agriculture préindustrielle*, mais s'intéresse à la radicalisation de son rôle comme « *entrepreneur* » dans un modèle agraire industriel (d'ores et déjà) (néo)libéralisé. Nous nous intéressons au phénomène que nous qualifions de *dénaturation* par radicalisation. Tel qu'il a été précisé précédemment, le (néo)libéralisme tendrait à s'incruster de plus en plus profondément au niveau de l'idéologie dominante. L'analyse nous montrera que pour y parvenir, il est moins question ici de modification que de radicalisation d'une certaine représentation des fermiers qui caractérise la production de grains.

4.2.2a) Analyse descriptive :

En fait, comme nous le verrons, cette partie d'analyse découle directement de l'analyse précédente en ce qui a trait au phénomène de *dénaturation des grains*. Comme le démontrent les extraits suivants, on tend à associer le fermier davantage, voir même exclusivement, à la fois comme *producteur* de produits du *secteur manufacturier* et *fournisseur* d'intrant aux usines de biocarburant et parfois *investisseur* et *producteur direct de biocarburants*.

« En plus d'augmenter le prix des produits locaux, les usines d'éthanol et de biodiésel peuvent aussi aider à faire augmenter le prix à la ferme, les **producteurs participant financièrement à ces installations de production**. En effet, les agriculteurs et les gens d'affaires locaux possèdent environ 60 p. 100 de l'industrie de l'éthanol aux États-Unis. »

- Kory Teneycke, directeur de l'Association canadienne des carburants renouvelables ;
TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.2

« Les agriculteurs se sont réunis en travaillant en collaboration avec nous pendant un certain nombre d'années pour mettre sur pied un groupe de vente du maïs. Ce groupe qui compte un peu plus de 500 agriculteurs, a mis sur pied une organisation, nous avons en fait contracté un engagement avec eux pour **qu'ils puissent approvisionner notre usine en maïs**. C'est donc un contrat que nous avons conclu avec les agriculteurs. Il s'agit d'une initiative qui, sur le plan commercial, est bonne pour nous et bonne pour les agriculteurs. Ils ont le droit légal d'approvisionner notre usine en maïs qu'ils cultivent. C'est ce que nous avons fait au Québec. C'est un modèle intéressant, et nous croyons qu'il fonctionnera. Cela se fera en fonction du prix du marché mais ils auront la priorité pour ce qui est de vendre leur maïs à notre usine. C'est l'avantage que nous leur offrons. **Ils auront également une participation dans notre usine.** »

- Jeff Passmore, vice-président exécutif, Corporation Iogen, membre de l'Association canadienne des carburants renouvelables ; TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.7

« Toutefois, au désir d'avoir des propriétaires locaux correspond une réalité : la difficulté de se procurer des capitaux auprès des agriculteurs et des communautés rurales durement touchés par la diminution du revenu agricole et la réduction de leur population. **Dans certains cas, des projets appartenant pleinement à des agriculteurs vont aller de l'avant ; dans d'autres il faudra créer un partenariat avec des entreprises, et, finalement, dans d'autres cas encore, les projets seront entièrement réalisés par des entreprises.** »

- Kory Teneycke, directeur de l'Association canadienne des carburants renouvelables ; TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.2

4.2.2b) Discussion :

Pourquoi devons-nous parler de radicalisation et non simplement de modification du rôle du fermier ? C'est que la logique (néo)libérale semble avoir eu un impact majeur sur la représentation du fermier au sein même du capitalisme agraire. La question des «*Concentrated/Confined Animal Feeding Operations*⁶⁵ » est incontestablement un fait marquant de l'agriculture industrielle. À ce sujet, Weis (2007) explique que ces types d'élevage intensif représentent l'apogée d'une déconnexion entre le fermier et les processus naturels d'une part, et une simplification de ces mêmes processus naturels d'autre part – ce qu'il décrit comme étant : « *progressive 'commodification of everything'* ».

« [...] in industrialized agriculture farm animals have approached a status of pure commodities cut off entirely from agro-ecosystems, transformed into economic objects for human use without moral standing or rights, housed in previously unfathomable densities with their most elemental behavioural needs subjected to pressures costs

⁶⁵ Tel que définit par la United States Department of Agriculture, le terme CAFO désigne : « *a production process that concentrates large numbers of animals in relatively small and confined spaces, and that substitutes structures and equipment (for feeding, temperature controls, and manure management) for land and labor. While the EPA has a precise definition for a CAFO, the term is now used broadly and interchangeably with terms like industrialized agriculture or factory farms to refer to a production process that features confined feeding of large herds or flocks. [...] CAFOs are further defined by size. Large CAFOs are defined by animal inventories—at least 700 dairy cattle, 1,000 beef cattle, 2,500 pigs if they weigh over 55 pounds or 10,000 if they do not, and 30,000 broilers if the AFO [animal feeding operation] has a liquid manure handling system or 125,000 if it does not. [...]* » (MacDonald et McBride, 2009; pp.3-4)

minimization and their treatment restrained by the weakest of legal protections. » (Weis 2007; p.60)

Pour Weis (2007; p.62) donc, « *the industrialization and soaring scale of farm animal production in the second half of the twentieth century represent one of the most profound of all the sweeping and speeding agrarian revolutions that have given shape to the uneven global food economy.* » En ce sens, on comprend mieux pourquoi il est moins question de modification, que d'une certaine radicalisation du rôle du fermier en lien avec la production des biocarburants.

Comme il a été décrit, les grains ont changé de paradigme – ils ont quitté « l'exclusivité » des denrées alimentaires pour se retrouver au niveau des ressources servant tant de ressources alimentaires que d'intrant à la production de biocarburants. Cela contribue à éloigner davantage le fermier de son rôle fondamental qui est d'être pourvoyeur de denrées alimentaires. Comme il a été souligné, le fermier est ainsi non seulement coupé des processus naturels (*commodification of everything*), mais cette promotion probiocarburants amène le fermier à être coupé également du sens en lien avec les finalités de sa production. Il n'est plus question de denrées alimentaires, mais simplement d'intrant.

Quels sont les constats d'une telle stratégie discursive, c'est-à-dire, quels sont les impacts d'une telle radicalisation de la représentation du rôle du fermier ? La normalisation d'un mal-être civilisationnel passerait entre autres par la « déresponsabilisation » à l'image des acteurs (administrateurs) constituant la société par actions (*corporation*). On a souvent reproché à la *corporation* d'externaliser ses coûts (par exemple la pollution) sur l'ensemble de la société – ce phénomène a pour nom *externalities*⁶⁶. En ce sens, on

⁶⁶ Dans le documentaire *The Corporation* (2005) Robert Monks (Corporate governance Advisor) explique : « *To whom do these companies owe loyalty? What does loyalty mean? Well, it turns out that that was a rather naïve concept anyway as corporations are always owed obligation to themselves to get large and to get profitable. In doing this, it tends to be more profitable to the extent it can make other people pay the bills for its impact on society. There 's a terrible word that economists use for this called "externalities". [...] A corporation is an externalizing machine in the same way that a shark is a killing machine. Each one is designed in a very efficient way, to accomplish particular objectives. In the achievement of those objectives, there isn't any question of malevolence or of will, the enterprise has within it, and the shark has within it, those characteristics that enable it to do that for which it was designed.* ».

pourrait avancer qu'on assiste à une possible externalisation du devoir de produire des denrées alimentaires – il deviendrait ainsi une *externalities*, une charge supplémentaire qui peut être relayée à d'autres. En d'autres termes, le rôle du fermier ne serait plus de veiller à produire des aliments, mais à produire une source d'intrant, qui serait employée là où la société de marché le désire – le fermier devient ainsi de plus en plus cantonné dans un rôle de « simple » acteur économique, avec une rationalité bien circonscrite.

« [...] un grand nombre d'entre eux vont envisager de cultiver des graminés spécialisés — le panic raide ou encore le brome cathartique comme au temps où le buffalo peuplait la prairie. Le rendement à l'acre de ces cultures est trois, quatre, cinq fois plus élevé que pour la taille. **Manifestement, ils vont devoir faire un calcul élémentaire—perte de revenu tirée des céréales contre revenu tiré des graminés spécialisés. Ils vont pouvoir faire ces calculs et gagner encore davantage à l'acre.**

- Jeff Passmore, vice-président exécutif, Corporation Iogen, membre de l'Association canadienne des carburants renouvelables ; TÉMOIGNAGES du mardi 6 juin 2006 devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Chambre des communes ; p.17

La radicalisation du rôle-fermier semble être non négligeable dans la compréhension de la normalisation des biocarburants. L'acteur économique ne serait en quelque sorte redevable qu'au système économique, comme l'administrateur aux actionnaires de la société par actions (*corporation*).

Notre analyse montre que la normalisation de la production et de la consommation de biocarburants se produit, discursivement, par l'usage de stratégies explicites telles la mise en valeur de la création d'emplois au sein du secteur agricole, la promotion d'une économie rurale et régionale vigoureuse, la construction du rôle de l'État comme facilitateur des marchés (plutôt que protecteur des ressources) ainsi que la sélection des impacts environnementaux favorables des biocarburants (passant ainsi sous silence les impacts discutables).

Et Ray Anderson (CEO Interface, world's largest commercial carpet) renchérit en stipulant que : «*So, the pressure's on the corporation to deliver results now, and to externalize any cost that this unwary or uncaring public will allow it to externalize.* » Achbar, M., Abbott, J. (Directeurs) & Achbar, M., Simpson, B. (Producteurs). (2005). *The Corporation* [Documentaire]. Toronto : Mongrel Media.

Et plus subtilement, la normalisation de la production et de la consommation de biocarburants se produit aussi, dans le discours de l'ACCR, par l'usage de stratégies implicites dont la dénaturation des grains et la transformation (radicalisation) du rôle du fermier.

Conclusion

*« While economics is about how people
make choice, sociology is about how they
don't have any choice to make. »
Bertrand Russell*

Plus qu'une « simple » récapitulation des points abordés dans le cadre de ce travail (synthèse, 5.1), cette conclusion prolonge notre réflexion sur la question de la normalisation (néo)libérale (5.2); nous reviendrons également sur la question de la zémiologie en lien avec notre thèse (5.3). Mais d'abord, rappelons les observations et les analyses clés de cette recherche.

5.1 Synthèse

Cette thèse a été l'occasion de porter un regard critique sur le discours promotionnel de l'*Association canadienne des carburants renouvelables* (ACCR) sur les biocarburants – plus précisément sur un « événement », soit le témoignage de l'ACCR devant le *Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire*, et sur l'une des publications de l'ACCR expliquant de manière plus détaillée leur position sur la question des biocarburants.

Nous avons donc cherché à identifier les stratégies discursives au cœur du discours de l'ACCR et montrer comment un tel discours présente l'usage des biocarburants comme étant essentiel. Nous nous sommes intéressés à la création du sens, marquée tant par la présence que l'absence de représentations au sein de ce discours. Ce travail a permis de saisir l'ampleur du pouvoir discursif sur la construction du réel. Ceci afin de répondre à notre question de recherche : **comment les discours fabriquent-ils la normalité de l'usage des biocarburants ?**

Ces stratégies ne seraient pas en marge, mais bien au centre du projet (néo)libéral. Comme il a été discuté, les biocarburants ont été « vendus » comme une « bouée de

sauvetage » des économies rurales et régionales par la création d'emplois (et les promesses de prospérité économique. Cependant, de manière bien implicite pour le « projet » (néo)libéral, ne s'agirait-il pas là d'une certaine « assurance de statu quo », en ce sens que cette « bouée » offrirait une protection contre une éventuelle remise en question des fondements mêmes du système économique par les acteurs du secteur agricole ? Cette thèse ne permet pas de répondre à cette question, cependant comme l'a souligné le sénateur américain Tom Harkin dans Skogstad (2008 ; p.20), les fermiers se retrouvent *«on the wrong end of the market power »*.

Il semble que pour sa continuité et son expansion, il importe de ne jamais remettre en question le paradigme (néo)libéral lui-même, mais bien de trouver les opportunités d'affaires dans ses « failles ». En fait, c'est à l'État qu'incombe la responsabilité de créer et d'adapter ses lois (aidez-laissez-faire) en fonction des nouveaux marchés : que ce soit en instaurant une politique obligeant à mettre 5 % de carburant renouvelable dans l'essence et le diesel (création d'une demande artificielle) ou encore en prévoyant des politiques qui assurent un libre marché pour les biocarburants. Ne pas aidez-laissez-faire serait en quelque sorte faire preuve d'une mauvaise gestion de l'appareil gouvernemental. Ce serait une atteinte au principe de prospérité économique et, inévitablement, cela irait à l'encontre du bien-être de la population canadienne – en raison non seulement de perte d'emplois encourus par la fuite de ces entreprises, mais également de pertes en matière de retombées économiques.

De plus, même si les impacts environnementaux favorables des biocarburants (passant sous silence les impacts discutables) ont occupé une place moins importante que les avantages économiques dans le discours de l'ACCR, il n'en demeure pas moins qu'ils ont joué un rôle crucial dans la valorisation de l'usage des biocarburants – un argument qui semblait davantage s'adresser à la population canadienne, qu'au monde agricole. Bref, la promotion de nouvelles politiques énergétiques semble indissociable du concept de développement durable.

Cependant, en y regardant de près nous avons pu saisir la « finesse » des stratégies discursives œuvrant non seulement au maintien, mais surtout à l'expansion de l'idéologie (néo)libérale : la modification d'éléments symboliques et la radicalisation du rôle des acteurs de la sphère agraire.

Il a été démontré que les grains, en « gagnant » une signification nouvelle (*value added*), sont entrés dans une nouvelle ère: celui des ressources énergétiques. On assisterait ce faisant à une *dénaturation* des grains. Ces denrées ayant servi à l'alimentation de l'humanité depuis des millénaires doivent maintenant servir également d'intrant à la fabrication de carburant « renouvelable », une source d'énergie « verte ».

Nous avons aussi perçu à travers le discours une radicalisation du *rôle du fermier*. Si les grains ne sont plus des denrées alimentaires, mais une source d'intrant dictée par les forces du marché, des changements au niveau de la représentation du fermier devraient s'en suivre. En effet, le rôle du fermier semble s'être cantonné dans son rôle d'entrepreneur. Ce faisant, il serait de plus en plus coupé du sens de sa production, il serait réduit simplement à son rôle d'acteur économique.

En ce sens, l'acteur économique ne serait redevable qu'au système économique, comme l'administrateur aux actionnaires de la société par actions (*corporation*). On assiste à une possible externalisation du devoir de produire des denrées alimentaires, cette charge supplémentaire pouvant être relayée à d'autres. Ce qui a pour possible conséquence de mener à une déresponsabilisation systémique d'une insécurité alimentaire, marquée par une déconnexion entre les décisions prises et les conséquences à long terme que de telles décisions pourraient engendrer (valorisation des récompenses économiques d'un côté et absences de questionnement sur les possibles conséquences de l'autre).

Les constats, les réflexions et les questionnements dégagés dans le cadre de notre analyse nous ont non seulement permis de mieux comprendre comment le discours fabrique la normalité de l'usage des biocarburants, mais ils ont également contribué dans un premier temps, à l'émergence, et dans un deuxième temps, à l'identification d'un phénomène

latent qui traverserait l'ensemble du discours (néo)libérale, à savoir *la réduction de l'être humain à l'homo oeconomicus*.

5.2 Réflexion sur la construction de la normalité (néo)libérale

Dans l'idéologie (néo)libérale, la vision de l'homme semble être réduite à un être rationnel – elle limiterait l'individu à une série de raisonnements à la marge – concept fondamental de la microéconomie :

« Les mécanismes de prise de décision individuelle se caractérisent fondamentalement par les arbitrages entre des objectifs contradictoires, puisque le coût d'une action se mesure en fonction de la renonciation à d'autres possibilités. Finalement, les gens rationnels prennent leurs décisions en fonction des bénéfices et des coûts marginaux, et modifient leur comportement en fonction des incitatifs » (Mankiw et Pépin, 2004 ; p.12)

Des décisions individuelles donc, qui se résumeraient dans la majorité des cas en mesures économiques (bénéfices versus coûts marginaux et incitatifs), sans plus. Dans ce modèle, l'individu est réduit à un algorithme mathématique produisant des résultantes numériques – une fois additionnées, ces résultantes numériques forment ces marchés économiques. Ces derniers sont par la suite retraduits en données intelligibles pour ordonner un système économique mondial.

Au sujet du concept de l'*homo oeconomicus* des sciences économiques, Bourdieu (2000) explique :

« L'*homo oeconomicus* tel que le conçoit (de manière tacite ou explicite) l'orthodoxie économique est une sorte de monstre anthropologique : ce praticien à tête de théoricien incarne la forme par excellence de la *scholastic fallacy*, erreur intellectualiste ou intellectualo-centrique, très commune dans les sciences sociales (notamment en linguistique et en ethnologie), par laquelle le savant place dans la tête des agents qu'il étudie [...] les considérations et les constructions théoriques qu'il a dû élaborer pour rendre compte de leurs pratiques. » (Bourdieu, 2000 ; p.31)

En général, la critique que fait Bourdieu (2000) au sujet de l'*homo oeconomicus* est à la fois juste, mais semble prêter insuffisamment attention au poids des stratégies discursives sur les pratiques sociales qu'elles concernent. Certes, il est clair que le concept de l'*homo oeconomicus* est un concept fallacieux qui ne peut expliquer la totalité des décisions que les individus prendront au cours de leur vie. Toutefois, nous voyons dans le concept de l'*homo oeconomicus* une certaine prophétie auto-réalisatrice (*self-fulfilling prophecy*). À ce sujet, Merton (1968 ; p.477) explique : « *The self-fulfilling prophecy is, in the beginning, a false definition of the situation evoking a new behaviour which makes the original false conception come 'true'. This specious validity of the self-fulfilling prophecy perpetuates a reign of error.* » En ce sens, les politiques économiques inspirées par les sciences économiques [le (néo)libéralisme inspiré entre autres par la *Chicago School of Economics* (Harvey, 2005)], ont une capacité de création de mécanismes puissants qui régissent la conduite des individus. En d'autres termes, les sciences économiques ne sont pas tant une science de l'analyse des réactions, mais bien une « science » créatrice de sens qui guide les actions par l'analyse de ses propres « recommandations ». Ainsi, si le concept de l'*homo oeconomicus* reste largement insuffisant pour toute tentative d'explication globale des individus, les sciences économiques semblent toutefois avoir une emprise d'une part, sur la façon dont les décisions sont prises par une certaine « classe » dirigeante économique, et d'autre part, sur la manière dont ces décisions ont ensuite des impacts réels sur la façon dont les gens agissent et se perçoivent en société (la création de la normalité). Autrement dit, même si des politiques (néo)libérales s'appuient sur des conceptions erronées et limitatives de la façon dont les gens peuvent donner sens à leurs actions et décisions, elles n'en serviraient pas moins de cadres cognitifs au sein desquels les gens doivent agir (la création de la normalité), légitimant par là la conception de l'*homo oeconomicus* qu'elles prescrivent

Les individus n'ont donc pas d'autre choix que d'agir à l'intérieur des normes qui leurs sont présentées non seulement comme les seules envisageables, mais les seules qui seraient à même de maintenir leur survie. Suivant cette logique, les coûts associés à ne pas entrer dans le modèle dominant, ne sont donc pas marginaux, mais énormes – ce qui fait en sorte que les alternatives de coexistence sont exclues par défaut de l'« équation ».

Des phénomènes tels qu'entre autres la *privatisation*, la *commodification* de la nature, la *dénaturation*, changent de manière radicale la perception que nous avons des éléments qui composent notre biosphère (l'eau, les forêts, les grains, etc.). Si chacun des éléments qui composent notre biosphère sont privatisés (propriété privée) et *commodifiés*, ils auront un prix et ils seront à vendre. Ne pas participer donc, à la production matérielle et avoir un salaire en retour, c'est nécessairement se donner la mort – c'est l'impossibilité d'accès aux conditions matérielles (éléments de notre biosphère) indissociables de l'expérience humaine. Ces nouvelles contraintes matérielles de l'expérience humaine participent nécessairement à la cristallisation de l'idéologie (néo)libérale. Le succès de l'idéologie (néo)libérale semble reposer notamment sur ces distorsions imaginaires, qui tellement puissantes, ont forgé la réalité matérielle, faisant en sorte que les alternatives sont de plus en plus impossibles. Une apparence de liberté de conscience bien circonscrite à l'intérieur même de cette idéologie – la concrétisation de l'homme à son image : l'*homo oeconomicus*

De plus, le chercheur doit être conscient que la remise en question de la normalité (néo)libérale, c'est également la remise en question des concepts fondamentaux, tels que la démocratie, la liberté, la prospérité et la cohésion sociale. En d'autres termes, il faut être conscient, mais surtout demeurer vigilant en ce qui a trait l'accaparement de ces concepts par l'idéologie (néo)libérale, à l'image de la *dénaturation des grains* (telle que soulevé le cadre de cette thèse). Car selon plusieurs penseurs et dirigeants, dont le premier ministre Harper, ces concepts ne peuvent subsister que dans une société (néo)libérale. Ce modèle sociétal se présente comme le seul à même de faire prospérer l'humanité – toute autre organisation sociétale est montrée comme régressive, voire même dangereuse et antidémocratique :

« [...] le Chili en est un bel [exemple] frappant. Dans d'autres pays, cependant, nous assistons à une politique économique régressive, à de dangereux conflits politiques, à une pauvreté persistante et à une inégalité et une insécurité sociale. [...] Nous voulons que notre rôle au sein de l'hémisphère tienne compte de ces différences tout en défendant les valeurs économiques fondamentales nécessaires à notre progrès.

Autrement dit, un rôle qui reflète notre engagement à l'égard d'un marché ouvert et du libre échange, des valeurs démocratiques et des institutions responsables, mais aussi notre identité nationale et nos traditions que sont l'ordre et les valeurs communautaires. [...] Ce n'est pas dans notre histoire, ni en notre pouvoir, de conquérir ou de dominer. [...] Pour le Canada, le moment est idéal pour bâtir un partenariat fondé sur nos relations avec le Chili et nos valeurs communes que sont la démocratie, la liberté économique et la cohésion sociale. [...] Nos deux pays reconnaissent que les systèmes fondés sur le marché, guidés par les bonnes décisions politiques, créent le meilleur modèle économique de croissance et de prospérité. [...] Nous savons que les investissements étrangers directs, la libre entreprise et la propriété privée sont source de richesse. Il n'est donc guère surprenant que beaucoup voient dans le Chili un pionnier de l'Amérique latine. Vous avez une démocratie modèle. »⁶⁷

C'est donc à la résonance (néo)libérale de ces concepts que l'on doit s'opposer, car si une monopolisation discursive complète de ces concepts se produit, il sera difficile d'établir, dans un futur plus ou moins rapproché, une nouvelle organisation sociétale – pouvant ainsi mener l'humanité vers un nouveau paradigme. C'est avec le discours et les mots qui le composent que nous créons notre réalité, soyons-en extrêmement conscients.

5.3 Les enseignements de la zémiologie

Notre réflexion sur la normalisation des biocarburants s'est faite au niveau des discours qui favorisent, maintiennent, transforment ou remplacent certaines structures sociales afin que celles-ci cadrent dans une logique (néo)libérale. Comme il a été souligné précédemment, pour la zémiologie il est nécessaire de sortir de la proximité conceptuelle avec le pénal si elle veut se donner la chance d'examiner d'autres torts sociaux, surtout ceux qui sont de nature systémique, ceux qui résultent de l'organisation de nos sociétés (Vanhamme, 2010). En ce sens, la zémiologie nous a permis de sortir de ce cadre «pénal» (*crime* et *déviance*), car si notre réflexion avait été centrée sur une approche légale du crime, ce travail qui a porté sur la question de la normalisation des biocarburants n'aurait tout simplement jamais existé. Quitte à nous répéter, non

⁶⁷ Quelques extraits du discours du Premier ministre Stephen Harper (17 juillet 2007) donné à Santiago, Chili – Cabinet du Premier ministre. (2007, 17 juillet). *Le Premier ministre Stephen Harper signale l'engagement renouvelé du Canada dans les Amériques*. Consulté le 3 juillet 2008 de <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1759>

seulement il n'est pas question de crime, mais l'État a légiféré en faveur d'une loi créant artificiellement une demande pour les biocarburants.

Cependant, il est clair que la criminologie critique offre à première vue des outils d'analyses et de conceptualisation intéressants, tel que l'élargissement du spectre des crimes – on l'a vu avec la *Green Criminologie* entre autres. Cette approche veut définir des actions ou des omissions en termes de « crimes » même si ces actions sont parfaitement légales. Cependant, comme on l'a vu, cette approche n'est pas sans conséquence idéologique : « *la perspective zémiologique soutient que centrer son discours sur le crime [y compris pour en critiquer la définition ou le caractère subjectif] c'est déjà prendre le risque de l'actualiser comme réalité ontologique et ce faisant, d'alimenter le régime de vérité étatique* » (Vanhamme (2010; p.1317).

Il est clair que la question des biocarburants ne trouvera pas réponse dans un tribunal conventionnel. La criminalisation, si elle se produisait, ne mènera en rien à des changements fondamentaux sur la façon dont, cognitivement, nous faisons société. Des outils d'analyses adaptés aux nouvelles stratégies discursives et aux nouvelles technologies (énergétiques, communicationnelles, etc.), enracinées profondément dans les structures du (néo)libéralisme, sont nécessaires. Les stratégies discursives et les technologies associées semblent permettre et normaliser des structures sociales les plus inéquitables et dommageables que l'aventure humaine récente ait connues. On réalise alors très vite que les résistances possibles vont bien au-delà de la promotion d'une justice libérale puisque les droits individuels sont la base même du concept des sociétés privées et des grandes multinationales.

On peut penser que la solution consisterait en une justice civilisationnelle c'est-à-dire l'intégration, dans un cadre législatif, d'une vision de l'humanité globale et à long terme. Une justice donc, qui aurait pour but non seulement des protections et des droits pour les groupes présents, mais également pour les générations à venir. Alors que nos sociétés se qualifient comme « avancées », elles le sont certes technologiquement, mais semblent par

contre connaître une disparité entre cette avancée et leurs systèmes juridique et économique⁶⁸.

Certes un nouveau paradigme législatif est nécessaire, mais le réel changement doit se faire au niveau d'une refonte des structures sociales et de l'idéologie qui les accompagnent et se perpétuent dans et par chacun de nous. L'émancipation de la contrainte réductionniste *homo oeconomicus* est possible, dans la mesure où l'on croit, mais surtout que l'on se donne le pouvoir de croire que des alternatives au (néo)libéralisme existent.

Mot de la fin...

Le travail que nous avons réalisé est mu par une croyance en l'importance d'identifier et de déconstruire les stratégies discursives (néo)libérales à l'œuvre. L'importance des constructions et des représentations sur le réel est indéniable. La production mondiale des biocarburants amène avec elle une précarisation de l'alimentation. La faim et la mort touchant les groupes humains de certaines parties du globe sont les conséquences bien réelles des constructions cognitives *limitées* de l'organisation et de la vision de l'humanité.

À notre humble avis, l'avenir de l'humanité passe d'abord par une curiosité, une ouverture et une avancée spirituelles. La révolution doit avant tout se passer en soi, à la recherche de notre « humanisme ». Il importe de se détacher de toute structure aliénante afin de briser le cycle de violence et de destruction qui semble scléroser l'aventure humaine. La science doit participer à cette quête de sens et de compréhension.

FIN

⁶⁸ « L'humanité », du moins les sociétés occidentales, semble en effet avoir « légitimé » des structures permettant à des organisations, des groupes d'individus et des individus de s'approprier des technologies et des richesses naturelles leur garantissant un enrichissement rapide au détriment d'une gestion du long terme de notre civilisation et de la biosphère

Bibliographie

- Achbar, M., Abbott, J. (Directeurs) & Achbar, M., Simpson, B. (Producteurs). (2005). *The Corporation* [Documentaire]. Toronto : Mongrel Media.
- Acosta, F., Pires, A.P. (1998). Constructivisme versus réalisme. Quelques réflexions sur les notions de crime, déviance et situations problématiques. in Cartuyvels, Y. et al. (Eds.), *Politique, Police et Justice au bord du futur. Mélanges pour et avec Lode Van Ostrive*. Paris-Montréal, L'Harmattan, 21-44.
- Althusser, L. (1970) Idéologie et appareils idéologiques d'État. (Notes pour une recherche). article originalement publié dans la revue *La Pensée*, 151. Édition numérique réalisée le 26 août 2008 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.
- Assadourian, E. et al. (2011). *Comment sortir de la société de consommation*. France : Martinière Beaux-livres.
- Association canadienne pour les Nations Unies. (n.d.). *La gestion des déchets séries "En route vers le Brésil" de l'ACNU*. Consulté le 19 janvier, 2011, de http://www.unac.org/fr/link_learn/monitoring/susdev_archives_waste.asp
- Bauman, Z. (1999). *Le coût humain de la mondialisation*. Paris : Hachette littérature.
- Beck, U. (1992). *Risk Society: Towards a New Modernity*. London: Sage
- BBC Afrique (2007, 27 novembre). *Les biocarburants, "un crime contre l'humanité"*. Consulté le 10 janvier 2008 de http://www.bbc.co.uk/french/news/story/2007/10/071027_biofuels_food.shtml
- BBC News. (2010, 7 juin). *Bhopal trial: Eight convicted over India gas disaster*. Consulté le 7 septembre 2010 de <http://news.bbc.co.uk/2/hi/8725140.stm>
- Bloomberg Business Week (2005, 22 août). *A New World Economy: The balance of power will shift to the East as China and India evolve*. Consulté le 8 mai 2009, de http://www.businessweek.com/magazine/content/05_34/b3948401.htm
- Bourdieu, P. (2000). *Les structures sociales de l'économie*. Paris : Seuil
- Breeze, R. (2012). Legitimation in corporate discourse: Oil corporations after Deepwater Horizon. *Discourse & Society*, 23-1, 3-18.
- Brown, W. (2004). Néo-libéralisme et fin de la démocratie. *Vacarme*, 29, 85-93.

- Cabinet du Premier ministre. (2007, 17 juillet). *Le Premier ministre Stephen Harper signale l'engagement renouvelé du Canada dans les Amériques*. Consulté le 3 juillet 2008 de <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1759>
- Canadian Renewable Fuel Association. (2006, 25 juillet). *Canadian Renewable Fuels Strategy*. (Ce document n'est plus disponible en ligne) / Lien menant à la page d'accueil de la Canadian Renewable Fuel Association : <http://www.greenfuels.org/en.aspx>
- Canadian Renewable Fuel Association (2010). *Staff*. Consulté le 3 septembre 2010 de <http://www.greenfuels.org/en/about/staff.aspx>
- Canwest News Service. (2008, 4 juillet). *New Harper spokesman expected to make pmo more political: a former reform party organizer and ethanol lobbyist has been appointed Prime Minister Stephen Harper's new chief spokesman*. Consulté le 3 septembre 2010 de <http://www.canada.com/topics/news/national/story.html?id=5b4a27f0-a92c-4e3d-8012-7d62eebd3272>
- Carrabine, E., Iganski, P., Lee, M., Plummer, K. & South, N. (2004). *Criminology: A Sociological Introduction*. London: Routledge.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*. Paris : Éditions Fayard. 462-474
- Castel, R. (2003). *L'insécurité sociale. Qu'est ce qu'être protégé ?*. Paris : Éditions du seuil.
- Castel, R. (2007). Le travail au long cours : un entretien avec Robert Castel. *Vacarme*, 40. 4-12
- CBC (2007, 30 janvier). *Harper's letter dismisses Kyoto as 'socialist scheme'*. Consulté le 28 septembre 2008, de <http://www.cbc.ca/news/canada/story/2007/01/30/harper-kyoto.html>
- Cellard, A. (1997). *L'analyse documentaire» in Poupart et al. La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Québec : Gaëtan Morin.
- Chambre des communes du Canada. (2006, 6 juin). *Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire : témoignages*. 39e législature, 1re session
- Charles, M. B., Ryana, R., Ryan, N., & Oloruntoba, R. (2007). Public policy and biofuels: The way forward? *Energy Policy*, 35, 5737–5746.
- Charvet, J.-P. (2008). *Produire pour nourrir les hommes Éditions*. Paris : Sèdes. 17-47
- Cohen, S. (1988). *Against Criminology*. London : Transaction Publishers

- Dépelteau, F. (2002). *La démarche d'une recherche en science humaine*. Saint-Nicolas PQ : Les presses de l'Université Laval
- Eichengreen, B., Mussa, M., Dell'Araccia, G., Detragiache, E., Maria Milesi-Ferretti, G. & Tweedie, A. (1999). La libéralisation des mouvements de capitaux : aspects analytiques [Version électronique]. *Fonds Monétaire International – dossiers économiques*, 17. Consulté le 25 juin 2010 de <http://www.imf.org/external/pubs/ft/issues/issues17/fre/index.htm>
- Elobeid, A. & Hart, C. (2007). Ethanol Expansion in the Food versus Fuel Debate: How Will Developing Countries Fare?. *Journal of Agricultural & Food Industrial Organization*, 5-6: 1-21
- Environnement Canada. (n.d). *Le règlement sur les carburants renouvelables*. Consulté le 7 mars 2011 de <http://www.ec.gc.ca/energie-energy/default.asp?lang=Fr&n=0AA71ED2-1>
- Esterberg, K. (2002). Unobtrusive measures, analyzing texts and materials artifacts. In. *Quantitative methods in social research*. Boston: McGrawHill. 115-134
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). (2000). *Manioc: culture vivrière de base pour des millions de personnes*. Consulté le 19 janvier 2008 de <http://www.fao.org/nouvelle/Fotofile/PH0007-f.htm>
- Fairclough, N. (2001). Critical Discourse Analysis as a Method in Social Scientific Research. In Wodak, R. & Meyer, M.(Eds.). *Methods of Critical Discourse Analysis*. London: Sage. 117-138
- Ford, R. C. & Senauer, B. (2007). How Biofuels Could Starve the Poor. *Foreign Affairs*, 41
- Gouvernement du Canada. (2010, 10 avril). Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) Règlement sur les carburants renouvelables. *Gazette du Canada*, 144-15 : 734-818
- Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales* 11e édition. Paris: Éditions Dalloz
- Guba, E. G. & Lincoln, Y. S. (2005). Paradigmatic controversies, contradictions and emerging confluences. In Denzin, N. & Lincoln, Y.S. (Eds) *The sage handbook of qualitative research* Third ed., Thousand Oaks: Sage Publications. 191-215
- Guerraoui, D. (1986). *Les paysans, quel avenir? : essai sur l'approche structuraliste*. Casablanca : Editions maghrébines

- Hardt, M. & Negri, A. (2004). *Multitude: war and democracy in the age of empire*. New York: The Penguin Press
- Holcomb, J. (2008). Environmentalism and the internet: corporate greenwashers and environmental groups. *Contemporary Justice Review*, 11, 203-211
- Harvey, D. (2005). *A brief history of neoliberalism*. New York: Oxford University Press
- Hillyard, P., Pantazis, C., Tombs, S., et Gordon, D. (2004). *Beyond Criminology : Taking Harm Seriously*. London: Pluto Press
- Holton, R. J. (1992). *Economy and Society*. London: Routledge.
- Hulsman, L. & Celis, J. (1982). *Peines perdues : le système pénal en question*. Paris : Centurion
- Hulsman, L. (1986). Critical Criminology and the Concept of Crime. *Contemporary Crises*, 10 (3-4), 63-80.
- Industrie Canada. (2011,7 novembre). *Développement durable*. Consulté le 15 février 2012, de <http://www.ic.gc.ca/eic/site/sd-dd.nsf/fra/accueil>
- Jagdish, N. S., Nirmal K. S. et Shanthi, S. (2011). Mindful consumption: a customer centric approach to sustainability. *The journal academy of marketing science*, 39:21–39
- Jäger, S. (2001). *Discourse and knowledge: theoretical and methodological aspects of a critical discourse and dispositive analysis*. In Wodak, R. & Meyer, M.(Eds.). *Methods of Critical Discourse Analysis*. London: Sage. 32-62
- Karliner, J. (1997). *The Corporate Planet: Ecology and Politics in the Age of Globalization*. San Francisco: Sierra Club Books.
- Leonard, A. & Conrad, A. (2010). *La planète Bazar : comment la surconsommation détruit la planète et ce qu'il faut faire pour s'en sortir*. Paris : Dunod
- Malenfant, R., LaRue, A., Mercier, L. & Vézina, M. (2002). Précarité d'emploi, rapport au travail et intégration sociale. *Nouvelles pratiques sociales*, 15-1, 111-130.
- Mandelbaum, M. (2008, 11 juin). *The Roots of Modern Democracy*. Consulté le 16 novembre, 2010, de <http://www.america.gov/st/democracyhr-english/2008/June/20080603101250ebyessedo0.2348749.html>
- Manki, N.G. & Pépin, B. (2004). *Principe de Microéconomie*. Laval, Qc. : Groupe Beauchemin

- Marx, K. et Engels, F. (1845-1846).in *L'idéologie allemande: Extraits* (1982). Paris: Édition sociales-Messidor
- McMurtry, J. (2010). *The Structure of Marx's World-View*. New Jersey: Princeton University Press
- Merrien, F. X. (2010). L'État-providence en débat : L'État-providence dans la mondialisation. *Cahiers français*, 358, 25-31.
- Merton, R. K. (1957). *Social Theory and Social Structure*. Glencoe, Il.: Free Press
- Merton, R. K. (1968). *Social Theory and Social Structure*. New York: Free Press.
- Meyer, M. (2001). Between theory, method, and politics: positioning of the approaches to CDA. In Wodak, R. & Meyer, M.(Eds.). *Methods of Critical Discourse Analysis*. London: Sage. 14-31
- Mills, C. W. (1969). *L'Élite du pouvoir*. Paris : F Maspero
- Miller, L. & Brewer, J.D. (2003). *The A-Z of social research*. London: Sage Publications
- Ministère de la Justice du Canada. (n.d). *Loi sur les brevets (L.R.C., 1985, ch. P-4)*. Consulté le 16 septembre 2010 de <http://lois-laws.justice.gc.ca/fra/lois/P-4/index.html>
- Mol, A. P. J. (2007). Boundless Biofuels? Between Environmental Sustainability and Vulnerability. *Sociologia Ruralis*, 19, 297-315.
- Monsanto Company (2011). *Who we are: about Monsanto*. Consulté le 16 février 2011 de <http://www.monsanto.com/whoweare/Pages/default.aspx>
- Monsanto Company (2011). *Soya : plus de grains par gousse*. Consulté le 20 février 2011 de http://www.genuitytraits.ca/traits/soybean_fr.asp
- Monsanto Canada Inc. c. Schmeiser [2001]. Consulté le 15 septembre 2010 de <http://decisions.fct-cf.gc.ca/fr/2001/2001cfpi256/2001cfpi256.html>
- Naylor R.. L., Liska, A.J., Burke, M. B., Falcon, W.P., Gaskell, J.C., Rozelle, S.D. & Cassman, K. G . (2007). The ripple effect : biofuels, food security, and the environment. *Environnement*, 49-9, 31-43
- OECD-FAO (2011). *Agricultural Outlook 2011-2020*. Consulté le 20 février 2012, de http://www.agri-outlook.org/pages/0,2987,en_36774715_36775671_1_1_1_1_1,00.html

- Organisation des Nations Unies. (2005, 28 septembre). *Le réchauffement climatique provoque l'aggravation des catastrophes naturelles, affirme Jan Egeland*. Consulté le 20 juin 2009, de <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=11127&Cr=climat&Cr1=egeland>
- Organisation des Nations Unies. (2011, 23 mai). *Pérou : Une experte de l'ONU appelle à lutter davantage contre l'esclavage*. Consulté le 15 juin 2011, de <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=25358&Cr=esclavage&Cr1=&Kw1=exploitation&Kw2=main&Kw3>
- Oxfam International (2011). *Cultiver un avenir meilleur : La justice alimentaire dans un monde aux ressources limitées*. Oxford : Oxfam Grande-Bretagne
- Paillé, P. & Mucchielli, A. (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin
- Parenti, M. (2004). *L'horreur impériale : Les États-Unis et l'hégémonie mondiale*. Bruxelles : Éditions Aden.
- Pires, A. (1997a). Échantillon et recherche qualitative». In Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires. *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Québec: Gaëtan Morin.
- Pires, A. (1997b). De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales. Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires. *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Québec: Gaëtan Morin.
- Poupart, J. et Pires, A. (Eds.) (2004). Criminologie : discipline et institutionnalisation. Trois exemples francophones. *Revue Criminologie*, 37-1.
- Punch, K. (1998). *Introduction to Social Research: Quantitative & Qualitative Approaches*. Thousand Oaks: Sage Publication
- Purcell, M. (2008). *Recapturing Democracy: Neoliberalization and the Struggle for Alternative Urban Futures*. New York: Routledge.
- Quivy, R. & Van Campenhoudt. (1988). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod
- Reiman, J. (2004). *The Rich Get Richer and the Poor Get Prison. Ideology, Class and Criminal Justice*. Seventh Edition. Boston: Allyn and Bacon

- Robison, R. (2006). Neo-liberalism and the market state: What is the ideal shell?. In Robison, R. (Eds), *The neo-liberal revolution: forging the market state* (pp. 3-19). New York: Palgrave Macmillan
- Rocard, M., Bourg, D., & Augagneur, F. (2011, 3 avril). *Le genre humain, menacé*. Le Monde. Consulté le 1er mai 2011, de http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/04/02/le-genre-humain-menace_1502134_3232.html
- Rousseau, J.-F., Durand, O.I. & Koninck, R. (2009). *Une seule terre à cultiver : les défis agricoles et alimentaires mondiaux*. Québec : Presses de l'Université du Québec
- Schwendinger, H. & Schwendinger, J. (1975). Defenders of Order or Guardians of Human Rights?. In Taylor, I. Walton, P. and Young, J. (Eds) *Critical Criminology*, London: Routledge & Kegan Paul. 113–46
- Shiva, V. (1999). *Biopiracy: The Plunder of Nature and Knowledge*. U.S.A.: South EndPress
- Situ, Y. & Emmons, D. (2000). *Environmental Crime: The Criminal Justice System's Role in Protecting the Environment*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Skogstad, G.D. (2008). *Internationalization and Canadian agriculture: policy and governing paradigms*. Toronto: University of Toronto Press
- South, N. (1998). Corporate and State Crimes against the Environment. In Ruggiero, South, N. & Taylor, I.R. (Eds). *The New European Criminology: Crime and Social Order in Europe*. London: Roulledge. 443–461
- Stanbury, W.T.(1993). A sceptic's guide to the claims of so-called public interest groups. *Canadian Public Administration*. 36-4, 580-605.
- Strader, J. K. (2002). *Understanding white collar crime*. United States: Lexis Nexis
- Sutherland, E. (1949). *White Collar Crime*. New York: Dryden Press.
- The New York Times (2007, 7 novembre). *Warning on Impact of China and India Oil Demand*. Consulté le 3 mai 2009, de <http://www.nytimes.com/2007/11/07/business/07cnd-energy.html>
- Tombs, S. & Whyte, D. (2003). *Unmasking the crimes of the powerful : scrutinizing states and corporations*. New York : Peter Lang
- Thompson, P. B. (2008). The agricultural ethics of biofuels: a first look. *Journal of agricultural and environmental ethics*, 21:183–198

- United States Department of State (2007, 24 janvier). *Bush Urges Cuts in Gasoline Use, More Biofuel Production*. Consulté le 3 février 2010 de http://www.america.gov/st/washfile-english/2007/January/2007012417_0334saikceinawz8.820742e-02.html#ixzz1NrC1gJD3
- Van Dijk, T.A. (1986). *Racism in the press*. London: Arnold
- Vanhamme, F. (2010, décembre). La zémiologie: nouvelle discipline, extension du champ criminologique. *Revue de droit pénal et de criminologie*
- Walters, R. (2006). Crime, bio-agriculture and the exploitation of hunger. *The british journal of criminology*, 46: 26-45
- Weis, A. (2007). *The global food economy: the battle for the future of framing*. Halifax: Fernwood Publishing:
- Welsh, W. N. and Harris, P.W.(2004). Analyzing the Problem. In Welsh, W. N. and Harris, P.W. (Eds). *Criminal Justice Policy and Planning*. 2nd, vol. Philadelphia: LexisNexis & Andersen Publishing. 33-90
- Fairclough, N. (2001). Critical Discourse Analysis as a Method in Social Scientific Research. In Wodak, R. & Meyer, M.(Eds.). *Methods of Critical Discourse Analysis*. London: Sage. 117-138
- Wodak, R. (2001). What CDA is about: a summary of its history, important concepts and its developments. In Wodak, R. & Meyer, M.(Eds.). *Methods of Critical Discourse Analysis*. London: Sage. 1-31
- White, R. (2003). Environmental Issues and the Criminological Imagination. *Theoretical Criminology*, 7: 483–506.
- White, R. (2008). *Crimes Against Nature: Environmental criminology and ecological justice*. Cullompton, UK ; Portland, Or : Willan Publishing

Annexe 1⁶⁹

Canadian Renewable Fuels Association  Association Canadienne des Carburants Renouvelable

MEMBERS AND SUPPORTERS



⁶⁹Source : Canadian Renewable Fuel Association. (2006, 25 juillet). *Canadian Renewable Fuels Strategy*.